LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Vol. 54—No 3 | ST-BONIFACE, MANITOBA, JEUDI 14 AVRIL 1966 | PRIX 10C



C'est le Vendredi saint, sous un ciel nuageux, que des familles entières de St-Adolphe se virent contraintes de gravir les digues boueuses, seul moyen d'atteindre les moyens de transport qui les éloigneraient de leur joli village presque submergé sous les eaux de la Rouge qui ne cessaient de monter menaçant d'engloutir tous les chemins de sortie de cet endroit. Le plus grand nombre de ces gens se dirigèrent vers le Winnipeg métropolitain où les uns trouvèrent refuge à l'école provinciale des Sourds-muets à Tuxedo, d'autres dans des logements procurés par les autorités de la Défense civile ou encore chez des parents ou amis qui leur furent plus que sympathiques et leur ouvrirent toute grande la porte de leur demeure. Les dernières communications du premier ministre Duff Roblin rapportant que la crête des eaux n'atteindrait pas le niveau prédit sont très encourageantes pour les gens de la vallée de la Rouge qui espèrent regagner leurs demeures dans un avenir plus rapproché que prévu lors de l'évacuation.

La commission scolaire met les points sur les "i"

M. Jack Sherstone, président du comité de citoyens des Parcs Windsor et Niakwa, a recommencé récemment ses attaques contre le projet de la division scolaire de St-Boniface d'établir une école au Parc Windsor où on enseignera le cours "Français". Les efforts entrepris pour éclairer ce fameux comité ont donc été vains. "Il n'y a pas plus aveugle que celui qui ne veut pas voir". La commission scolaire croit tout de même qu'elle doit à tous nos citoyens une réfutation en règle des plus récentes attaques, par crainte que les personnes bien intentionnées mais mal renseignées puissent en venir à croire cette propagande lancée à tous les vents par M. Sherstone et son comité.

Etude du français, nuisible?

Dans une interview que rapporte le Free Press du 2 avril, on cite ces paroles de M. Sherstone: "Au Windsor Park Collegiate 70 pour cent des étudiants de 12e année ont réussi en français, mais la moyenne pour tous les examens du temps de Noël fut seulement de 48.2 pour cent". Ces chiffres sont l'un et l'autre faux. Il aurait dû dire que 87 pour cent des étudiants ont réussi en français, et que la moyenne de tous les examens a été de 80.5 pour cent.

Au cours de l'interview, il a aussi affirmé ceci: "Trop de temps consacré au cours de conversation française au niveau élémentaire a nui au système d'éducation". Or le cours de conversation française ne prend que 15 minutes par jour au niveau élémentaire. Le Département d'Education ne considère pas ces 15 minutes "excessives", car c'est lui qui les a autorisées. La commission scolaire ne les considère pas "excessives", non plus. Ni les parents, car aucune plainte ne nous est venue d'eux. Donc, seul le comité de citoyens de M. Sherstone se plaint.

M. Sherstone a dit qu'à cause "d'une trop grande application accordée à l'étude du français, surtout au niveau élémentaire", les étudiants du Parc Windsor reçoivent des notes plus basses que les élèves de cours semblables dans n'importe quel autre quartier du Grand-Winnipeg, mais aucun chiffre n'est donné pour appuyer cette affirmation! M. Sherstone possède les notes des élèves du Parc Windsor et des autres écoles du Winnipeg métropolitain? S'il les possède, qu'il les publie.

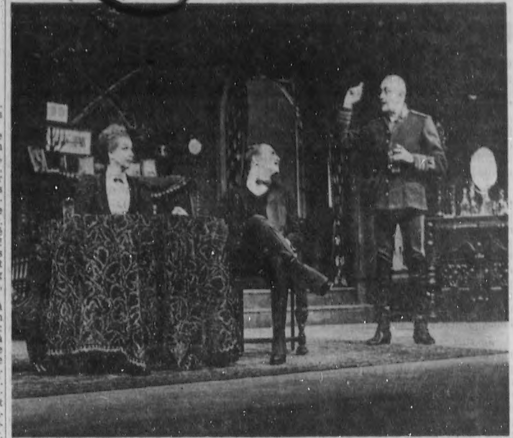
Comme affirmation finale à ce sujet, M. Sherstone dit, selon le Tribune du 18 janvier 1966: "Il n'y a aucune opposition à l'enseignement du français. Le Comité lui-même a réclamé "le meilleur enseignement du français, et le plus tôt possible". Oui mais, le 2 avril, il se plaignait que "trop de temps est accordé au cours de conversation française dans les premières années scolaires". Pourtant, du 18 janvier au 2 avril, il n'y a aucun changement au programme quant aux 15 minutes consacrées au français! De quel côté penche vraiment le Comité?

Exigences d'admission

Son groupe se plaint que la commission scolaire interprète autrement que le Comité de Citoyens les exigences d'admission au cours "Français". Or, la commission possède deux lettres de l'hon. George Johnson, ministre de l'Instruction publique, qui règle la question bien clairement.

Le 28 janvier 1966, le ministre a écrit: "La décision d'admettre un élève au cours 'Français' devrait s'appuyer d'abord sur ce point, à savoir que l'enfant a

(Suite de la troisième page)



On reconnait sur cette excellente photo Denise Pelletier (Alice), Léo Ilial (Kurt) et Jean Gascon (Edgar), tous trois vedettes du Théâtre du Nouveau Monde de Montréal, qui sont les principaux personnages de "La Danse de la Mort", de Strindberg, offerte en anglais, au Manitoba Theatre Centre de Winnipeg, comme sa dernière représentation de la saison qui se terminera le 23 avril prochain. Cette pièce d'une puissance rare met en conflit deux êtres mariés sans amour depuis 25 ans, qui ne cherchent qu'à se détruire, tantôt à coups d'épingle, tantôt à coups de sabre. Prisonniers dans la forteresse dont Edgar est le commandant, c'est un duel perpétuel. L'arrivée de Kurt, ami d'Edgar et ancien amant d'Alice, ne fait qu'attiser le feu qui dévore ce malheureux couple. Le talent bien apprécié et incontestable des trois personnages est bien servi par le dialogue de Strindberg. Ces artistes d'une grande sensibilité sont des plus convaincants et les dernières paroles prononcées par Denise Pelletier font frémir toute la salle. Les costumes, la mise en scène, les décors sont exécutés avec tout le savoir-faire connu du directeur artistique de l'Ecole Nationale du Théâtre et du Théâtre du Nouveau Monde.

Un système d'écoles qui doit favoriser les valeurs spirituelles et culturelles

Tel que promis, et aussi pour répondre à la demande réitérée de nombreux Franco-manitobains présents au récent congrès de l'Association Manitobaine pour l'Egalité en Education, nous reproduisons ici un résumé très substantiel du magistral discours prononcé alors par M. E. J. Brisbois, président de la Commission métropolitaine des écoles séparées de Toronto.

Il s'agit bel et bien d'un résumé, car l'éloquent conférencier parla longuement et intensément de son sujet préféré. Mais ce résumé, qui ne peut traduire parfaitement tous les développements d'une riche et généreuse pensée, encore moins communiquer la conviction et la chaleur qui transmettait chaque mot, se veut fidèle entièrement à l'esprit du discours. En ces temps où l'on discute si fortement dans nos milieux de langue française de distinction entre foi et culture, des valeurs propres des écoles paroissiales et d'écoles publiques françaises, il reste d'actualité qu'on rappelle aussi certaines vérités de base. Car il nous faut à la fois apprécier les richesses culturelles humaines et les valeurs proprement spirituelles, et chercher plus que jamais comment les inculquer toutes par une éducation intégrale.

Vous espérez tout naturellement que je vous parle de l'aide financière de l'Etat aux écoles privées et paroissiales, que je lance un vibrant appel pour que cette aide devienne partie essentielle du système d'éducation de nos provinces. Je ne décevrai pas votre attente, mais permettez-moi d'affirmer tout d'abord ma conviction qu'un système unique d'écoles publiques ne peut et ne pourra jamais répondre aux besoins actuels de notre société, ni résoudre les problèmes complexes de la société future qui déjà s'annonce à l'horizon.

Par sa nature même, l'éducation requiert compétition et variété, car une structure monolithique ne peut engendrer qu'une masse humaine uniforme. Or, en notre ère d'automation, il y a danger que le monde des affaires, de l'industrie et des professions (sous prétexte qu'il paie de fortes taxes scolaires) continue ses fortes pressions pour que les programmes d'études universitaires et secondaires, et même élémentaires (car de telles pressions s'y infiltrent déjà, comme le démontrent les nouvelles méthodes d'arithmétique) soient orientés pour satisfaire ses besoins particuliers, non les besoins généraux de la société. Bien plus, de larges secteurs de la population étant prisonniers du matérialisme ambiant, de l'agnosticisme à la mode, il y a grave danger pour les valeurs proprement spirituelles et culturelles dans un système commun d'écoles publiques.

Il est vrai que notre système d'écoles publiques, au Manitoba comme en Ontario, doit son origine au passé anglo-saxon qui est à la fois protestant et positiviste. Mais deux guerres, l'immigration qui en est résultée, les migrations à l'intérieur même du pays et l'exode des ruraux vers nos grandes villes ont transformé de fond en comble notre milieu urbain. Dès lors, puisque les écoles publiques et gratuites doivent être toutes à tous et pour tous, et que leur fréquentation est obligatoire jusqu'à l'âge de seize ans, elles font face à la tâche impossible de fournir une orientation religieuse qui soit au moins partiellement acceptable à tous les parents. Car on ne peut oublier qu'outre les catholiques il y en a beaucoup qui veulent pour leurs enfants un programme d'instruction religieuse dans l'école.

Donc les écoles publiques doivent être neutres, c'est la seule conclusion logique qui s'impose. Nonobstant la bonne volonté engendrée par le pape Jean XXIII et par le concile Vatican II, il faudra plusieurs générations avant que les catholiques, les protestants et les juifs puissent trouver un commun dénominateur comme base d'instruction religieuse dans le cadre d'un système d'écoles vraiment publiques. Entre-temps, ceux qui professent le rejet de toute croyance religieuse, qui se disent agnostiques, qui croient que la religion appartient exclusivement au foyer et à l'église croissent en nombre et crient de plus en plus fort là où l'on discute d'éducation.

Bien plus, certains éléments de notre société refusent, aux écoles qui restent fidèles à leurs propres origines, le droit à toute forme d'aide financière publique. Il importe à ce propos qu'il y ait toujours quelqu'un qui rappelle avec courage à l'Etat, lequel assume de plus en plus d'autorité dans le domaine de l'éducation et de l'instruction, que son autorité n'est due qu'à une délégation de droit et de pouvoir des parents.

Bien entendu, personne n'osera questionner ce pouvoir qu'ont les parents d'éduquer eux-mêmes leurs propres enfants. Ce

(Suite à la deuxième page)

Doctoral honorifique à M. Gratien Gélinas

SASKATOON — L'Université de la Saskatchewan décernera un doctorat honorifique au comédien et auteur de théâtre Gratien Gélinas lors de sa remise des diplômes, le 17 mai prochain.

C'est pour le rôle important qu'il a joué dans le développement du théâtre au Canada que M. Gélinas, qui a été tour à tour qualifié de "Charlie Chaplain du Canada français" et de "doyen du théâtre canadien", recevra ce diplôme des mains du Chancelier de l'université.

L'auteur de "Tit-Coq" et de "Bousille", dont une nouvelle pièce est actuellement à l'affiche à Montréal, a commencé à vivre uniquement de son métier de comédien dès 1937, quand il a présenté dans la métropole la première de ses revues de "Fridolinades".

Le personnage de Fridolin est d'ailleurs encore plus ancien, car M. Gélinas l'avait mis au point et rendu populaire par ses monologues sur "Le bon petit garçon", et "Le mauvais petit garçon".

En même temps qu'il produisait une longue série de revues, il a écrit, mis en scène et joué les pièces "Tit-Coq" et "Bousille et les Justes", qui détiennent encore tous les records quant à la longévité et au nombre de spectateurs dans les annales du théâtre canadien.

Une troisième pièce de Gratien Gélinas a d'ailleurs pris l'affiche à la Comédie canadienne, dont M. Gélinas est le directeur-gérant: "Hier, les enfants dansaient".

Parmi les autres titres de gloire du comédien et dramaturge, on note en particulier plusieurs rôles au festival de Stratford et à la télévision, des doctorats honorifiques de plusieurs universités et un siège à la Société Royale du Canada.



M. Robert Trudel, qui fait partie de la troupe du Cercle Molière depuis 1947, sera le narrateur lorsque la pièce de Thornton Wilder, "Notre Petite Ville", sera présentée à l'Académie St-Joseph de St-Boniface les 4, 5 et 6 mai. On se souvient que M. Trudel a joué le rôle de Sganarelle dans "le Médecin malgré lui" en 1955, 1959 et 1963, ainsi que celui de Géronte dans "les Fourberies de Scapin" en 1956. L'an dernier, dans "Sarajevo", sous la direction d'Yvon Thiboutot, Maitre Trudel jouait le rôle du grand-père.

L'Ordre du Mérite scolaire franco-ontarien honore à Ottawa le R. P. H. Légaré, O.M.I.

GRAVELBOURG — Le R. P. Henri Légaré, O.M.I., directeur des études de la province oblate du Manitoba et de résidence au Collège Mathieu, est décoré de l'Ordre du Mérite Scolaire par l'Association Canadienne-française d'Ontario, ce jeudi soir 14 avril, au cours du grand banquet à Ottawa de la Semaine Franco-ontarienne. Cette décoration lui est remise parce que, à titre de recteur de l'Université d'Ottawa de 1958 à 1964, il a rendu d'éminents services dans le domaine de l'éducation dans l'Ontario français.

Le R. P. Roger Guindon, O.M.I., 26e recteur, rend ainsi hommage à son prédécesseur, initiateur du projet de réorganisation de cette université.

"Au cours des 10 dernières années, a précisé le recteur, l'institution a eu à faire face à des problèmes considérables, causés par l'accroissement de l'inscription des étudiants, qui est passée de 1,500 à 4,100 durant cette décennie.

"L'Université doit beaucoup au zèle, au dévouement et à la compétence du Père Légaré, ainsi qu'à son souci de mettre sur pied les organismes administratifs rendus nécessaires par l'expansion rapide de l'Université.

"Sa vision de l'avenir comportait également des conséquences pratiques immédiates, qui se sont avérées être d'un grand bénéfice et seront, je crois, d'une grande utilité au nouveau Bureau.

"Il amena l'Université à retenir les services du professeur James A. Murray, de Toronto, à titre d'urbaniste conseil. Il insista pour que celui-ci fasse une étude approfondie des besoins d'expansion de l'Université et fournisse, au bout d'un an, un plan d'ensemble qui permettrait de développer, avec les années, un campus favorisant une cité universitaire effectivement encastrée au coeur même de la capitale nationale.

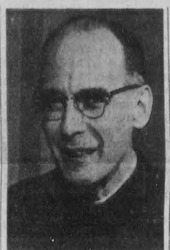
"En juin 1963, le professeur Murray soumit un plan qui fut accueilli avec enthousiasme à tous les niveaux, tant fédéral que provincial et municipal. Ce plan sert depuis lors de point de repère dans la solution des problèmes lorsque des intérêts mutuels sont en jeu.

"Or, par la suite, il parut évident au Père Légaré qu'il fallait absolument trouver une solution au problème de l'éligibilité de l'institution aux subventions provinciales. En effet, aujourd'hui, aucune université ne peut se développer sans l'aide substantielle des pouvoirs publics.

"S'attaquant au problème, le Père Légaré explora maintes issues en vue d'une solution satisfaisante, et finalement ouvrit la voie sur laquelle nous sommes maintenant engagés.

"En mon nom personnel, je dois remercier non seulement les membres du Conseil d'administration actuel, mais aussi ceux du comité d'aviseurs laïcs dont la collaboration nous a permis d'en arriver à la solution d'aujourd'hui.

"Au nom de l'Université, je rends hommage également au ministre des Affaires universitaires et au Comité aviseur des Affaires universitaires du gouvernement de l'Ontario. Le souci qu'ils ont apporté à la compréhension de la situation toute particulière de l'Université d'Ottawa, ainsi que leur désir manifeste d'y trouver une solution, nous a profondément touchés.



R. P. Henri Légaré, O.M.I.

Nous voulons de même exprimer nos sentiments de gratitude à M. J. R. McCarthy, le sous-ministre.

"Cette collaboration et les résultats qu'elle a rendus possibles sont un signe éclatant de ce que peuvent accomplir la rencontre et le dialogue entre des personnes responsables d'expression française et d'expression anglaise.

"Enfin, mes remerciements s'adressent aux doyens, aux professeurs et aux membres du personnel de l'Université, clercs et laïcs, qui ont durant de si longues années partagé le dévouement et les sacrifices qui s'imposaient pour édifier l'Université d'Ottawa qui tient maintenant le quatrième rang parmi les 15 universités ontariennes.

"Nous espérons fermement que, dans un avenir rapproché, l'Université réorganisée pourra leur offrir des conditions de travail et des salaires comparables à ceux dont jouissent leurs collègues des autres Universités ontariennes, nouvelles et anciennes."

Un évêque français réformera la congrégation des séminaires

TOULOUSE — La nomination par le pape Paul VI de Mgr Garrone, archevêque de Toulouse, comme pro-préfet de la congrégation des séminaires a fait dire au journal Témoignage Chrétien: "Le Vatican n'est plus en Italie".

En exergue au-dessus de ce gros titre de première page, TC plaçait: "Un évêque français dirigera à Rome la réforme des séminaires".

Dans le contexte de "l'internationalisation de la Curie", la nomination de Mgr Garrone est très significative.

Récemment, il a rencontré les journalistes avec qui il s'est entretenu familièrement en répondant à leurs questions, dans les salons de l'archevêché de Toulouse. Il a notamment déclaré:

"Il me serait trop dur de chercher à exprimer ce que je ressens à la pensée de quitter Toulouse. J'y apportais, il y a près de 20 ans, toute ma volonté de servir, et Toulouse bien entendu m'a aussitôt pris le coeur. J'aime mieux regarder en avant. Je recevrai certainement des directives plus précises sur place, dans très peu de jours, et j'apporterai à y répondre toute ma conscience, tout mon respect pour les hommes et toute ma bonne volonté de servir de mon mieux. Ce que je pourrai faire de bon, je le devrai certainement pour une large part à ces dix-huit ans d'expérience toulousaine que j'emporte comme un trésor.

"Le Souverain Pontife veut que l'intention du Concile, marquée dans ses documents, soit présentée en particulier à la Congrégation qui a, en son nom, la responsabilité des séminaires et des études et il introduit cette intention en la personne d'un évêque venu de l'extérieur de Rome."

Intervenant lors de la 123ème congrégation générale du Concile, le 16 novembre 1964, Mgr Gabriel Garrone, qui vient d'être nommé pro-préfet de la congrégation des séminaires et universités et des études, a fait observer que si l'organisation des séminaires et leur adaptation passent à la compétence des Conférences épiscopales, le travail et les méthodes de la congrégation des séminaires et universités sont entièrement à revoir.

Sa tâche va être augmentée et transformée, avait-il ajouté. Elle va devenir à la fois le confluent et le vase communiquant, le lieu de rencontre des diverses institutions locales, autonomes, mais non indépendantes, et qui doivent collaborer entre elles plus étroitement que dans le passé. La Congrégation devra être renouvelée pour servir les besoins nouveaux, qu'elle devrait être capable de percevoir. Pour cela, elle devra dépasser le mode intemporel, et plutôt négatif, selon lequel elle travaille, et être reliée organiquement à la congrégation qui s'occupera des prêtres.

PARIS — Les commandes de l'étranger à l'industrie aéronautique et spatiale française ont atteint, en 1965, le montant total net de 1.663 millions de francs, chiffre record, supérieur de 26.5 pour cent à celui de 1964, a déclaré à la presse l'ingénieur général Bonte, président du comité national d'expansion de l'industrie aéronautique.

La moitié de ces ventes à l'étranger ont été constituées par des avions ou des hélicoptères, un tiers environ par des engins et missiles, et le reste par des équipements et moteurs. Au total, les ventes ont été faites à 80 pays.

Les Orangistes de l'Ontario sont de nouveau très inquiets

TORONTO — La Grande Loge d'Orange a recommandé la tenue d'une enquête dans les parties de l'Ontario où les citoyens de langue anglaise sont en minorité, afin de bien s'assurer que l'enseignement du français n'a pas priorité sur celui de l'anglais.

Cette recommandation a été une des nombreuses présentées la semaine dernière au premier ministre John Robarts dans un mémoire conjoint de la Grande Loge d'Orange de l'Ouest de l'Ontario et la Grande Loge d'Orange de l'Est de l'Ontario.

"Nous sommes d'avis que la tendance est à l'éducation non confessionnelle," ont dit les Orangistes au premier ministre Robarts. "Les mémoires présentées à la commission sur le bilinguisme et le biculturalisme ont fréquemment fait mention de l'éducation non confessionnelle comme objectif à atteindre pour que soit réalisée l'unité canadienne."

Le mémoire ajoute: "Nous croyons que vous êtes conscient de l'influence divisive qu'exercent les écoles séparées dans de nombreuses parties de la province."

Et le mémoire parle d'une enquête menée à White River, Ont., 150 milles au nord-ouest de Sault-Ste-Marie, où "le président de la commission scolaire a exprimé sa préférence pour le régime des écoles publiques, mais a été puni par le curé pour avoir supporté l'école publique."

Et le mémoire ajoute "qu'une fois de plus les évêques catholiques de l'Ontario demandent des subsides pour l'établissement d'écoles secondaires et veulent avoir leur mot à dire dans les programmes d'études et le choix des manuels scolaires. De plus, ils veulent des collèges pour former des instituteurs catholiques."

"Nous prions instamment le gouvernement de réitérer sa position selon laquelle aucune nouvelle concession ne sera faite à l'éducation catholique dans cette province."

Un système d'écoles qui doit favoriser les valeurs spirituelles et culturelles

(Suite de la première page)

pouvoir a été clairement affirmé dans les cours de justice, réaffirmé par l'article 26 de la charte des Nations unies, et il est constamment mis en lumière par les papes et par maints chefs des sociétés chrétiennes et juive.

C'est donc là une vérité qui dépasse toute discussion. Mais hélas, ce droit prioritaire des parents en matière d'éducation ne reçoit trop souvent qu'une reconnaissance "du bout des lèvres". C'est sans doute pourquoi les nations, les états et les provinces ignorent totalement les conséquences de ce droit fondamental des parents, quand ils s'efforcent de soumettre tous les enfants au moule unique et commun de l'école publique.

Pourtant l'Etat n'existe que pour accomplir ce que la famille ou la communauté ne peut faire par elle-même. Les complexités de l'éducation de nos jours permettent légitimement aux parents de déléguer une partie de leur autorité et de leur droit en ce domaine, mais il reste que l'exercice de ce pouvoir délégué ne permet pas en même temps de changer les règles du jeu ou d'ignorer les désirs des parents en ce qui concerne l'enseignement religieux dans les écoles.

Je suis convaincu que l'immense majorité des catholiques et un grand nombre de protestants et de juifs veulent avec détermination que l'éducation ne soit jamais vidée de son contenu spirituel, ou détournée de son orientation vers le Créateur. Dans cette province et, de fait, dans tout notre pays, des catholiques, des protestants et des juifs financent des écoles et éduquent leurs enfants au prix de grands sacrifices personnels, parce qu'ils ne veulent pas sacrifier leurs convictions profondes ni leurs droits, quoi qu'il en coûte. Même si le coût de l'éducation monte en spirale, ils continueront d'agir ainsi. Et, à moins que les provinces abordent ce problème de façon plus réaliste, ce système d'institutions privées va grandir et progresser.

Ici au Manitoba, des millions de dollars sont dépensés chaque année par les catholiques et par d'autres minorités religieuses pour soutenir des écoles privées et paroissiales. Chez nous en Ontario, les sacrifices financiers des juifs sont tout simplement extraordinaires, pour soutenir leurs écoles hébraïques. L'église réformée hollandaise maintient 45 écoles élémentaires au coût annuel de plus de deux millions de dollars. Les évêques catholiques de l'Ontario, avec les ordres religieux, épargnent au trésor public presque cinquante millions de dollars par année pour soutenir le système des écoles secondaires catholiques. Ce dernier chiffre n'inclut pas les dépenses de construction. Un seul diocèse ontarien a dépensé au-delà de six millions de dollars depuis trois ans pour construire des écoles qui répondent aux exigences de conscience des parents. Comment ne pas citer ici ce membre de la législature de la Colombie-Britannique qui, prenant conscience du coût élevé des écoles paroissiales de sa province, a soutenu il y a à peine une semaine qu'une certaine forme d'aide doit leur être accordée, même s'il ne s'agissait que de reconnaître par ce moyen les énormes économies que les catholiques permettent au département d'Education et aux contribuables.

J'ai vécu en Ontario durant presque la moitié du siècle d'histoire de nos écoles séparées existant légalement. Durant cette période j'ai vu disparaître beaucoup de ce fanatisme et de l'intolérance qui existaient au temps de ma jeunesse. Beaucoup d'étroitesse d'esprit (et, disons-le, on était coupable des deux côtés) a aussi disparu. On jouit donc maintenant d'un meilleur climat de compréhension en Ontario, meilleur plus que jamais depuis la Confédération. Un des plus graves obstacles à une participation encore plus équitable, par nos écoles séparées, au dollar d'éducation provincial, provient actuellement de ce que trop de nos concitoyens sont mal informés de notre but, de notre orientation et des raisons qui nous poussent à conserver notre système d'écoles séparées catholiques. Je puis vous assurer que plus que jamais nous sommes déterminés à conserver ce système parallèle d'éducation.

A propos d'écoles séparées, rappelons tout de suite que cela ne veut pas dire des écoles inférieures aux écoles publiques, même si les édifices ont une apparence extérieure moins riche et même si les services spéciaux sont moins nombreux. D'ailleurs tout ceci se corrige graduellement chez nous, sans jamais oublier qu'on imbibe le programme d'une ambiance religieuse qui doit être commencée et continuée au foyer. De plus, ces écoles ne sont ni dominées ni dirigées par la hiérarchie, mais confiées à une administration laïque. Enfin, loin de "séparer" les enfants catholiques de l'ensemble de la communauté, on jouit non d'un privilège, mais d'un droit constitutionnel reconnu par le Scott Act de 1863, par le British North American Act de 1867 et par de nombreux actes législatifs subséquents de la législature provinciale ontarienne.

L'orateur prouve ensuite par des faits, qu'il cite avec fierté, qu'en dépit de nombreuses difficultés on fournit aux enfants catholiques le cours d'étude du département d'Education, dans une atmosphère qui permet de développer tout le potentiel de chaque élève sur le triple plan intellectuel, moral et spirituel, en reliant toutes choses au Christ.

Aujourd'hui plus de 350,000 enfants fréquentent les écoles séparées de l'Ontario, bien que beaucoup d'enfants catholiques néo-canadiens s'inscrivent à l'école publique, et que beaucoup de petits catholiques doivent forcément fréquenter l'école publique dans les régions où on ne possède pas encore d'écoles séparées. Leur augmentation annuelle scolaire est énorme: depuis l'an passé, elle a été de 2.6% dans les écoles publiques et de 6.7% dans les écoles séparées catholiques; de 1955 à 1966, de 3.5% dans les écoles publiques et de 7.3% dans les écoles séparées, dans la seule région du Toronto métropolitain, de 1946 à 1966, le nombre des élèves des écoles séparées a augmenté de 500% et celui des instituteurs de 600%. A noter qu'il y a présentement dans cette seule région 65,000 élèves dans les écoles séparées et qu'on en prévoit 168,000 dès 1975. Le personnel enseignant de 2,100 professeurs compte 90% de laics.

L'orateur parla ensuite de construction d'écoles nouvelles, de salaires, de programmes d'étude, de personnel pleinement qualifié, d'inspecteurs et surintendants et, plus longuement, du système de financement de ce système d'écoles séparées. Les finances viennent de deux sources principales: le fruit des taxes sur la propriété individuelle ou de corporations, et les octrois provinciaux. Ce système donne encore sujet à maintes injustices, surtout dans le domaine des taxes provenant de corporations ou industries. Mais depuis 1963 le gouvernement Robarts a institué une nouvelle formule d'évaluation qui corrige quelque peu de telles injustices, et ce même gouvernement a promis d'autres réajustements.

Un gouvernement provincial éclairé a donc rendu possible la réalisation de beaucoup de nos espoirs et désirs, continue le conférencier. Mais cette histoire a deux côtés, car si une partie du système scolaire est affamée par manque de moyens financiers, le dommage s'attaque non seulement à ses élèves, mais à toute la société. La province de l'Ontario a enfin reconnu au moins en partie que l'éducation est une responsabilité sociale commune, et qu'il ne peut y avoir d'enfants de seconde classe. Hélas! Même si tout enfant canadien, sans égard à sa race, religion ou école choisie par ses parents, doit jouir d'une pleine éducation de toutes ses virtualités, humaines et divines, cela n'existe pas encore partout ni parfaitement dans notre grand et riche pays!

Comment y parvenir? D'abord il y a l'obstacle encouru du fait que certaines provinces ou régions sont moins riches que d'autres en revenus des taxes personnelles ou des corporations et industries. Cet obstacle, soutient le conférencier, devrait être vaincu par l'aide financière du gouvernement fédéral: "Le gouvernement d'Ottawa devrait payer un octroi par élève de n'importe quelle école... Puisque l'éducation est un service social majeur, on ne devrait plus mettre de distinction entre écoles publiques, privées ou paroissiales, pas plus qu'on n'en met quand il s'agit d'allocations familiales".

A ce propos, continue-t-il, je suis surpris que la recommandation de la récente Commission Royale sur l'Education du Manitoba ait été mise de côté. En Ontario, le gouvernement actuel a pourtant été élu avec une majorité écrasante, même s'il avait déclaré sa politique d'aide aux écoles séparées de la province. C'est là un événement remarquable dans une province où les catholiques sont encore en minorité...

Quittant vitement ce domaine de "controverse politique", l'orateur revint à son sujet: l'éducation. Il montra d'abord comment coopèrent ensemble évêques, clergé, religieux et laïcs. Car clercs et laïcs sont tout simplement deux parties de la même famille, et donc ils doivent travailler dans une atmosphère d'harmonieuse coopération. Par exemple, "l'évêque a la responsabilité de diriger et d'influencer le cours des études religieuses dans chaque école catholique, même si des laïcs, hommes et femmes comme vous et moi, ont la responsabilité de faire fonctionner, de diriger et de maintenir nos écoles".

Puis le conférencier parla des efforts faits actuellement pour assurer à toutes les écoles séparées des professeurs de catéchétique bien préparés, efforts qui, semble-t-il, seront bientôt officiellement épaulés jusque dans l'enceinte des écoles pédagogiques de la province. Il expliqua le rôle des commissaires élus, dont les responsabilités sont très grandes et exigent une sérieuse préparation en ces temps de réforme de l'éducation pour répondre aux exigences du présent et de l'avenir. Il ajouta quelques mots au sujet des mouvements de Parents et Maîtres qui permettent des "contacts personnels" entre parents, éducateurs et commissaires.

Il fit enfin un tour d'horizon des questions sérieuses à résoudre d'ici quelques années: les enfants surdoués, les nouvelles matières à inscrire au programme, les équipes d'instituteurs spécialisés, la télévision dans la classe, l'orientation professionnelle, etc., etc. C'est ici qu'il parla d'écoles respectant les conditions canadiennes du bilinguisme et du biculturalisme, et des classes de français aux étudiants de langue maternelle anglaise, ajoutant quelques détails au sujet des écoles séparées "françaises" du Grand-Toronto.

L'orateur pouvait conclure ensuite avec enthousiasme qu'on doit mettre tout en oeuvre pour que nos écoles catholiques séparées, privées et paroissiales répondent parfaitement au "défi" de notre société actuelle et future. "En Ontario nous avons tout de même des fonds pour agir ainsi, pourvu que nos gens s'y intéressent vraiment et, par-dessus tout, incitent des jeunes à la vocation d'enseignant. Ici au Manitoba et en Colombie-Britannique les nuages de l'injustice et de l'incompréhension sont encore épais et pesants, mais un jour, peut-être pas trop lointain, le soleil de la justice et de la compréhension percera à travers ces nuages. En attendant, vous avez l'appui au moins moral, l'affection et les prières de vos frères de l'Ontario. Nos écoles catholiques, séparées ou privées ou paroissiales, sont d'une si grande importance pour toute la nation en ce temps de richesses matérielles et de matérialisme agnostique. Elles doivent être maintenues, et nous qui avons gagné jusqu'à un certain point la lutte pour l'aide financière de l'Etat devons prêter aux autres notre temps, nos talents, et même notre aide financière jusqu'à ce que l'heure de Dieu sonne pour vous aussi: l'heure de la justice".



Le lieutenant-colonel W. A. Matheson, commandant des forces armées au Manitoba et officier responsable de l'aide aux autorités civiles de la province, a rapidement répondu au S.O.S. de l'Organisation des Mesures d'Urgence dès les débuts de la menace d'inondation. C'est pourquoi des centaines de militaires de Winnipeg, Gimli, Shilo et Portage-la-Prairie ont travaillé à l'érection des digues, coopéré au bon fonctionnement des centres d'opération et d'accueil, fourni des pièces d'équipement, surveillé les eaux du haut des airs en avions ou en hélicoptères, dynamité les glaces si nécessaire, etc., etc. Il convient de rendre hommage à ces centaines de militaires, mais aussi... à tous les civils qui bénévolement ont donné de leur temps et de leur dévouement pour assurer la meilleure protection possible contre la menaçante inondation, d'Emerson au Grand-Winnipeg. Dans la photo ci-dessus des soldats érigent la digue de sacs de sable à Parc Elmwood, quartier de St-Vital. (Photo Armée Canadienne)

LES MARIAGES MIXTES

Normes pratiques

Archevêché de Saint-Boniface
1.4.66 — 12//66

1. — Il faut remarquer que le conjoint catholique garde l'obligation de faire baptiser et d'éduquer dans la religion catholique tous les enfants qui naîtront du mariage. Au fait, l'Instruction met en relief cette responsabilité de la partie catholique.

2. — La partie catholique doit promettre de faire baptiser et d'éduquer dans l'Eglise Catholique tous les enfants qui naîtront du mariage.

3. — Cette promesse de la partie catholique doit normalement être faite **par écrit.**

4. — Même si la partie non-catholique n'est plus tenue de promettre "que tous les enfants...", elle doit promettre de ne point s'opposer à l'accomplissement par la partie catholique de ses devoirs en ce qui concerne le baptême et l'éducation des enfants dans l'Eglise Catholique.

5. — La procédure normale consiste à demander à la partie non-catholique une promesse **écrite.** Toutefois, une promesse **orale sincère** suffit si la partie non-catholique met objection à **signer** la promesse.

6. — Si la partie non-catholique ne veut aucunement promettre, **pas même oralement,** l'Instruction demande de déférer le cas au Saint-Siège pour décision. En pratique, cela veut dire qu'alors l'Ordinaire du lieu ne peut pas accorder la dispense. Il est probable que le Saint-Siège n'accordera la dispense que rarement, pour des raisons extraordinaires.

7. — Quand la partie non-catholique promet oralement seulement, le prêtre qui présente la demande de dispense doit attester par écrit qu'une telle promesse orale a été faite. (Un espace est prévu à cet effet au bas de la formule des promesses.)

8. — L'Instruction rappelle la prescription du canon 1094 qui demeure inchangée au sujet de la forme canonique requise pour la validité du mariage.

9. — L'Instruction accorde aux Ordinaires de lieu la faculté de permettre dans la célébration des mariages mixtes l'usage des rites sacrées, i.e. la Messe nuptiale, la Bénédiction nuptiale, etc... Cette permission est accordée dans les diocèses de St-Boniface et de Winnipeg. Le curé jugera des circonstances où il est recommandable de profiter de cette permission.

10. — Pour ce qui est de permettre au ministre non-catholique d'adresser "des paroles de voeux et d'exhortation..." (cf. no V), le curé peut le permettre, si cela est demandé explicitement, mais il se rappellera qu'il "faut absolument éviter toute célébration en la présence d'un prêtre catholique et d'un ministre non-catholique dans l'exercice simultané de leurs rites respectifs... et éviter aussi le danger d'étonnement". Dans ces cas, le ministre peut assister à la cérémonie dans le sanctuaire et, de là, adresser la parole et présider une prière commune après la dernière bénédiction, avant que le prêtre ne quitte le sanctuaire.

11. — "L'excommunication prévue par le canon 2319, par. 1, no 1, pour ceux qui célèbrent le mariage devant un ministre non-catholique, est abrogé. Les effets de cette abrogation sont rétroactifs". Il faut éviter toute confusion au sujet de cette levée de l'excommunication encourue par les catholiques qui attentent ou ont attenté mariage devant un ministre non-catholique. Il est clair que ces mariages sont et demeurent invalides. Ceux qui les ont contractés ne peuvent pas fréquenter les sacrements aussi longtemps qu'ils vivent dans cette situation irrégulière. Le seul changement dans leur état est qu'ils ne sont plus sous le coup de la censure. Aucune faculté spéciale n'est requise pour absoudre ceux-ci au for sacramentel s'ils cessent de vivre ensemble, ou s'ils font revalider leur mariage dans l'Eglise Catholique. Ceci s'applique à tout mariage devant un ministre non-catholique, qu'il s'agisse d'un ou de deux conjoints catholiques.

12. — Dorénavant, on se servira de la nouvelle formule des promesses.

13. Ces normes ont force de loi dans les diocèses de St-Boniface et de Winnipeg.

Fait à St-Boniface, Manitoba, ce 1er avril 1966.

† Maurice BAUDOUX,
Archevêque de St-Boniface
† George B. FLAHIFF,
Archevêque de Winnipeg

* * *

Approche pastorale

Archevêché de Saint-Boniface
5.4.66 — 13//66

Chers collaborateurs,

L'Instruction "Matrimonii Sacramentum" publiée le 18 mars 1966 par la Congrégation pour la Doctrine de la Foi, dont vous avez reçu copie (cf. 10//66), commande un ajustement dans l'approche pastorale des mariages mixtes.

Les "Normes pratiques" (cf. 12//66) en favorisent une application souple et éclairée pour les diocèses de St-Boniface et de Winnipeg.

Afin de favoriser l'accueil lucide des responsabilités nouvelles, permettez-moi de relever quelques aspects sur lesquels votre prudence pastorale est particulièrement appelée à s'exercer.

1. — Mariage chrétien:

L'inauguration de quelques changements dans le domaine des mariages mixtes fournit l'occasion de mettre en valeur la sainteté de tout mariage chrétien. Il est du devoir du pasteur d'éveiller la conscience de ses fidèles aux responsabilités conjugales et familiales qui découlent de la foi en Jésus-Christ. La première partie de l'Instruction propose la doctrine et la motivation surnaturelle qui doivent étayer les engagements de foi absolument inchangés. Ce texte guidera la prédication et la catéchèse destinées soit à promouvoir les mariages entre catholiques, soit à prémunir les personnes décidées à entrer dans un mariage mixte. De fait, la plupart des Eglises s'entendent pour déconseiller les mariages mixtes.

Une sollicitude très soignée poussera donc le pasteur non seulement à obtenir les **promesses requises,** mais plus encore à bien expliquer l'objet de chaque promesse et à éclairer la foi du conjoint catholique. Celui-ci, en effet, assume dans la logique de sa foi et librement la lourde charge de pourvoir au baptême et à l'éducation chrétienne des enfants. L'Instruction rappelle explicitement qu'aucune concession n'est possible "pour ce qui a trait au droit divin", quoi qu'il en soit des modifications disciplinaires de l'Eglise. En ce contexte seul, les promesses des conjoints auront valeur de garantie et d'engagement enraciné dans la foi.

2. — Rite du mariage mixte:

La célébration de tout mariage mixte doit encore se faire devant le prêtre.

Les "Normes pratiques" confient au jugement du curé le choix de la forme liturgique, avec ou sans messe, et l'intervention du ministre non-catholique. En ces domaines il faut s'inspirer constamment des principes établis de l'oecuménisme, promulgués par Vatican II, dont l'application sera bientôt précisée dans un Directoire.

a) Forme liturgique:

Il est habituellement préférable de suivre le rituel pour la célébration du mariage en dehors de la messe. Ce rite prévoit une Liturgie de la Parole qui exprime bien la dignité du sacrement et qui permet à la fois une vraie participation de toute l'assemblée.

Toute décision d'accorder la célébration du mariage mixte avec messe devrait s'appuyer sur une motivation chrétienne et présuppose une demande commune et réfléchie des conjoints baptisés. Il serait sans doute peu sage d'opter pour la célébration de l'Eucharistie si la partie non-catholique y est réticente ou souffrirait de ne pouvoir se joindre à son époux dans la communion sacramentelle.

b) Présence du ministre non-catholique:

Il convient de se montrer particulièrement soucieux des motifs spirituels de la demande expresse des conjoints et de procéder avec sagacité sur cette voie neuve de la pastorale.

Avant d'agréer l'intervention du ministre non-catholique le curé devra se rendre compte des conditions religieuses favorables, prévoir une action mutuellement acceptable et réaliser une entente commune.

Il est actuellement mieux de ne pas rechercher la présence du ministre non-catholique et de la considérer comme exceptionnelle. Cette présence serait plus acceptable à la célébration du mariage en dehors de la messe.

Dans l'anticipation des joies pascales je vous bénis en Jésus, Christ et Seigneur.

† ANTOINE, évêque

L'usage des moyens contraceptifs fait l'objet d'une note pastorale

Une note pastorale que l'archevêque de Munich, le cardinal Doepfner, avait destinée aux prêtres de son diocèse pour les aider à résoudre les problèmes posés par les couples qui usent de moyens contraceptifs se trouve livrée au public depuis sa publication dans l'hebdomadaire catholique anglais "The Tablet".

Cette note dit en substance que ne s'excluent pas de la table de communion les époux qui se croient contraints d'utiliser les moyens contraceptifs non conformes à la nature, s'ils ne le font pas à la légère ni d'une façon habituelle et considèrent cet usage comme une solution d'urgence regrettable.

On sait que le cardinal Doepfner a été nommé par le pape, avec le cardinal Heenan, archevêque de Westminster, vice-président de la commission chargée d'étudier les problèmes de la natalité et de la famille.

Les directives du cardinal Doepfner ayant été largement diffusées par la presse mondiale dans les traductions parfois imprécises, un résumé officiel en a été préparé. En voici le texte que nous empruntons aux "Informations catholiques internationales":

"Il est d'une importance décisive, pour la bonne et sainte réussite du mariage chrétien, que les jeunes conjoints se placent délibérément, dès le commencement de leur vie conjugale, sous la direction de Dieu. Dans les circonstances actuelles, il se peut qu'après quelques années de mariage seulement, ils se trouvent devant une situation difficile où il serait irresponsable de leur part d'avoir un autre enfant, au moins pendant quelque temps, alors que l'union conjugale est et demeure de la plus haute importance pour la stabilité intérieure de leur foyer et pour le mûrissement de leur amour conjugal.

"Lorsque ces conjoints, cherchant à construire leur mariage dans un esprit de responsabilité chrétiennne mutuelle et avec le souci du bien de leur enfant, pensent que, dans une telle situation difficile, ils ne peuvent éviter d'avoir recours à des moyens "contre nature", on ne saurait purement et simplement les accuser d'abus du mariage. Cependant, compte tenu des questions précises qui font actuellement l'objet de débats intensifs chez les théologiens moraux, et les déclarations ecclésiastiques faites jusqu'à présent, les autorités doctrinales et pastorales de l'Eglise ne peuvent pas non plus donner une approbation générale à de telles pratiques.

"Des conjoints responsables qui se voient obligés d'employer des moyens contraceptifs, non pas à la légère et de façon habituelle, mais plutôt comme une regrettable solution de fortune, peuvent considérer que, ce faisant, ils ne s'excluent pas de la table de communion. Ils découvriront alors en toute humilité qu'ils ne font que s'acheminer vers un amour conjugal plus mûr et pleinement harmonisé à la volonté de Dieu, et qu'ils doivent s'efforcer sincèrement de répondre à l'invitation aimante de Dieu dans la plénitude de l'amour".

D'autre part, dans une entrevue accordée à un magazine italien, le cardinal Alfredo Ottaviani, pro-préfet de la congrégation de la doctrine de la foi et président des commissions des évêques sur la natalité, a révélé que cette commission serait en mesure de remettre au pape le résultat de ses travaux "d'ici la fin de l'année et probablement dans le courant de l'été".

En feuilletant le journal

Je me souviens...

par J.-R. Doiron

Il y a 10 ans (1956)

La Commission royale d'enquête (Tremblay) sur les problèmes constitutionnels a établi comme principe de base que si la culture française doit survivre au Canada, la province de Québec doit se considérer comme le foyer de tous les Canadiens français et aider les minorités françaises des autres provinces.

CKSB comptait dix ans d'existence. Beaucoup de progrès avaient marqué ces années des débuts et on envisageait l'avenir avec espoir. Les annonces avaient rapporté la somme de $102,745.71 en comparaison de $99,007.33 l'année précédente. Le total des revenus avait été de $105,746.88, donnant un bénéfice net de $1,168.73.

Le club junior de hockey de La Broquerie défaisait ses adversaires de Steinbach pour remporter la coupe Préfontaine. Les compteurs de La Broquerie avaient été Adélard Pelletier, Pierre Pelletier, Roland Gauthier, Paul Taillefer et Urbain Bonin. Un vote rendu par les spectateurs déclarait qu'Adélard Gauthier avait été le meilleur joueur de la saison.

Toute la paroisse d'Otterburne, Man., se donnait la main pour présenter à son curé, le R. P. Albert Denis, C.S.V., un festival français. Le personnel de la Maison St-Joseph, les Soeurs Oblates et les instituteurs et institutrices de la paroisse participèrent à l'organisation de cette fête. La soirée fut un réel succès.

Il y a 20 ans (1946)

A compter de 1946, le 1er juillet n'était plus la "fête du Dominion", mais la "fête du Canada". On rapportait que les jeunes libéraux avaient forcé la main du cabinet fédéral en la matière. On demandait en même temps que le gouvernement déclare qu'"un citoyen canadien est un sujet de Sa Majesté le roi du Canada".

A Willow-Bunch, le cercle local de l'A.C.F.C. offrait des prix de français aux élèves du couvent. Les gagnants étaient Claire Allard, 10e année; Carmel Lemieux, 5e anné; Jeanne Raboud, 8e année; Lilian Desjardins, 4e année; Thérèse Boulianne, 3e année.

Les élèves du Collège de Gravelbourg donnaient une soirée récréative en anglais. Ils présentaient la comédie "The Private Secretary". Les vedettes de la scène étaient Norman Huot, François Dupont, Armand Mansière, Georges Laprise, Louis St-Arnaud, Yves de Margerie, Raymond Parent, Armand Guénette, Roger Beaudoin, Rodrigue Taillon, Laurent Isabelle et Euclide Bourassa.

L'Union Nationale Française tenait ses élections annuelles à St-Boniface. Le scrutin favorisait les officiers suivants: Pierre Chabalier, président; J. Escaravage, vice-président; A. Soulier, secrétaire; P.-A. Frossais, trésorier; G. Taburet, E. Ragot, H. Orieux, Mmes L. Camajou et E. Chauvière, membres du Conseil.

Il y a 30 ans (1936)

Richard Bruno Hauptman, reconnu coupable par un tribunal américain d'avoir enlevé et tué le bébé Lindberg, fils du célèbre aviateur américain, expiait son crime dans la chaise électrique. Il était mort sans faire d'aveu.

Le cabinet fédéral autorisait un prêt de $1,300,000 à la Saskatchewan pour fins d'assistance-chômage en plus des octrois mensuels de secours pour les trois premiers mois de l'année.

Pendant la période mars 1930 et mars 1934, 146,660 immigrants furent admis au Canada. De ce nombre, 73,846 étaient d'origine britannique; 15,694 allemands; 11,553 français; 5,763 polonais; 5,785 israélites. Pendant la même période 70,322 émigraient du Canada vers les Etats-Unis.

La situation du chômage s'améliorait légèrement au Canada. En 1933, le nombre de chômeurs recevant des secours directs était de 1,533,842; en 1934, 1,491,054; en 1935, 1,431,093, et en février 1936, 1,310,420.

Un joueur de hockey de St-Boniface, Modère (Mud) Bruneteau, inscrivait son nom dans les annales de ce sport en comptant le point gagnant dans une partie Detroit-Montréal (Maroons) après 176 minutes et 30 secondes de jeu. Bruneteau avait été initié au hockey à St-Boniface alors qu'il jouait sous l'entraîneur Désiré Bélanger.

Il y a 40 ans (1926)

Il était rumeur — à Toronto, bien entendu — que le second fils du roi George V, le duc d'York, soit nommé gouverneur général du Canada en remplacement du vicomte Byng. (Ce brave garçon a fait bien mieux. Grâce à l'abdication de son frère aîné, il devint roi sous le nom de George VI.)

Le poste CFCA, propriété du "Star" de Toronto, ayant accepté d'irradier le sermon du prédicateur du carême à la cathédrale de Toronto, termina l'émission abruptement au milieu du sermon. On disait avoir craint que le sermon ne déplaise aux protestants de la Ville-Reine (?). Le thème du sermon était "Tolérance de l'Eglise catholique".

Le correspondant de Fannystelle, Man., écrivait: La fête de Pâques n'a pas été aussi solennelle que l'an dernier. La chorale, je ne sais pour quelles raisons, ne nous a donné aucun chant harmonisé. Le chant a été comme celui d'un dimanche ordinaire. Heureusement que, aux vêpres, les enfants nous ont rappelé que c'était Pâques. Tout est bien qui finit bien! Alléluia!

Les lauréats pour le mois de mars 1926 à l'école du Sacré-Coeur de Winnipeg étaient: cours préparatoire, René Auger et Annette Poirier; 1er degré, Marie Watt et Thérèse Gosselin; 2e degré, Fernande Paquin et Antoinette Gentes; 3e degré, Norbert Guertin et Laurette Rhéaume; 4e degré, Suzette Buffet et Wilfrid Cardin; 5e degré, Jean Carignan et Lorraine Bourbonnais; 6e degré, Jeanne d'Arc Aubin et J.-E. Villeneuve; 7e degré, Léonne Bourbonnais et Marie Lemarbre; 8e degré, Marguerite Doyle et Noé Chevrier.

Il y a 50 ans (1916)

La Liberté rapportait que le ministère de l'Agriculture s'était procuré un troupeau de cattalos. C'était une nouvelle espèce de bétail résultant du croisement du bison (buffalo) avec les bovins domestiques. Les expériences avaient été effectuées sur une ferme de Big Island, à Bobcaygeon, Ontario. De semblables expériences avaient été tentées dans le Kansas depuis 1886.

Les statisticiens ne souffrait pas de pruderie, il y a cinquante ans, comme en fait foi l'entrefilet suivant en provenance de Winnipeg: Il y eut en février (1916) 720 naissances, 216 mariages, 210 décès. Le nombre des naissances illégitimes a été de 48, une proportion de 6½ pour cent.

Toujours à Winnipeg on rapportait qu'un M. Samuel Morgan, un employé des postes, était mort d'une assez étrange expérience: il avait avalé son ratelier.

La fameuse inondation de 1916 commençait. La rivière Rouge était montée de six pieds et 300 personnes de Fargo, Dakota Nord, avaient été chassées de leurs logis.

M. Camille Fournier, professeur de français aux cours du soir à l'école Taché de Norwood, recevait, de ses élèves intéressés et reconnaissants, un joli parapluie à l'occasion de la terminaison des cours.

OTTAWA (CCC) — Une quête commandée sera faite dans toutes les églises catholiques du Canada le 29 mai prochain, jour de la Pentecôte, pour assurer la participation financière de l'Eglise catholique canadienne à l'érection du Pavillon chrétien pour l'Exposition universelle qui se tiendra à Montréal en 1967.

La nouvelle en a été annoncée par le Secrétariat général de l'Episcopat canadien, à Ottawa.

Il est prévu que, selon les prévisions actuelles, le Pavillon chrétien coûtera environ 1,300,000 dollars, et que la contribution de l'Eglise catholique sera d'environ 660,000 dollars. Le montant que chacune des sept Eglises est appelée à fournir est établi au prorata du nombre de ses fidèles.

Les six autres Eglises participantes organiseront aussi des collectes similaires à celle qui sera faite dans les églises catholiques du Canada. Ces collectes seront faites à peu près à la même époque.

La Liberté et le Patriote
Membre de l'A.B.C. et de la C.W.N.A.



Journal hebdomadaire imprimé le mercredi, à Winnipeg, Manitoba, au numéro 619 de l'avenue McDermot, par la Canadian Publishers Limited

Tirage ABC Certifié

Administration, Brunelle Léveillé; rédaction, Roméo Bédard; publicité, Joseph-E. De Gagné.

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à **La Rédaction,** 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. **(Tél.: 775-8443)**

Toute correspondance relative aux abonnements et à la publicité doit être adressée à **L'Administration,** 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. **(Tél.: 774-3415)**

Canada: 1 an, $3.50; 2 ans, $6.00
Autres pays: un an, $4.50; deux ans, $8.00

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa, et pour affranchissement payé en numéraire.

La Veillée A l'Hôtel de Ville

par M. Henry LANE,
courriériste municipal
de La Liberté et le Patriote

Le lundi 11 avril avait lieu la réunion régulière du conseil de la Ville de St-Boniface.

Parmi la correspondance lue par le greffier, nous remarquons une lettre de l'Association Canadienne de la Sécurité Routière (Canadian Highway Safety Association) qui invite le maire ou un délégué du conseil à une réunion importante où l'on discutera ce que l'Association considère être le problème no 1 de notre société moderne: les accidents de la route.

M. Irving, avocat, représentant du comité sur les heures des Magasins (CASH), ainsi que l'Association des Marchands au détail et leurs employés, et fort aussi de l'appui du Congrès du Travail, présentait une pétition signée par 1,300 marchands des diverses régions du Grand-Winnipeg, demandant qu'un règlement soit adopté régissant les heures d'ouverture et de fermeture de certaines catégories de magasins. M. Irving lut un mémoire où il démontrait que l'ouverture des magasins sans contrôle par rapport à l'heure est un fardeau sur le petit détaillant et de fait augmente le prix de la marchandise. Il reconnait la nécessité d'une concurrence honnête pour protéger le consommateur, mais que cette concurrence devrait être maintenue dans les limites normales. Le règlement préconisé par l'Association des Marchands permettrait l'ouverture des magasins entre 5 h. et 6 h. p.m. et jusqu'à 9 h. p.m. les jeudis et vendredis; on permettrait aussi l'ouverture le mercredi soir lorsque le jeudi ou le vendredi est jour férié. Il y aurait aussi permission d'ouverture pendant la semaine pascale, ainsi que durant le mois de décembre. Ces règlements ne s'appliquent pas aux magasins qui ne vendent que des marchandises périssables ni au petit marchand du coin.

L'échevin Turner demande à M. Irving quelle situation envisagerait nos marchands si une ville ou municipalité contiguë n'adoptait pas ce règlement et fairait alors concurrence à nos marchands en gardant ses magasins ouverts tous les soirs. M. Irving assure le conseil que le même règlement sera présenté à tous les conseils municipaux du Grand-Winnipeg et espère qu'il y aura unanimité.

L'échevin McGurran demande s'il n'y a pas dans l'acte provincial qui régit le commerce (Shops Regulations Act), une section qui permettrait d'empêcher la vente de telle ou telle marchandise dans certains magasins. M. Irving admet que cette section existe dans l'acte et que le règlement présenté définit les diverses catégories de magasins par le montant de ventes de certaines marchandises.

M. Allard, représentant les employés des magasins au détail, démontre l'effet de la concurrence illimitée dans les heures de fermeture des magasins sur la vie sociale des employés et ne leur permet pas de jouir de la vie comme la plupart des citoyens; cette concurrence contribue aussi à la délinquance juvénile, puisque souvent, lorsque les parents vont magasiner, les enfants sont sans surveillance; elle augmente aussi les prix de la marchandise sans créer d'autres emplois. Le conseil décida de remettre l'étude de cette requête au comité de législation.

L'échevin Softley s'indigne contre le fait que le journal "Winnipeg Tribune" ait publié un article où l'on affichait que Mlle Canada, notre Diane Landry, était de Winnipeg.

L'échevin Ludwich attire aussi l'attention du conseil sur un reportage du "Star" où un article sur Winnipeg lui semble souligner le fait français à St-Boniface d'une manière regrettable en montrant une photo d'un panneau-réclame entouré de taudis.

L'échevin Turner fait rapport de l'assemblée à laquelle il a assisté comme représentant de la ville où il fut décidé qu'on demanderait aux membres de la Légion Canadienne de s'occuper de la patrouille des digues, jour et nuit; l'échevin dit que la légion s'occupe de former des équipes.

Le club de golf de St-Boniface avise qu'il y a de 20 à 25 ouvertures pour ceux qui seraient intéressés à se joindre à ce club de golf et M. le maire croit qu'il irait de l'intérêt de notre ville que plus de nos citoyens deviennent membres de ce club, vu qu'il bénéficie de certains octrois; dans les années passées il y a déjà eu pas mal de critiques à cet égard vu que la plupart des membres de ce club n'étaient pas de notre ville et qu'il semblait alors impossible de s'y faire admettre. Avis aux intéressés.

M. le maire remercie encore une fois tous ceux qui ont si bien coopéré à préserver notre ville de l'inondation qui aujourd'hui heureusement ne semble pas être si désastreuse.

L'échevin Turner propose un vote de condoléances à l'échevin Hart lequel vient de perdre sa mère, une citoyenne bien dévouée à sa ville et à sa paroisse Holy Cross où elle fut organiste pendant nombre d'années.

L'échevin St-Hilaire propose que l'ingénieur s'informe des moyens à prendre et ce qu'il en coûterait pour l'installation de détecteurs de gaz de monoxide de carbone dans tous les véhicules de la ville.

Le conseil adoptait un règlement autorisant la ville à emprunter, soit des fonds généraux de la Banque Canadienne Nationale la somme de $100,000 pour financer d'une façon intérimaire le coût de défense contre l'inondation, jusqu'au remboursement de ces frais par la province du Manitoba.

On donnait aussi dernière lecture du règlement affectant la délimitation des quartiers électoraux de notre ville.

A lundi prochain.

Un échange d'étudiants du Kansas et du Manitoba

Depuis deux ans il s'était établi un échange d'étudiants franco-manitobains avec des étudiants américains du centre des Etats-Unis. Du côté canadien, le Conseil Canadien des Chrétiens et Juifs organisait et financait le projet. Jusqu'à maintenant on n'avait invité que les jeunes de St-Boniface, Winnipeg, Ste-Anne-des-Chênes et St-Norbert à participer à cette aventure internationale.

Pour l'été de 1966, l'invitation s'étend à tous les jeunes des 10e, 11e et 12e années de notre province qui sont de foyers où l'on parle français, car les jeunes Américains sont des étudiants de français qui veulent avoir l'occasion de mettre en pratique leurs notions théoriques. Ils sont tous de l'état du Kansas et viennent des centres suivants: Topeka, Kansas City, Wichita et Emporia.

Le Conseil des Chrétiens et Juifs paie la moitié des frais de transport; il reste au jeune Canadien à fournir environ $25.00.

Les étudiants manitobains se rendent au Kansas au début de juillet et demeurent deux semaines chez leur compagnon ou compagne, puis reviennent avec les jeunes Américains qui séjourneront deux semaines au Manitoba. L'expérience du passé a révélé bien des avantages dans ce mode d'échanges; il s'accomplissait déjà entre Canadiens de langue anglaise de l'Ontario et de l'Ouest et Canadiens de langue française du Québec. L'offre des organisateurs du Kansas a permis aux jeunes de langue française du Manitoba de profiter à leur tour de cette aventure culturelle.

Les coordonnateurs de l'échange Kansas-Manitoba français sont M. Frazer Earle, secrétaire exécutif du Conseil Canadien des Chrétiens et Juifs à Winnipeg, et le R. P. Ludger Guy, S.J., du Collège de St-Boniface.

Pour tout renseignement sur l'échange et pour l'obtention de formules d'inscription, on peut s'adresser au Père Guy, 200, avenue de la Cathédrale, St-Boniface, Manitoba.



M. GILLES BOUCHARD

Maintenant il voyage moins mais . . . toujours plus loin

Les compagnies aériennes vont recommencer bientôt à se partager le flot des touristes canadiens qui veulent unir l'agréable à l'utile au cours de leurs vacances estivales, et donc vont s'acheminer vers l'Europe, ou le Mexique, ou le Moyen-Orient. C'est dire que les agents d'Air Canada, d'Air Pacifique, de la B.O.A.C., d'Air France, de K.L.M. du Canada, etc., multiplient les efforts présentement pour vanter les avantages de leurs compagnies respectives.

Parmi ces agents, M. Gilles Bouchard, de St-Boniface, manifeste un esprit d'initiative remarquable au profit du bureau K.L.M. ici à Winnipeg. On le vit fréquenter les milieux les plus divers du Grand-Winnipeg pour attirer les clients éventuels vers toutes les parties du monde: pays d'Europe des deux côtés du rideau de fer, pays d'Orient, d'Afrique, d'Amérique du Sud, d'Océanie. Par ses conférences de presse, par ses contacts avec les agences de voyage, il déniche chaque jour des voyageurs nouveaux en quête d'un avion confortable et d'un itinéraire agréable.

Ce jeune Franco-manitobain est né à St-Boniface en 1932. Au cours de ses études à l'école Provencher et au Collège de St-Boniface, il prit vite l'habitude de consacrer ses vacances à un travail rémunérateur. C'est ainsi qu'il a travaillé tout particulièrement dans les mines de charbon et de gravier de la Saskatchewan, surtout dans la région d'Estevan. Il prit dès ce moment l'habitude du contact humain.

Dès sa sortie du collège, il s'inscrit pour un an au cours commercial de l'école technique du Manitoba, ce qui lui vaut ensuite un travail de responsabilité à la compagnie Stuart de Winnipeg. Il s'initie dès lors aux grands problèmes d'importation et d'exportation des huiles et essences qui sont la base même des produits alimentaires. Son imagination le transporte souvent vers ces pays que "Stuart" dessert quotidiennement: Madagascar, Haïti, Mexique, Italie, les Balkans, etc.

Il accomplit si bien sa tâche que les patrons le transfèrent bientôt au bureau-chef de Montréal où, après huit mois, on lui confie la responsabilité des relations extérieures. Fier de travailler pour ces géants de l'industrie canadienne que sont les M. O. Simpson et E. P. Taylor, il entreprend dès lors sa vie de "voyageur de commerce" vers New York, Chicago, Los Angeles, Boston, les Maritimes, Terre-Neuve, l'Ouest Canadien. Il aime sans doute ces voyages, mais surtout son rôle d'agent de relations extérieures qui consiste à créer et à resserrer les liens entre le marché et une compagnie qui fait face aux problèmes de l'automation. Donc il étudie les marchés éventuels, il s'assure du bon personnel à chaque endroit, il multiplie les contrats d'achat-vente, il s'initie pratiquement aux problèmes technologiques que pose déjà la nature des produits naturels et artificiels qu'il offre comme base de produits alimentaires. Cette initiation pratique lui vaut bientôt, de la part des patrons, un stage d'étude de deux ans à l'Université McGill où la technologie de base en produits alimentaires artificiels lui livre tous ses secrets.

Après ses études à McGill il revient donc aux relations extérieures, reprenant ses voyages hebdomadaires vers les grandes cités du Canada ou des Etats-Unis. Mais cette vie agitée pendant six ans et demi a raison un jour de sa santé. Il doit donc s'imposer un vrai congé, le premier congé depuis son départ du Manitoba. Il revient à St-Boniface, renoue relations avec ses anciens amis, s'adonne à ses loisirs préférés que sont la lecture et la pêche, et . . . rencontre Louise Rémillard. Bientôt ce sont les fiançailles, puis les projets de mariage, enfin le désir d'une vie familiale stable. C'est à ce moment que Gilles se souvint de conversations animées avec son ami Arthur D'Eschambault qui lui vantait les avantages d'une vie d'agent de vente au service de compagnies d'aviation. En 1960 il refuse donc de retourner prendre son emploi à Montréal et commence à travailler, à temps partiel, pour l'agence de voyage D'Eschambault dans sa ville natale.

Dès lors il multiplie dans tous les milieux du Grand-Winnipeg les "promotions" de vente et les conférences. Son imagination fertile attire les clients-voyageurs vers Air France, Air Canada, etc., car il leur a fait aimer les grands pays de culture par ses expositions d'Avril à Paris, des grandes parfumeries d'Europe, des tissus Boussac, de la haute couture . . .

Un jour, le bureau de K.L.M. à Winnipeg, invite M. Gilles Bouchard à devenir son agent de vente au Manitoba et dans l'ouest de l'Ontario. Il accepte en septembre 1962. Le mariage Bouchard-Rémillard aura lieu le 25 mai 1963. C'est la stabilité enfin!

K.L.M. du Canada fait partie de la grande compagnie d'aviation néerlandaise dont le réseau couvre tous les continents du monde. Il y a envolée chaque jour de Montréal vers Amsterdam, Hollande, d'où les voyageurs peuvent s'acheminer directement vers Moscou, Tokyo (via le Pôle Nord), l'Inde, l'Afrique, Israël (Tel Aviv), les neufs pays européens derrière le rideau de fer, l'Australie, l'Amérique du Sud, etc. Ici au Canada K.L.M. possède huit bureaux: Montréal, bureau-chef, Québec, Toronto, Winnipeg, Saskatoon, Edmonton et Vancouver. Le bureau régional de Winnipeg, dont dépend celui de Saskatoon, a un territoire très vaste qui va de Fort William aux Rocheuses. Son personnel comprend: M. R. Broers, Hollandais; M. Gilles Bouchard, gérant des ventes; et quatre demoiselles "polyglottes". Ces personnes parlent, ensemble, onze langues vivantes, dont le français, l'anglais, le hollandais, l'allemand, l'ukrainien, l'italien, le polonais, le russe. C'est dire que la population cosmopolite du Winnipeg métropolitain est assurée d'un service parfait. D'ailleurs, sur les avions de K.L.M. l'hôtesse doit absolument parler au moins quatre langues pour mieux servir la clientèle.

Ces huit bureaux canadiens ont pour tâche essentielle de "vendre" 144 billets chaque jour, afin que le réacté qui quitte Montréal vers la Hollande soit bien rempli. Comme dit M. Bouchard: "Le cordonnier qui a 50 paires de chaussures à vendre peut le faire aujourd'hui ou demain, mais nous devons vendre aujourd'hui, non demain." C'est pourquoi Gilles s'acharne par tous les moyens à susciter un intérêt "pour les voyages" au sein de la population, et à canaliser cet intérêt vers K.-L.M. On le retrouve donc régulièrement au milieu de congressistes polonais ou ukrainiens, d'hommes d'affaires des pays scandinaves, des communautés juives, des clubs de langue anglaise, dans les restaurants "ethniques", dans les mouvements de langue française, etc. A ce propos, il est en contact habituel avec les agences de voyage D'Eschambault et Sabourin à St-Boniface, et il a su convaincre ses "patrons" qu'annoncer dans La Liberté et le Patriote constitue un excellent placement.

Tout de même, cette vie très active ici au Manitoba ne l'empêche aucunement de jouir lui-même de bons voyages K.L.M. C'est ainsi qu'il fit son voyage de noces en 1963 en Hollande, Belgique, France et Angleterre. Le mois prochain il devra se rendre à Amsterdam pour un voyage d'affaires. Avant la fin de cette année 1966 il fera un voyage d'étude dans sept des neuf pays derrière le rideau de fer: Russie, Pologne, Allemagne de l'Est, Bulgarie, Roumanie, Tchécoslovaquie et Yougoslavie. En septembre prochain il passera trois semaines avec son épouse dans les pays scandinaves, l'Allemagne, l'Italie et Paris.

C'est ainsi que le mariage a bien pu diminuer sa fringale du voyage, mais, ajoute-t-il avec un fin sourire, "si je voyage moins, je voyage plus loin".

La raffinerie Shell Canada s'agrandit à Saint-Boniface

La raffinerie d'huile Shell Canada de St-Boniface, Man., sera agrandie afin d'installer une nouvelle unité de conversion hydraulique. D'après les renseignements donnés à cet effet par M. W. J. Dubesky, gérant de la raffinerie, cette amélioration nécessitée par des demandes sans cesse grandissantes pour les produits pétrolifères, coûtera plus de $4,000,000, et permettra d'augmenter la production des essences, des distillés et autres produits dérivés de l'industrie du pétrole.

On en commencera la construction vers la fin de l'été 1966 pour être complétée environ douze mois plus tard. On embauchera des pourvoyeurs et des ouvriers locaux en autant que ce sera possible.

Cette unité hydraulique de craquage sera la seconde au Canada. L'autre est installée à la raffinerie Shell de Sarnia, Ont.

Journée mondiale des vocations le 24 avril

MONTREAL (CCC) — Le Comité conjoint de la Conférence Catholique Canadienne et de la Conférence Religieuse Canadienne s'est réuni ici le 21 mars dernier et a adopté une affiche qu'on espère voir exposée dans toutes les églises paroissiales du pays quelque temps avant la Journée mondiale de prière pour les vocations le 24 avril prochain.

Cette affiche représente le pape Paul VI, coiffé de mitre et tenant la crosse, et un berger portant un agneau dans ses bras; elle souligne donc le choix du dimanche du Bon Pasteur comme journée de prière pour les vocations. La légende est bilingue et se lit comme suit: "Journée mondiale de prière pour les vocations" et "Au service du peuple de Dieu".

La semaine précédant la Journée mondiale de prière pour les vocations, tous les supérieurs majeurs des communautés religieuses et tous les directeurs de l'Oeuvre des Vocations recevront des suggestions pour l'homélie et pour l'organisation d'offices spéciaux. Les "Cahiers de Vocations" sont déjà disponibles.

La Conférence Catholique Canadienne est l'organisme national qui groupe tous les Evêques catholiques du pays, tandis que la Conférence Religieuse Canadienne groupe tous les supérieurs majeurs des congrégations religieuses d'hommes et de femmes.

LA POPULATION NEO-QUEBECOISE

MONTREAL — Le Québec est devenu 28.8 pour cent de la population canadienne. 388,449 Néo-Québécois nés à l'étranger représentent 7.3 pour cent de la population du Québec. Ces immigrés sont catholiques dans une proportion de 49.9 pour cent et 31.2 pour cent d'entre eux ne sont pas chrétiens. Des immigrés qui vivent au Québec, 25.6 pour cent sont Britanniques, 17.1 pour cent Italiens, 13.4 pour cent Français, 5.3 pour cent Allemands et 38.6 pour cent d'autre nationalités.

Dans l'Etat du Québec, 77.7 pour cent des immigrants utilisent l'anglais et 42.7 pour cent peuvent parler le français. 49.3 pour cent des immigrants ne parlent que l'anglais et 14.3 pour cent le français.

321,090 des immigrants du Québec sont venus s'établir dans la Zone métropolitaine, soit une proportion de 82.6 pour cent. 82.9 pour cent de la population du Québec qui a adopté l'anglais comme langue maternelle est domicilié à Montréal.

ST-BONIFACE — CKSB — ST-BONIFACE

DIMANCHE
7.55—O Canada
8.00—Nouvelles
8.02—Bonjour dimanche
9.00—Le jour du Seigneur
9.15—Concert du dimanche
10.00—Pour nos malades
11.00—Causerie des Pères Blancs
11.10—Variétés
11.30—Voix célèbres
12.00—Radio-Journal
12.10—Chronique sport.
12.15—Carnet mondain. Avis de décès
12.18—Musique légère
12.25—Nouvelles
12.30—Nations au micro
6 h., 6 h. 30 ou 7 h. — La soirée du hockey selon l'endroit où la partie est jouée.
6.00—Vie croissante
6.20—Horaire
6.25—Nouvelles
6.30—Musique de scène
7.00—Concert populaire
7.30—Le cabaret du soir qui penche
9.00—Trente minutes d'informations
9.10—Tour des capitales
9.30—Détente musicale
10.00—Match intercités
10.30—L'heure exquise
11.30—Nouvelles.

Du lundi au vendredi inclusivement
6.25—Ouverture, O Canada
6.30—Radio-Journal
7.00—Nouvelles
6.44—Réveille-matin
6.54—Chronique sport.
7.05—Réveille-matin
7.15—Prière du matin
7.20—Réveille-matin
7.30—Nouvelles
7.35—Réveille-matin
7.45—Chronique sport.
7.48—Réveille-matin
7.55—Nouvelles

Du lundi au vendredi inclusivement
8.00—Chez Miville
9.00—Nouvelles
9.10—De la cave au grenier
9.55—Rendez-vous chez Eaton
10.00—Nouvelles, Chantez en travaillant
10.55—Nouvelles
11.00—Jeunesse dorée
11.15—Visages de l'amour
11.30—Les Joyeux Troubadours
12.00—Nouvelles
12.15—Chronique sportive
12.19—Rendez-vous
1.00—Nouvelles
1.15—Rendez-vous
1.25—Nouvelles agricoles
1.30—Est-ce ainsi que les hommes vivent
2.00—Fémina
2.15—Un homme vous écoute
2.30—Marie Tellier, avocate
2.45—Vies de femmes
3.00—Ranch 1050
3.20—Annonce éclair-messages
3.25—Ranch 1050
4.00—Nouvelles, Pleins feux sur les succès
4.30—Capsule d'optimisme
4.35—Pleins feux
5.00—Radio-Journal
5.25—Chronique sportive
5.30—Tous les garçons, les filles
6.00—Nouvelles, Tous les garçons, les filles
6.30—Chronique sportive, Tous les garçons
6.45—Le chapelet
7.00—Nouvelles, Carnet mondain
7.15—Détente musicale
9.00—Trente minutes d'informations
11.30—Classiques pour tous
12.00—Nouvelles, Pensée du soir, Fermeture

LUNDI
4.35—A ciel ouvert
7.30—Interview ou intermède
8.00—Le marchand de sable
8.15—Radio Transistor
8.30—Revue des arts et des lettres
9.30—Musique d'aujourd'hui
10.30—Concours national de Radio-Canada
11.00—A ciel ouvert

MARDI
4.35—Un chansonnier et sa muse
7.30—Interview ou intermède
8.00—Marchand de sable
8.15—Radio Transistor
8.30—Place publique
9.30—Les affaires de l'Etat
10.00—Concert symphonique
11.00—Musique de danse

MERCREDI
4.35—Toute la gamme
7.30—Veillée à la chandelle
8.00—Le marchand de sable
8.15—Radio Transistor
8.30—De mémoire de femme
9.30—Concert du mercredi
11.00—Toute la gamme

JEUDI
4.35—Pourquoi pas
7.30—Orchestre symphonique
8.30—Capital et travail
9.30—Nations au micro allemands
10.30—A la rencontre des illustres
11.00—De par le monde

VENDREDI
3.35—Echos de St-Pierre
4.30—Pourquoi pas
7.30—Interview ou intermède
7.45—Nouvelles de France
7.50—Interview ou intermède
8.00—Marchand de sable
8.15—Radio Transistor
8.30—Orchestre de chambre
9.30—Concert léger
10.00—Le temps des refrains
10.30—Musique de scènes
11.00—Pourquoi pas

SAMEDI
7.55—Nouvelles
8.00—Réveille-matin
9.00—Nouvelles
9.10—Matinée musicale
9.50—Rendez-vous chez Eaton
9.55—Nouvelles
10.00—Nouvelles, Tante Lucille
10.30—Chantez en travaillant
10.55—Nouvelles
11.00—Bob Morane
11.30—Divertissement
12.00—Radio-Journal
12.10—Chronique sport.
12.15—Rendez-vous
12.30—Union des électeurs
12.45—Rendez-vous
1.00—Nouvelles
1.05—Prévisions
1.10—Condition des routes
1.15—Rendez-vous
1.25—Nouvelles agricoles
1.30—Carrousel
3.00—Nouvelles
3.05—Ranch 1050
4.30—Capsule d'optimisme
4.35—Quand on file en auto
5.00—Radio-Journal
5.15—Tous les garçons, les filles
6.00—Nouvelles
6.05—Tous les garçons, les filles
6.45—Le chapelet
7.00—Nouvelles
7.05—Carnet mondain
7.15—Détente musicale
7.30—La parole est d'or
8.00—Cabaret du soir qui penche
8.30—Au clavier
9.00—Trente minutes d'information
9.30—Cabaret du soir qui penche
11.00—Musique de danse
12.00—Nouvelles

WASHINGTON — Le mariage de Luci Johnson, fille cadette du président et Mme Johnson, et de M. Patrick Nugent sera célébré le 6 août au sanctuaire national de l'Immaculée Conception à Washington, annonce la Maison-Blanche.





Précieux-Sang

Décès

A l'hôpital général de St-Boniface, le mercredi 6 avril, mourait à l'âge de 68 ans, Mme Georges Gosselin, née Marguerite Mouflier, du 232 Enfield Crescent, à St-Boniface.

Ses funérailles eurent lieu en l'église du Précieux-Sang le lundi 11 avril à 8 h. p.m., au milieu d'un grand nombre de parents et amis. Le R. P. Jean Tétrault, P.B., neveu de M. Gosselin, célébra la messe de Requiem tandis que la chorale des Scolastiques Oblats de St-Norbert exécutait avec âme les chants liturgiques.

Le R. P. A. Lemoine, curé, fit la levée du corps et bénit une dernière fois la dépouille mortelle, au cimetière Green Acres, où eut lieu l'inhumation le lendemain, mardi. Les porteurs furent: MM. Jean-Noël Mouflier, Germain, Denis, Victor et Robert Gosselin, tous neveux de la défunte et un de ses petits-fils, Gérard Brétecher (Ouellette).

Mme Gosselin fut une mère de famille totalement dévouée aux siens, assumant avec vaillance et sérénité sa tâche quotidienne qu'elle remplit jusqu'à ses derniers jours; elle était membre de la Congrégation des Dames de Ste-Anne. Née à St-Pierre, Man., elle y vécut jusqu'en 1953 où la famille s'établit alors à St-Boniface.

Elle laisse dans le deuil, outre son époux, deux fils, Rémi, de St-Jean, Qué., et Hubert, de Chino, Californie; neuf filles: Mme Gerald Westlake (Rolande), d'Otterburn Park, Qué.; Mme Jean-Paul Sabourin (Charlotte), de Montréal; Mme Lévis Morin (Corinne), de Sault Ste-Marie; Mme Robert Jackson (Raymonde), d'Ottawa; Mme Janine Ricard, de Winnipeg; Mme Léo Bourgouin (Louise) et la Rév. Sr Simone-Marguerite, S.N.J.M., de St-Boniface; Mme Earl Ricci, de Chino, Cal., et Mme Harvey Hanel (Huguette), de East Kildonan; une autre fille, Simone (Mme Ouellette) mourut en 1953.

Mme Gosselin laisse aussi deux frères, MM. Amoury et Charles Mouflier, de Californie et de St-Pierre respectivement; deux soeurs, Mmes Adrienne Gauvin, de Letellier, et Marie Tétreault, de St-Boniface, et 45 petits-enfants.

Remerciements

M. Georges Gosselin et ses enfants remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné une si vive sympathie en ces jours d'épreuve, soit par leurs visites, offrandes de messes, prières, ou fleurs et par l'assistance aux funérailles de la regrettée disparue.

PETITE NOTE

Prochain mariage

Mme Virginie Prud'homme, 375, rue Desautels, est heureuse d'annoncer le prochain mariage de son fils, Marcel-Cléophas, à Mlle Elizabeth Audrey Kulbaba, fille de M. et Mme Michel Kulbaba, de Garden City, West Kildonan.

La bénédiction nuptiale leur sera donnée par M. l'abbé L. Laurencelle, assisté de M. l'abbé Gérard Lambert, en la cathédrale de St-Boniface, le samedi 14 mai, à 3 h. 30 p.m.

La cérémonie sera suivie d'une réception au Lincoln Motor Hotel.

Un acteur de cinéma devient prêtre

L'excellent acteur mexicain, Humberto Almazan, est maintenant prêtre! En effet, il a reçu l'onction sacerdotale le mois dernier, au Sanctuaire national de l'Immaculée-Conception, à Washington.

Le Père Humberto, âgé de 42 ans, avait quitté le monde du cinéma en 1959, en vue de devenir prêtre. On avait cru alors à un "coup de théâtre", mais on a vite constaté que ce projet quelque peu fantaisiste était la réponse à un appel mystérieux. Cette nouvelle orientation surprenait d'autant plus que ce grand artiste était, à ce moment-là, au faite de la renommée et de la gloire. Rappelons que Humberto Almazan a joué des rôles importants dans des scénarios italiens, français et mexicains, aux côtés de Sophia Loren, Ingrid Bergman et Anna Magnani et d'autres vedettes. En 1956, il gagnait l'oscar mexicain pour l'interprétation du rôle de Juarez dans le film "Le jeune Juarez". Il s'est aussi surpassé dans une comédie de moeurs à la télévision de Mexico.

Dans le but de réaliser son idéal, M. Almazan vint au Canada au printemps de 1960, et s'inscrivit au Collège St-Jean-Vianney à Montréal; ce séminaire de vocations d'adultes est dirigé par la Société des Sts-Apôtres. Il y compléta ses études littéraires et philosophiques. Cette étape terminée, il optait pour la Société Missionnaire des Sts-Apôtres et partit à Washington pour faire ses études théologiques et pastorales.

Le Père Humberto ira travailler au recrutement des vocations sacerdotales en Amérique latine. Mais auparavant, il reviendra quelque peu à son ancienne carrière. En effet, par une permission toute spéciale, le Père Humberto a pu accepter d'être l'acteur principal d'un film commercial américain. Il jouera le rôle de "Padre Pro" dans l'histoire de cet apôtre mexicain, tué lors des troubles de 1920, sous la dictature de Galles. Le Père Almazan espère recueillir de cette façon des fonds nécessaires à la fondation d'un séminaire de vocations d'adultes en Amérique latine.

Choisir, c'est préférer un être à tous les autres; se dévouer, c'est le préférer à soi-même.
LACORDAIRE.

Le Français au Manitoba

La population fracophone légèrement majoritaire en 1870, par l'apport accru des nouveaux immigrants s'est vue, après l'entrée du Manitoba dans la Confédération, réduite assez rapidement à un rôle minoritaire.

Comme il advient malheureusement assez souvent en pareil cas, le poids du nombre l'emporte sur le droit et la justice. Ainsi, la majorité portée par intérêt à oublier les engagements solennels de l'Acte du Manitoba et soulevée par un certain fanatisme antifrançais et anticatholique, a trouvé dans le gouvernement libéral de Greenway, élu en 1888, le porte-parole fidèle de ces nouvelles tendances.

La pression s'était fait sentir déjà en 1879, dans une première tentative infructueuse de supprimer une partie des imprimés de langue française. La campagne devint de plus en plus vive et la lutte fut dirigée, sous différents prétextes, et contre l'école confessionnelle et contre la langue française.

Le gouvernement Greenway avait formellement promis, aux dernières élections de 1888, de continuer à garantir le maintien de l'école publique confessionnelle et l'usage officiel de la langue française.

L'Abolition de l'école publique confessionnelle

Le 12 février 1890, le Procureur général introduisit une double mesure intitulée: un Bill en rapport avec le Département de l'Education et un Bill pour les Ecoles Publiques. Après plusieurs modifications, ces lois furent votées le 19 mars et sanctionnées le 31.

Le système d'écoles publiques confessionnelles, érigé selon les prescriptions de l'Acte du Manitoba fut aboli et le gouvernement lui substituait un système d'écoles publiques neutres et gratuites. Les écoles privées étaient encore permises, mais ne recevaient plus les octrois du gouvernement.

L'Abolition du français comme langue officielle

L'abolition du français comme langue officielle suivit de près les changements à la loi scolaire. En effet, le 25 mars, la législature adopta la loi suivante dont la sanction fut accordée le 31 du même mois:

1—"Nonobstant tout statut ou loi contraire la langue anglaise sera la seule en usage dans les registres et les journaux de la Chambre de la Province du Manitoba, aussi dans les plaidoyers et procédés dans ou venant d'une Cour de la Province du Manitoba. Les Actes de la Législature de la Province du Manitoba ne devront être imprimés et publiés que dans la langue anglaise.

2—Cet Acte ne s'appliquera qu'en autant que cette Législature a la juridiction de le passer, et deviendra en force le jour qu'il sera sanctionné."

Cette loi était en opposition directe, formelle et explicite à l'Acte du Manitoba, approuvé par le Gouvernement canadien et sanctionné ensuite par le Gouvernement impérial.

Par un geste abusif, le gouvernement manitobain détruisait un système d'éducation, vieux de 70 ans et imprégné de beaucoup de justice, d'équité, d'égalité et de respect mutuel. C'était une brèche profonde à l'esprit de la Confédération et à celui de l'Acte du Manitoba.

La déception des catholiques et des Canadiens de langue française fut très vive. Par son importance et ses répercussions, la question des écoles du Manitoba assuma des proportions nationales. En effet, les problèmes qu'elle soulevait affectaient le droit et les privilèges que la Confédération et l'Acte du Manitoba accordaient aux minorités, fussent-elles catholiques ou protestantes, anglophones ou francophones.

Premier congrès national

La réaction chez les Franco manitobains fut immédiate. Lors de la célébration de la fête nationale, le 24 juin 1890, les délégués des sociétés nationales de la ville et de la campagne se réunirent en congrès dans la grande salle du Collège de St-Boniface, sous la présidence de l'hon. sénateur Girard. Aucun prêtre n'y était présent, afin que soit bien évident que les laïques résistaient, eux-aussi, à la suppression de leurs droits les plus élémentaires.

Ce congrès prit un caractère permanent. Pour faire face aux dangers, un Comité exécutif fut nommé en vue d'organiser et de continuer la résistance.

A la suite des décisions du Conseil Privé, le sénateur Girard convoqua une deuxième session du Congrès National. Elle fut tenue les 15 et 16 août 1892, à St-Boniface. Les délégués adressèrent alors une requête officielle au Gouverneur général en Conseil, signée de 142 noms, lui demandant comme l'autorisait l'Acte du Manitoba, de prendre les mesures requises pour redresser les griefs des Catholiques Romains.

C'était comme le préambule de toute une série de démarches faites auprès des autorités fédérales dans le but de remédier à l'amputation des droits de la minorité que l'Acte du Manitoba garantissait très clairement.

(à suivre)

Raymond Bernier

Le Cercle Molière vous invite tous à voir "Notre petite ville" en mai

Le Cercle Molière présentera les 4, 5 et 6 mai "Notre petite ville" de Thornton Wilder. Cette pièce valut à l'auteur le prix Pulitzer en 1938 et fit sensation après du public. A l'époque, c'était en effet une gageure de présenter une pièce de théâtre sur une scène complètement vide. Depuis, de nombreux dramaturges nous ont habitués à d'autres audaces. Mais l'intérêt de la pièce demeure.

Pourtant quoi de plus éloigné de nos préoccupations actuelles que le tableau d'une petite ville du New Hampshire au tournant du siècle? Seulement voilà, il en monte un parfum d'enfance, un goût de jeunesse; notre coeur reconnait tous ces personnages, le porteur de journaux et le laitier, le bon docteur et son ami philosophe, la mère de famille en face de ses enfants qui grandissent, ils font partie de notre décor intérieur, et nous nous apercevons soudain que nous avons laissé derrière nous Grover's Corner et la Nouvelle Angleterre; c'est de nous qu'il s'agit, et c'est ce qu'a voulu l'auteur. Son intention, c'est de proclamer "la valeur inestimable de chaque petit événement de notre vie quotidienne".

En effet, hier, aujourd'hui, demain, les familles se réunissent au petit déjeuner du matin, fêtent les anniversaires de naissance, les mariages, et ma foi, oui, se retrouvent au cimetière. Cette dernière scène peut paraître étrange. Thornton Wilder a-t-il des préoccupations métaphysiques? Non, il ne s'intéresse pas au destin des morts, au contraire, par cet artifice qu'il dit avoir simplement emprunté au Purgatoire de Dante, il nous ramène avec encore plus de force à son but, le thème essentiel de son oeuvre: la Vie, la beauté de la Vie, le prix de chaque instant de la Vie. Par la voix d'Emilie, il nous exhorte: "Maman, regarde-moi juste une minute; pour un seul instant, nous sommes tous réunis, Maman. Pendant cet instant, soyons heureux, Oh! regardons-nous bien les uns les autres."

A nous maintenant de capter le message et d'en faire notre profit. "Cueillons dès aujourd'hui les roses de la vie" . . . et l'une de ces roses sera le spectacle offert par le Cercle Molière, les 4, 5 et 6 mai à l'Institut Collégial Saint-Joseph.

Mme S. KLEINSCHMIT.

La vie politique au Manitoba

Malgré toutes les vicissitudes que l'inondation apportent au gouvernement, la vie parlementaire va bon train au Manitoba.

Le magicien d'Osborne

Saul Cherniak (NPD — St. John) discutant le budget, tança vertement le trésorier provincial en le qualifiant de "magicien d'Osborne". Il accuse le premier ministre Roblin d'être un maître dans l'art d'illusionner le peuple. Ce tour de force consiste à augmenter les dépenses sans accroître dans la même proportion les revenus. Si les activités économiques de la province ne progressent pas plus rapidement, le jour viendra où la réalité brutale imposera au peuple une hausse des impôts. Au dire de M. Cherniak, la lacune la plus grave provient d'un manque de planification. Seule une politique économique bien structurée pourra assurer aux citoyens le standard de vie, de bien-être et d'éducation qui leur revient.

Les terres de la Couronne

Depuis plusieurs années, le chef de l'opposition Gildas Molgat demande au gouvernement de mettre en vente les terres que la Couronne détient dans le nord de la province. En réalité, les éleveurs de ces régions achèteraient quelques-unes de ces terres si elles étaient à vendre à un prix raisonnable. C'est certainement une condition essentielle au développement de ces régions. Dans l'incertitude où se trouvent ces gens de devenir, un jour, propriétaires, les éleveurs sérieux ne veulent pas risquer des mises de fonds nécessaires à une telle exploitation. Le gouvernement aiderait grandement au développement de ces régions en louant, à long terme, des terrains déjà bien aménagés.

M. J.-F. Jeannotte, député conservateur de Rupertsland, appuya complètement les demandes de M. Molgat. Lui-même, dans le passé, a fait plusieurs démarches auprès des autorités à ce sujet, sans succès. Si le peuple est en faveur de la vente de ces terres, le gouvernement devrait leur en faciliter l'achat à des termes favorables. Le sens de la propriété stimule une meilleure exploitation de la ferme. Le ministre Sterling Lyon assura la Chambre que le gouvernement continue, avec soin, à reviser sa politique à ce sujet.

Une nouvelle commission

Le ministre des Affaires municipales, l'hon. Robert G. Smellie, a présenté, en première lecture, un bill décrivant la création d'une commission dont les fonctions seraient de recommander les nouvelles démarcations que pourraient prendre les municipalités, les districts scolaires et les autres unités administratives de la province. Ce travail commencerait dès cet été.

En tête de la liste se trouvent les districts scolaires, puis viennent les municipalités, le Winnipeg métropolitain. Cette commission, composée de plusieurs membres, tiendrait des sessions dans les différents secteurs de la province. Cependant, toutes les recommandations devront être étudiées et approuvées, au préalable, par le cabinet provincial.

Un commissaire des affaires du nord

Le même ministre a soumis à la Chambre un autre projet de loi, concernant la nomination, pour le nord de la province, d'un commissaire et qui par ses fonctions deviendrait membre du cabinet. Il aurait sous ses ordres des administrateurs régionaux, qui à leur tour seraient en charge de ces régions du nord. A présent, il y a environ 80 ou 90 centres, groupant chacun une centaine de personnes.

Cette population clairsemée rend difficile l'organisation d'une administration régulière, même rudimentaire, d'où la nécessité de la formule que le ministère suggère. D'ailleurs, chaque régisseur s'occupera d'une vingtaine de centres.

M. Paulley fit remarquer que si le nord avait un avenir aussi brillant que le dépeint le gouvernement, cette partie de la province mériterait d'avoir des cadres beaucoup plus élaborés et plus démocratiques que ceux que le gouvernement propose et plus en accord avec le potentiel de la région.

Pour activer l'agrandissement des districts scolaires

Le ministre de l'Instruction publique, l'hon. George Johnson, propose d'amender l'Acte des Ecoles Publiques dans le but de favoriser par des octrois supplémentaires de 10 pour cent, l'agrandissement des districts scolaires, en incluant sous une même administration financière le district des écoles élémentaires d'une même région.

Actuellement il y a près de 1,000 districts au niveau primaire. L'année dernière, par l'intermédiaire du bill 39, le gouvernement avait tenté d'amorcer cette unification, mais sans résultat.

Le ministre présenta également une résolution dont l'effet serait d'augmenter le capital de roulement du Manitoba Text Book Bureau, de $600,000 à $1 million, somme requise pour maintenir l'efficacité de ce service.

Y. R.

REMERCIEMENTS

Les Dames Auxiliaires des Vétérans Français remercient toutes les personnes qui ont contribué gracieusement et généreusement au succès de leur luncheon et thé printanier du 31 mars, soit par leurs dons ou leur présence.

Les gagnants des paniers de denrées furent: Mme P. Avren, 150, Westgate, Winnipeg; Mme M. Byzuk, 171, avenue Manitoba, Winnipeg; Mme A. Camajou, 217, rue Youville, St-Boniface; Mme G. Lévy, 2-385, rue Dubuc, St-Boniface; Mme L. Gauthier, 100, rue Ellesmere, St-Vital; Mme W. Morwick, 586, Valour Road, Winnipeg; Mme L. Vanderkrack, 351, rue Kimberley, East Kildonan.







CITÉ DE ST-BONIFACE

AVIS

Des demandes en écrit seront reçues par le Greffier jusqu'à 4 h. 30 du soir, le vendredi 29 avril 1966, pour la position suivante:

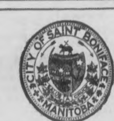
INGENIEUR ADJOINT
au département du génie

Entrée en fonction: le plus tôt possible.
Salaire: selon qualifications et expérience.
Temps de probation: 6 mois.
Les candidats devront avoir un degré d'Ingénieur Civil, soumettre âge et expérience, s'il y a lieu.

Pour plus amples détails, formules de demande, et interview, s'adresser à M. Joseph BOCKSTAEL, Ingénieur, à l'Hôtel de Ville.

PAR ORDRE
Maurice PRUD'HOMME
Greffier

Hôtel de Ville, St-Boniface,
le 12 avril 1966.



CITÉ DE SAINT-BONIFACE

AVIS

Des demandes en écrit seront reçues par le Greffier jusqu'à 4 h. 30 du soir, le lundi 18 avril 1966, pour la position suivante:

COMMIS GRADE "A" — DAME ou DEMOISELLE
à l'Unité Sanitaire

Salaire initial: $203.00 par mois — augmentations réglementaires.
Entrée en fonction: le plus tôt possible.
Temps de probation: 6 mois.
Scolarité: au moins le Grade XI et la dactylographie.
Les candidats devront soumettre expérience — s'il y a lieu.

Ceux qui ont déjà par le passé fait une demande pour un emploi de ce genre devront soumettre une nouvelle demande.

Pour plus de détails, formules de demande, et interview, s'adresser à Dr William G. FRENCH, Directeur de l'Unité Sanitaire, à 233, boulevard Provencher.

PAR ORDRE
Maurice PRUD'HOMME
Greffier

Hôtel de Ville, St-Boniface,
le 12 avril 1966.



CITÉ DE SAINT-BONIFACE

AVIS

Des demandes en écrit seront reçues par le Greffier jusqu'à 4 h. 30 du soir, le lundi 18 avril 1966, pour la position suivante:

TROIS (3) POMPIERS
AU DEPARTEMENT DE FEU

Salaire initial: $300.00 par mois — augmentations réglementaires.
Entrée en fonction: le plus tôt possible
Temps de probation: 6 mois.
Limites d'âge: de 21 à 25 ans.
Education: au moins le grade X.
Les candidats devront soumettre expérience — s'il y a lieu — et subir un examen médical.

Ceux qui ont déjà par le passé fait une demande pour un emploi de ce genre devront soumettre une nouvelle demande.

Pour plus amples détails, formules de demande, et interview, s'adresser à M. Emery E. PROULX, Chef des Pompiers, au Poste no 1 du Département de Feu.

PAR ORDRE
Maurice PRUD'HOMME
Greffier

Hôtel de Ville, St-Boniface,
le 12 avril 1966.

Chronique de CBWFT

Pour obtenir des renseignements supplémentaires ou pour exprimer des opinions sur les émissions de CBWFT, signalez 774-2541, poste 249, ou écrivez aux Services de publicité, Société Radio-Canada, 541, avenue Portage, Winnipeg. Adressez-vous en français.

Les femmes s'intéressent-elles à l'actualité?

L'actualité à "Femme d'aujourd'hui": une émission dans l'émission, un état dans l'état? Peut-être, mais sans préjudice pour la série "Femme d'aujourd'hui". Au contraire! Comme nous l'explique Fernand Choquette, réalisateur des actualités féminines à "Femme d'aujourd'hui", du lundi au jeudi: "Nous cherchons toujours à dégager dans l'actualité locale, nationale ou internationale l'élément qui intéressera la femme. Bien que nous travaillions en collaboration étroite avec le Service des nouvelles de Radio-Canada, il ne s'agit pas pour nous de répéter dans l'après-midi le 'Téléjournal' de la veille ou de donner une avant-première de celui de 6 h. 30 ou de 11 h. Nous cherchons plutôt à dégager dans le fatras des nouvelles l'événement qui touchera les téléspectatrices. Il peut s'agir d'un défilé de modes chez un grand couturier, d'une vedette féminine de la scène, de l'éducation ou de la politique. Ce pourrait être une interview avec une femme qui tient momentanément ou en permanence le premier plan de l'actualité. Ce pourrait être le lancement d'un livre ou l'ouverture d'une exposition. Tout peut nous servir parce que notre but est précisément de bien servir la femme qui nous écoute et nous regarde".

Les téléspectatrices peuvent suivre les actualités de "Femme d'aujourd'hui" du lundi au jeudi entre 3 h. 45 et 4 h. 45, au réseau français de télévision de Radio-Canada.

Le choix d'une grande comédienne

Le samedi 16 avril, à 10 h. p.m., Nicole Germain accueillera à "Votre choix", Mme Yvette Brind-Amour, directrice du Théâtre du Rideau vert. Mme Brind-Amour sera accompagnée de M. Joseph Raevsky, metteur en scène russe venu à Montréal pour effectuer la mise en scène des "Trois Soeurs" de Tchékov; le choix de notre grande comédienne s'est porté sur le chanteur folkloriste russe Alexandre Zelkine.

Alexandre Zelkine interprétera trois chansons du riche répertoire musical populaire soviétique. Par la même occasion, les téléspectateurs auront le plaisir de prendre l'air de Paris, en regardant défiler des charmants mannequins illustrant la nouvelle mode de printemps, née au bord de la Seine.



FILMS au poste CBWFT

SERVICE DE PRESSE
Office Catholique national des Techniques de diffusion

Samedi 16 avril

4 h. 30 — **Saint François, ménestrel de Dieu:** It. 1950. Esquisse biographique de R. Rossellini. — Quelques épisodes de la vie de saint François. — Mise en scène remarquable. Ton poétique. Interprétation juste. — Joie, charité, confiance en Dieu. Tous. A voir.

10 h. 30 — **Le Judas:** Esp. 1952. Drame psychologique d'I. Iquino avec Antonio Vilar. — Parce qu'il interprète le rôle du Christ dans une Passion, un homme ambitieux et cruel évolue peu à peu. — Récit habile et simple. Réalisation conventionnelle. Vilar excellent. — Oeuvre valable sur le plan moral et religieux. Adultes et adolescents.

Lundi 18 avril

10 h. 30 — **La mort n'est pas à vendre:** Fr. 1960. Drame d'A. Desreumaux avec Philippe Mareuil et Jacques Castelot. — Un docteur en médecine, sous la menace de trois gangsters, doit procéder à une intervention chirurgicale. — Thème original. Réalisation moyenne. — Tentative de suicide. Adultes.

Mardi 19 avril

10 h. 30 — **Une gueule d'ange:** Fr. 1955. Mélodrame de M. Blistène avec Viviane Romance et Maurice Ronet. — Pour conquérir une femme, un homme s'allie à des gangsters. — Aucune valeur psychologique. Assez bonne réalisation. Interprétation dans la note. — Thème sordide. Dérèglements moraux. Adultes, des réserves.

En badinant

La résurrection du Christ est pour tous les chrétiens de la terre la plus grande fête religieuse de l'année liturgique. Sublime triomphe de la Vie sur la mort! Geste magnanime ouvrant la porte du salut à tous les hommes de bonne volonté. Fête étincelante, cadeau divin fait exprès pour faire jaillir un feu nouveau prêt à enflammer les coeurs et à réchauffer toute la terre.

L'homme maintenant rattaché à son Dieu se sent saisi par le divin, et enivré par une joie merveilleuse veut s'élancer à la suite du Fils jusqu'au Père éternel. La terre elle-même, fraîche de son nouveau baptême, chante un éclatant cantique à la gloire du Très-Haut.

Le plus grand des révolutionnaires

Celui qui a maîtrisé la mort, après trois jours au tombeau, est le plus grand révolutionnaire de tous les temps. Innovateur suprême, Il est unique dans l'histoire. Espoir pour les uns, malédiction pour les autres, il a transformé le monde. Plus que jamais, gouvernants et gouvernés ont besoin de Lui.

Alors que tous les chefs révolutionnaires parviennent au pouvoir et s'y maintiennent en coupant les têtes, en versant le sang des autres, Lui donne son propre sang en vue d'établir son royaume. Il apporte aux hommes une doctrine inédite et pour plusieurs, une pure folie. Cette Bonne Nouvelle prône l'amour de Dieu et celui du prochain, la pénitence et le pardon des injures, la joie et la paix du coeur. Elle promet le bonheur éternel à ceux qui ont bien mérité et les feux de l'enfer à ceux qui ont mal agi. Les pécheurs, les malades, les infirmes, les pauvres infortunés de la terre sont parmi ses fidèles disciples. Il n'a ni soldat pour le défendre, ni argent pour la propagande, ni police secrète pour étouffer les adversaires. Tous restent libres d'accepter sa doctrine de choc. Il proclame à tous la vraie liberté, la vraie fraternité, le respect de tous les droits de la personne humaine, peu importe sa couleur, son rang, son âge. Il veut que les hommes organisent la terre pour qu'elle soit au service d'autrui, et que pour tous la vie terrestre soit plus abondante, plus riche, plus agréable, qu'il y ait plus de bonheur, d'aisance, plus d'amitié et moins de souffrance.

La terre est non pas un paradis terrestre, mais bien un séjour où l'homme se prépare d'abord à mieux aimer son prochain pour être mieux en mesure d'aimer son Dieu.

Le tyran prétend être le centre de la vie, alors que c'est Dieu qui en est le moteur. Le tyran tient l'homme dans l'esclavage, alors que Dieu lui donne sa vie divine et l'appelle librement à une vie de perfection. Le tyran parle d'un bonheur terrestre à venir, Dieu, lui, le donne sur la terre et par surcroît dans l'éternité. Le tyran prend ses sujets comme des pièces essentielles d'une machine, Dieu, lui, les considère comme des administrateurs à qui Il donne pleine confiance. Le tyran impose ses commandements, Dieu, lui, laisse ses créatures libres de croire à la plénitude de son Evangile, mais sur ce point, Il est exigeant: seule sa parole contient la Vérité, la Voie et la promesse de Vie.

Aux coeurs ardents empressés de bâtir un monde nouveau plus dynamique, plus adapté aux besoins réels des hommes d'aujourd'hui, le Ressuscité les invite à suivre avec entrain la bannière de paix et d'amour.

BRISE DES PLAINES

Sainte-Marie

Retraite

La retraite paroissiale aura lieu au cours de la semaine du 8 mai et sera prêchée par M. l'abbé Gareau.

Naissance

A M. et Mme R. Bacon est née une fille, Julie, le 2 avril à l'hôpital général St-Boniface.

A.P.M.

L'exécutif de l'Association de Parents et Maîtres tient à rappeler aux parents qu'il n'y aura pas de réunion locale ce mois-ci.

Commission scolaire

Le dimanche 17 avril, après les messes de 9 h. et 11 h., les membres de la commission scolaire rencontreront les parents des élèves qui entreront en 1ère année en septembre 1966, ainsi que les parents des élèves qui fréquenteront l'école Ste-Marie pour la première fois.

La commission scolaire rappelle aussi aux parents que les classes recommenceront le lundi 18 avril.

Club social

La réunion mensuelle du Club social se tiendra le 21 avril, à 8 h. La grande loterie est maintenant en marche. Pour chaque billet vendu par un paroissien, un pourcentage revient à la paroisse; espérons que tous feront un effort.

Liturgie

La Semaine sainte a été bien réussie. Les exercices furent suivis fidèlement et l'adoration, continuelle. Espérons que la piété manifestée durant cette grande semaine se continuera pendant toute l'année.

L'acteur américain bien connu, Gregory Peck, et sa fille, récemment convertis au catholicisme, reçoivent leur première communion de la main du nouveau prêtre, l'ex-acteur mexicain, le Père Humberto Almazan, de la Société Missionnaire des Saints-Apôtres. A droite du nouveau prêtre, le Père Eusèbe-M. Ménard, franciscain canadien, fondateur de l'Oeuvre et de la Société des Saints-Apôtres au Canada et aux Etats-Unis. Cette photographie a été prise lors de la première messe du Père Almazan, au sanctuaire national de l'Immaculée-Conception, à Washington.

Au poste CBWFT

JEUDI 14 AVRIL

3.45—Femme d'aujourd'hui
4.45—La Boite à Surprise
5.15—Les Croquignoles
5.45—Jeunesse oblige
6.15—Téléjournal
6.30—Roquet, belles oreilles
7.00—Aujourd'hui
8.00—Tous pour un
8.30—Rocambole
9.00—Long métrage: "Villa Sans-Souci"
10.00—Cinéma: "Les Enfants du soleil"

VENDREDI 15 AVRIL

3.45—Femme d'aujourd'hui
4.45—La Boite à Surprise
5.15—Nos frères, les hommes
5.45—Jeunesse oblige
6.15—Téléjournal
6.30—Les Cadets de la forêt
7.00—Aujourd'hui
8.00—Du côté de Québec
8.30—Cinéma international: "Brigade des bérets noirs"
10.15—Les Couche-tard
10.45—Micheline
11.00—Cinéma: "La Vallée des aigles"

SAMEDI 16 AVRIL

2.30—La Souris verte
3.00—Pépinot
3.30—Le Curling
4.30—Langue vivante
4.45—Don Quichotte
5.15—Cent millions de jeunes
5.45—Tour de terre
6.15—Téléjournal
6.30—A communiquer
7.00—Aujourd'hui
8.00—La Poule aux oeufs d'or
8.30—Long métrage: "Troisième cheminée à droite"
10.00—Votre choix
10.30—C'est écrit dans le ciel
10.45—Cinéma: "Le Judas"

DIMANCHE 17 AVRIL

2.30—Grand Prix
3.00—Magazine international des jeunes
3.30—A communiquer
4.30—Les Travaux et les jours
5.00—Signes du temps
5.30—L'Heure des quilles
6.30—Expo 67
7.00—Walt Disney présente
8.00—Music-hall
9.00—Jardin extraordinaire
10.00—Chaque pays fête son grand homme
10.30—La Grande Guerre
11.00—D'hier à demain

LUNDI 18 AVRIL

3.45—Femme d'aujourd'hui
4.45—La Boite à Surprise
5.15—Atome et galaxies
5.45—Jeunesse oblige
6.15—Téléjournal
6.30—Les Enquêtes Jobidon
7.00—Jeunesse oblige
8.00—Les Belles Histoires des pays d'en-haut
8.30—Face à la musique
9.00—Bras dessus, bras dessous
9.30—Entre ciel et terre
10.30—A communiquer
11.00—Cinéma: "La Mort n'est pas à vendre"

MARDI 19 AVRIL

3.45—Femme d'aujourd'hui
4.45—La Boite à Surprise
5.15—Bobino
5.45—Jeunesse oblige
6.15—Téléjournal
6.30—Robinson Crusoé
7.00—Aujourd'hui
8.00—Septième-Nord
8.30—Route 66
9.30—De 9 à 5
10.00—Caméra 66
10.30—Cinéma: "Gueule d'ange"

MERCREDI 20 AVRIL

3.45—Femme d'aujourd'hui
4.45—La Boite à Surprise
5.15—La Vie qui bat
5.45—Jeunesse oblige
6.15—Téléjournal
6.30—Thierry la Fronde
7.00—Aujourd'hui
8.00—Le Bonheur des autres
8.30—Long métrage: A communiquer
10.15—Série dramatique
11.15—Les Grands voyages
11.30—Les Incorruptibles

A tous les Franco-manitobains et aux commissaires intéressés

Voici une liste des étudiants de langue française à l'Ecole Normale, Teacher's College, U. of M. campus, ou Education I-A année 1965-66, qui pour la plupart pratiqueront l'enseignement dans leurs paroisses respectives pour les trois semaines après Pâques: **Arnaud** — Marion, Paulette-Irène; **Dufrost** — Catellier, Hélène-Ida; **Elie** — Dufour, Denise-Annette; Girard, Aline-Linda-Marie; **Fannystelle** — Piché, Pauline-Madeleine; **Haywood** — Gautron, Denis-Joseph; Picton, Hélène-Madeleine; **La Broquerie** — Gamache, Raynald-Gildas; Gosselin, Florence-Albina; **Lorette** — Landry, Jeanne-Marie; **Laurier** — Bouchard, Vivianne; **Otterburne** — Carrière, Angèle-Aline; **Pilot Mound** — Delorme, Yvonne-Louise; **Ross** — Gauthier, Luce-Georgette; **Notre-Dame-de-Lourdes** — Bibault, Joseph-Denis-Claude; **Swan Lake** — Van Cauwenberghe, Allen-Joseph; **Somerset** — Labossière, Yolande-Liliane; Lafrenière, Marina-Marie; Rey, Rachel-Claire; **Transcona** — Lebleu, Jeannette-Sylvia; **Woodridge** — Yanz, Adeline Mary (bilingue); **St-Adolphe** — Hruska, Judy Ellen, Bte 115; **Ste-Agathe** — Lécuyer, Marcel-Louis; **Aubigny** — Robert, Lyse-Lorraine; **St-Claude** — Philippe, Norbert-Jean-Robert; Philippot, Mme Anne-Marie; **St-François-Xavier** — McCaughan, Carol-Marie (bilingue); **St-Lazare** — Leblanc, Gérard-Joseph; **St-Vital** — Gagné, Doris-Cecil, 23, rue Havelock.

St-Boniface — Beaudette, Yolande-Evelyn-Marie, 272, boul. Dollard, 247-9405; Bélanger, Jacqueline-Yvonne, 399 Place Cabana, 233-3093; Brisson, Lorraine, 395, rue Deschambault, 247-7993; Clément, Patricia-Jacqueline, 479 Place Cabana, 233-2707; Dufault, Jeannette-Rita, 547, rue Des Meurons, 233-4345; Duguay, Armelle-Emma-Marie, 159, rue Berry, 786-1535; Emond, Yvette-Marie, 110 Duluth Bay, 253-9819; Gauthier, Denise-Anne, 534, rue Bourgeault, 247-2516; Godard, Rhona-Jane-Lorraine, 4, Chemin Heather; Hébert, Michelle-Louise, 165, rue La Vérendyre, 247-7669; Huot, Germaine-A., 200, ave Provencher, 233-1244; Mousseau, Donald-Victor, 442, rue Valade, 233-2194; Sayak, Allan-Raymond, 537, rue Ritchot, 233-3383; St-Pierre, Micheline-Huguette, 401, rue St-Jean-Baptiste, 247-9230; Verrier, Yvette-Anna, 232, rue Bertrand, 233-2652.

Winnipeg — Bonin, Yvonne-Adeline, 95, ave Luxton, JU2-6362; Fontaine, Lorraine-Yvette, rue Furby, Wpg. 2, SP4-6935; Gauthier, Joanne-Elisabeth, 66, ave Fernwood, Wpg. 8, 247-9345; Gosselin, Linda-Marlene, 1450, ave Roy, 775-2969; Martel, Louise-Bertha, 1234, ave. Rosemount, Wpg. 19, GR4-3065; Proulx, Louise-Anne-Marie, 121, boul. Oakdean, St. James 12, VE7-2046; St-Cyr, Maurice-Edouard, 142, ave. Spence, 774-0184.

En plus, il y a 18 religieuses de langue française, plus sept de Saskatchewan, et dix d'autres langues. Il y a environ 110 étudiants d'origine Ukrainienne et 83 Mennonites au même institut. Il y a une Indienne du Vic. Keewatin et environ trois Métis sur un total d'environ 1,000. La proportion française est environ 6 pour cent et elle devrait être au moins 9 pour cent; la proportion catholique est environ 21 pour cent et elle devrait être au moins 28 pour cent.

Emilien DORGE, ptre, O.M.I.

Chevaliers de Colomb

Conseil St-Boniface no 3158

C'était par un de ces beaux soirs, parmi les premiers que St-Boniface avait vus depuis longtemps; un premier vendredi du mois que le frère Bazin avait décidé de convertir en action de grâces pour avoir survécu à l'hiver le plus rude du Manitoba, de mémoire d'homme.

Une cinquantaine de chevaliers avec leurs dames et quelques "futurs chevaliers" et aussi "Après-Tout" (en écornifleur) acceptèrent l'invitation du comité d'activités religieuses et se rendirent à la magnifique chapelle du Jardin de l'Enfance.

O surprise — une demi-douzaine d'Ex. étaient présents — Etait-ce la peur de l'inondation ou les reproches reçus à la soirée des Ex.? Jamais Après-Tout ne vous le dira. Chose certaine c'est que le R.P. Joyal nous offrit un petit sermon bien tourné et après une messe bien entendue, en compagnie des Soeurs, nous sommes descendus ou montés? dans une jolie salle pour déguster du café et des biscuits.

Mais ce qui intrigue encore Après-Tout, c'est de savoir qui étaient les hôtes et qui étaient les invités.

Qu'importe, la petite réception qui suivit fut des plus cordiales, et Après-Tout tient à remercier les Rév. Soeurs et les responsables de cette soirée réconfortante et tout à fait "oecuménique".

A la prochaine.

APRES-TOUT.

Avis aux ressortissants français

Comme chaque année, le Consulat de France à Winnipeg recevra les demandes de bourses pour les enfants des ressortissants français régulièrement immatriculés au Consulat, et qui fréquentent des établissements français.

Ces demandes devront être déposées avant le 1er mai 1966.

Pour tout renseignement supplémentaire, s'adresser au Consulat de France, à 40, Westgate — téléphone: SP 4-4825.

Chevaliers de Colomb

Conseil Goulet no 3681

A notre dernière assemblée nous avions le plaisir d'accueillir dans nos rangs un ex-député grand chevalier du Conseil Provencher, le frère Emmanuel Girard, définitivement établi dans notre paroisse depuis plus d'un an. Il est venu rejoindre ses deux frères, grand chevalier et secrétaire de notre conseil. Bienvenue à ce frère dont l'expérience sera très profitable pour le bien du conseil.

Le frère Gérard Beaudry, du Conseil River Heights, nous a rendu visite. Le cérémoniaire a profité de l'occasion pour lui présenter la tasse qu'il n'était jamais revenu chercher depuis son transfert.

Le grand tirage

D'après le frère J.-L. Jubinville, président du comité de la loterie, le conseil a vendu 4581 billets. Les frères M. Vachon et Léo Grenier en ont vendu près du tiers à eux seuls! A ces trois membres vont nos remerciements sincères pour leur magnifique travail.

Le frère J. Jamault, lui, a hérité de $25 comme vendeur du billet qui a décroché le sixième prix! Il en faut des chanceux.

Vox populi . . .

La voix du peuple doit se faire entendre! Les frères ont compris qu'il est très important de savoir s'exprimer en public et bon nombre d'entre eux ont réservé une place à la réunion conjointe qui aura lieu prochainement avec le Club Vital Words Toastmaster de St-Boniface.

Ceux qui se sont déjà enregistrés et qui ont payé leur souper au frère N. Gagnon recevront plus de détails par la poste lorsque le frère Albert Rousseau aura complété les arrangements nécessaires.

Espérons que ce travail initial aura des répercussions salutaires qui se feront sentir à nos assemblées régulières.

Naissance

Un garçon au frère et à Mme François Michaud. Félicitations.

RIGOLETTO.

Petites Notes

Une grande vente de vêtements et d'objets usagés aura lieu le mercredi 20 avril, à 9 h. 30, à la salle C.O.F., 365, avenue Sargent. Cette vente au bénéfice de l'hôpital Children's, de Winnipeg, est sous les auspices du Melvillewood Guild du même hôpital.

• • •

Campagne du cancer (St-Bon.)

Suivant une réunion de la Société du Cancer tenue le mercredi soir 6 avril, M. l'échevin Joseph St-Hilaire, président, annonça que la campagne du cancer, qui devait avoir lieu du 17 au 23 avril, avait été remise à la semaine du 16 au 21 mai, à cause de l'inondation. La société espère que les volontaires qui avaient offert leur aide pour le mois d'avril seront en mesure d'aider au mois de mai.

D'autres avis seront publiés plus tard.

Exposition d'oeuvres d'art à Winnipeg

Le Comité des Dames de la Galerie des Beaux Arts de Winnipeg annonce sa foire artistique pour ce printemps de 1966.

Les dates fixées par le comité des dames sont les 28, 29 et 30 avril. Elle aura lieu dans l'arcade du Parc Polo et on accepte déjà les inscriptions des artistes. Chaque année le nombre des participants augmente sensiblement et on s'attend à ce que plus de 400 artistes exposent leurs oeuvres sous les arcades du "Mall".

L'année dernière, la Foire eut lieu pour la première fois au Parc Polo. On vendit pour une valeur de plus de $4,500 d'oeuvres d'art et les dames, grâce aux autres attractions et activités de la foire, réalisèrent un montant s'élevant à plus de $10,000 pour la Galerie des Arts.

Mme Ralph Drewitt est encore une fois la présidente du Comité de la Foire et elle a réaffirmé que le but de son comité était d'offrir à tous les artistes manitobains, professionnels ou amateurs, l'occasion d'exposer et de vendre leurs oeuvres. Ceux qui désirent profiter des avantages qu'offre la Foire devront s'inscrire avant le 16 avril. Leurs demandes doivent être envoyées à Mme D. A. Kernahan, 232, rue Oak, Winnipeg 9, Man. Le tarif d'inscription est de $1.00 par personne et par groupe jusqu'au nombre de 10 et de $10.00 pour les groupes plus nombreux.

Une attraction qui a beaucoup plu l'an dernier sera répétée. "En peignant sur la place", des artistes esquisseront des portraits. On offrira des pinceaux, des peintures et un chevalet aux visiteurs les invitant à peindre. Un café casse-croûte sera aussi installé sur la place et un kiosque spécial sera affecté à l'art indien manitobain. Des dames, vêtues de costumes nationaux, vendront de succulentes pâtisseries de ces divers pays le jeudi et le vendredi.

Il y aura aussi une vente de livres usagés et de disques de tous genres. Si quelqu'un désire en offrir, on est prié de communiquer avec Mme George Richardson, 484, Wellington Crescent, ou Mme J. J. Lander, 1368, Mathers Bay (téléphone: GLobe 3-1680).

Des timbres-poste et des pièces de monnaie seront aussi en vente. Ceux qui voudraient en faire don au comité sont priés de communiquer avec Mme E. G. Berry, 310, avenue Dromore (téléphone: GRover 5-6796).

Pour les enfants, il y aura un "Cercle magique" où ils verront des marionnettes et où ils pourront se procurer des ballons et des friandises à des prix très modiques.

Venez nombreux à la Foire artistique.



Salle de réception du nouveau studio "Perrin du Manitoba" situé rue Provencher et qui sera ouvert officiellement par Son Honneur le maire Joseph-P. Guay, de Saint-Boniface, samedi à 2 heures de l'après-midi.

La commission scolaire met les points sur les "i"

(Suite de la première page)

une connaissance suffisante du français parlé pour pouvoir tirer profit du cours, et aussi progresser de façon satisfaisante, sans considération de race ni d'origine". Dans sa lettre du 2 mars suivant, le ministre revient sur ce point: "Dans les circonstances actuelles, la seule condition d'admissibilité doit être la capacité académique de suivre le cours désignés, une telle admissibilité ne devant pas être préjugée ni prédéterminée par référence à l'origine raciale, à l'histoire de la famille, au milieu environnant le foyer, etc.". Selon ces déclarations du ministre lui-même, il est clair que seuls les élèves qui ont une connaissance du français parlé sont aptes à s'inscrire au cours "Français" en première année. Comment l'enfant acquiert cette connaissance n'est pas en cause ici. Il serait illogique d'admettre à un cours plus perfectionné de français, des élèves qui n'ont aucune connaissance quelconque du langage.

La commission se réjouit que le ministre ait décidé d'admettre au cours "Français" tous les élèves, sans égard à l'origine raciale, qui ont une maîtrise antécédente du français parlé. La commission a pratiquement toujours suivi une telle ligne de conduite.

Votation irrégulière

La façon particulière dont raisonne M. Sherstone est clairement illustrée dans son accusation (Tribune, 1er mars 1966) qu'il y eut des irrégularités lors de la votation du règlement scolaire, le 27 octobre 1965, pour une école où serait enseigné le cours "Français". Il a appris que certains contribuables résidant au nord du chemin Elisabeth ont reçu des bulletins de vote pour les règlements de la commission scolaire de St-Boniface. La carte qu'il a en sa possession indique que la région au nord du chemin Elisabeth appartenait à la division scolaire Norwood. D'où il conclut, sans vérifier davantage, que des irrégularités ont été commises le jour de l'élection. Or, avant de porter des accusations, M. Sherstone aurait dû chercher les faits réels. La réalité, c'est que la région en question a été transférée de la division Norwood a la division St-Boniface il y a presque cinq ans. Tirer des conclusions peut devenir un exercice très épuisant pour ceux qui ont à corriger les conclusions erronées auxquelles il parvient.

Séparatisme

Dans une interview accordée au Free Press le 2 avril 1966, M. Sherstone aurait dit que le Comité de Citoyens a rencontré le premier ministre du Manitoba pour obtenir des renseignements quant à la méthode à prendre pour l'établissement de leur propre division scolaire dans les limites des Parcs Windsor et Niakwa. M. Sherstone "accepte que ce n'est pas là la bonne solution, mais pour lui c'est la seule disponible".

Le 10 janvier dernier, toujours selon le Free Press, M. Sherstone aurait dit: "Bien qu'une telle manière d'agir serait financièrement possible, elle ne serait pas sage vu qu'elle tendrait à diviser les différents groupes ethniques de St-Boniface plus qu'ils ne le sont maintenant."

Théoriquement, tout est du domaine de la possibilité. La séparation est donc possible. Est-elle désirable, justifiable, pratique, voilà la question?

Une étude soignée et complète faite par la commission, dont trois des membres vivent dans la région en cause, révèle que si les citoyens des Parcs Windsor et Niakwa se séparent et forment leur propre division scolaire, chaque propriétaire devrait accepter une augmentation de onze millièmes sur sa taxe scolaire par rapport au taux payé en 1965. De plus les résidents des Parcs Windsor et Niakwa endosseraient la totale responsabilité du remboursement des obligations pour constructions d'écoles du Parc Windsor au montant supérieur à trois millions et demi de dollars.

Dans une récente interview accordée à Radio-Canada, le président du Comité de Citoyens s'est opposé avec emphase à l'achat du terrain pour l'école. Il est clair une fois de plus que M. Sherstone manque de logique dans les idées. D'un côté il est prêt à augmenter substantiellement le fardeau des contribuables de onze millièmes ou $275,000 pour plusieurs années à venir; de l'autre il s'oppose avec force à ce qu'on dépense même un sou pour l'achat d'un terrain scolaire. Or présentement cette dépense est assumée, non seulement par les citoyens des Parcs Windsor et Niakwa, mais par tous les contribuables de la division scolaire de St-Boniface.

Au même moment où le gouvernement du Manitoba, à l'exemple de plusieurs autres provinces, a jugé nécessaire de promouvoir de plus vastes régions scolaires, le Comité de Citoyens a décidé de suivre une route différente. Jusqu'à quel point serait-il pratique de posséder trois divisions scolaires dans une seule et même ville? Bien que M. Sherstone soutienne maintenant que c'est financièrement possible, il revient aux contribuables des Parcs Windsor et Niakwa de juger s'ils désirent pratiquement un tel changement.

Le désir de M. Sherstone de former une troisième division scolaire à St-Boniface est, selon ses propres mots, non seulement "incorrect" mais aussi "ridicule".

Il doit s'excuser

En guise de conclusion, la commission s'oppose énergiquement aux remarques accusatrices du Comité de Citoyens quant à la qualité de l'éducation et au travail des éducateurs de la division scolaire de St-Boniface. Le Comité de Citoyens n'est pas apte à juger en de tels domaines. Le Comité doit donc des excuses à notre personnel enseignant.

La Commission Scolaire.

Au Parlement — Sans Parti Pris

Le bilinguisme envahit la fonction publique avant le départ pour les vacances de Pâques

Après 57 jours de session, nos législateurs quittaient Ottawa le mercredi 6 avril pour jouir du congé de Pâques jusqu'au 19. Donc cette semaine nous terminons notre reportage hebdomadaire de cette première partie de la 1ère session de la 27e législature, quitte à vous revenir dans le numéro du 28 avril de ce journal. En tout cas, il nous a fait plaisir de parcourir pour vous les 3,975 pages des Débats, cherchant à y dénicher le meilleur pour vous bien renseigner, chers lecteurs.

Donc revenons aux principales questions débattues du 29 mars au 6 avril. D'abord l'exposé annuel du ministre des Finances, l'hon. Mitchell Sharp, sur le budget fédéral. Son discours, accompagné dans le Hansard de documents et de tableaux, remplit 221 pages. Dès ses premiers mots l'honorable annonça que "1966 sera une année active et importante au point de vue fiscal et économique". Puis il annonça que dans deux mois il livrera au public le rapport de la Commission royale d'enquête sur les impôts, commission qui a été instituée en 1962 pour examiner l'ensemble de notre régime fiscal fédéral; il parla brièvement des ententes fiscales fédérales-provinciales, s'étendant davantage sur les trois moyens qui permettent aux provinces d'assurer des services publics à un niveau convenable: soit le partage des impôts, le régime de paiements de péréquation et les subventions conditionnelles.

Ensuite, relativement à la situation économique du pays, il montra que notre production nationale de marchandises et de services en 1965 a augmenté de 9½ pour cent en valeur et de 6½ pour cent en volume par rapport à 1964. Mettant alors en garde contre le rythme trop rapide des dépenses des Canadiens, "plus que nos moyens le permettent", il déclara qu'il faut cette année maintenir un équilibre raisonnable entre l'accroissement de la production matériellement possible et la hausse de la demande exercée sur nos ressources.

Recettes et dépenses

En tout cas, en 1965 les recettes budgétaires ont été de 7,673 millions de dollars, les dépenses de 7,707 millions, le déficit de 34 millions, soit "le déficit le moins élevé depuis 9 ans". On prévoit pour 1966 des recettes au montant de 8,220 millions, des dépenses de 8,450 millions, soit un déficit de 230 millions de dollars.

Ces chiffres ont poussé l'hon. Sharp à proposer des moyens pour assurer un rythme constant et soutenable à notre économie "qui ne doit pas s'enfler au point de crever". Par exemple, les dépenses de l'Etat prévues devant être supérieures de 9.5 pour cent par rapport à celles de 1965, il annonce une revision des programmes de construction, c'est-à-dire "que nous allons différer un certain nombre de projets"; il annonce que l'impôt sur le revenu, "clé de voûte de notre régime fiscal", sera remanié et rendu plus efficace, particulièrement par un allégement du fardeau pour les personnes à faibles revenus, les personnes à revenus moyens ou supérieurs à la moyenne revenant à des niveaux d'imposition légèrement inférieurs aux niveaux régnant en 1964, et par des dispositions plus nettes et plus précises relativement aux dons de charité. En effet on demandera à tous les organismes de charité de s'enregistrer et de présenter des rapports annuels. Seuls les dons faits à des organismes inscrits de ce genre pourront être déduits du revenu au cours des années à venir. On peut quand même continuer à déduire jusqu'à $100 en dons de charité ou en frais médicaux sans présenter de reçus.

Le budget Sharp a naturellement soulevé déjà beaucoup de commentaires de membres de l'opposition qui l'ont caractérisé come budget de temporisation, budget inoffensif, de laisser-faire, de crainte. Pour le moment la Chambre doit se préparer à voter, un de ces jours, au sujet de l'amendement proposé par les conservateurs et le sous-amendement des néo-démocrates. Tout de même, la surprise en Chambre fut un discours de l'hon. Walter L. Gordon, ex-ministre des Finances, qui a brisé son engagement de ne pas parler en Chambre avant six mois. Il félicita son successseur, lui donna d'excellents conseils, annonça la publication prochaine de son livre-souvenir, et conclut en souhait à M. Sharp "santé, joie au travail et succès" jusqu'à son entrée dans le club des anciens ministres des Finances où siègent le juge en chef Ilsley, le juge Abbott, MM. Walter Harris, Donald Fleming et lui-même.

La peine capitale

Le 4 avril, 27 orateurs ont continué le débat pour ou contre l'abolition de la peine capitale. Le lendemain 23 autres ajoutaient leurs commentaires. Puis, après divers votes au sujet d'amendements, on prit le vote final ce mardi 5 avril sur la motion de MM. Byrne, Nugent, Scott et Stanbury: 112 députés votèrent pour l'abolition, 143 contre, devant des galeries bondées de curieux de toutes les classes de la société.

Donc théoriquement ce vote annonce que la peine de mort ne sera pas abolie, et il scelle le sort de 15 condamnés à mort qui attendent dans les cellules. Mais pratiquement l'opinion des parlementaires est tellement partagée qu'on doute que le cabinet (18 ministres ont voté pour l'abolition et 7 contre, dont l'hon. Lucien Cardin, ministre de la Justice) prenne des décisions aussi graves sans tenir compte de la forte opinion minoritaire qui s'est dégagé au cours du débat.

En résumé, ont voté **pour:** 73 libéraux (dont Pearson), 17 conservateurs (dont Diefenbaker), 21 néo-démocrates (unanimité) et 1 créditiste (Thompson); ont voté **contre:** 51 libéraux, 77 conservateurs, 9 du ralliement des créditistes (unanimité), 4 thompsonnistes et 2 indépendants. Absents: 6 libéraux et 3 conservateurs. Le président de la. Chambre ne vote pas.

Tout laisse croire que cet histoire n'est pas terminée. Un des proposeurs de la motion abolitionniste n'a-t-il pas dit: "Nous avons perdu une bataille, mais pas la guerre. Nous recommencerons demain." Quant à M. Tommy Douglas, il a pour sa part annoncé que l'an prochain son parti proposerait un nouveau projet de loi.

Bilinguisme et fonction publique

Parmi les importantes déclarations ministérielles, mentionnons celle de l'hon. Lucien Cardin au sujet d'une modification de la "loi sur les juges", de façon à augmenter le nombre des juges: 3 de plus au Québec, 4 en Ontario, 1 au Nouveau-Brunswick et 1 en Alberta. Cette mesure provoqua de nombreuses interventions, chaque orateur s'acharnant à vanter "l'indépendance, l'impartialité et la compétence de la magistrature du pays", mais plusieurs s'élevant contre le mauvais principe qui constitue à "ne nommer que des partisans du gouvernement au pouvoir".

L'hon. Robert Winters, ministre du Commerce, annonça pour sa part l'émission de principes directeurs pour les filiales canadiennes de sociétés étrangères, principes incitant ces filiales à se souvenir "qu'elles doivent participer et s'identifier autant que possible à la vie de la collectivité canadienne".

Enfin, l'hon. L. B. Pearson énonça le 6 avril une déclaration de principe sur le bilinguisme dans la fonction publique. Tout de suite après on connut les premières réactions des chefs de l'opposition, MM. Diefenbaker, Caouette et Thompson et de M. David Lewis au nom des néo-démocrates. Mais il est plus important, semble-t-il, de prendre d'abord connaissance du texte même de la déclaration du premier ministre. En voici de larges extraits:

"L'objectif que poursuit le gouvernement est de mettre la fonction publique en mesure de rendre les meilleurs services possibles à la population du Canada, en y intéressant les Canadiens les plus compétents et les mieux formés qui soient disponibles dans toutes les parties du Canada. A cette fin et par égard au caractère particulier de notre pays, le gouvernement prend depuis plusieurs années des mesures d'ordre pratique en vue d'encourager le bilinguisme dans la fonction publique fédérale, dans le cadre de l'objectif fondamental qu'il s'est fixé de favoriser et de renforcer l'unité nationale sur la base de l'égalité des droits et des chances pour les Canadiens, qu'ils soient d'expression anglaise ou d'expression française.

"Dans un Etat fédéral diversifié comme le Canada, il est important que tous les citoyens jouissent d'occasions équitables et égales de participer à l'administration nationale et de pouvoir s'identifier à leur propre capitale nationale, s'y sentant chez eux. Le gouvernement espère et compte que, dans une période de temps raisonnable, un état de choses se sera établi au sein de la fonction publique en vertu duquel:

"a—il sera de pratique courante que les communications orales ou écrites à l'intérieur de la fonction publique se fassent dans l'une ou l'autre langue officielle au choix de l'auteur, celui-ci ayant dorénavant la certitude d'être compris par ceux à qui il s'adressera;

"b—les communications avec le public se feront normalement dans l'une ou l'autre langue officielle eu égard au client;

"c—la fonction publique reflétera, dans le recrutement et la formation de ses membres, les valeurs linguistiques et culturelles des Canadiens aussi bien de langue anglaise que de langue française; et

"d—un climat se créera dans lequel les fonctionnaires des deux groupes linguistiques pourront travailler ensemble vers des buts communs, en utilisant leur propre langue et en s'inspirant de leurs valeurs culturelles respectives, tout en appréciant à leur pleine valeur et en respectant celles des autres.

Mesures pratiques

"Dans l'élaboration de mesures destinées à aider d'une façon plus efficace les membres actuels de la fonction publique à acquérir une compétence raisonnable dans les deux langues officielles et à améliorer le recrutement de fonctionnaires possédant déjà une telle compétence, le gouvernement s'est inspiré des principes suivants:

"a—La réalisation du bilinguisme est en soi un objectif souhaitable pour tout citoyen canadien. Lorsque le bilinguisme répond à un besoin évident dans la pratique, comme c'est le cas surtout dans la Capitale nationale, il devrait compter parmi les éléments d'appréciation dans le choix des candidats qui aspirent aux postes de la fonction publique.

"b—Conformément au régime des nominations faites au mérite, lequel doit être sauvegardé, les conditions relatives au bilinguisme doivent être définies en fonction des postes à remplir, et non seulement en fonction des personnes.

"c—Le bilinguisme doit s'appliquer graduellement sur une période de plusieurs années et d'une façon qui ne cause aucune injustice ni malentendu. Les diverses mesures requises devraient être intégrées dans un programme à longue portée et bien défini.

"d—Tout programme doit donc prévoir que, dans les régions où le bilinguisme répond à un besoin, le temps suffisant et les moyens nécessaires doivent être mis à la disposition des fonctionnaires et des aspirants afin de leur permettre de s'adapter aux nouvelles exigences du service et, de la sorte, d'accroître leurs chances de poursuivre une carrière heureuse et satisfaisante.

"e—S'inspirant des mêmes considérations d'équité, les mesures destinées à favoriser le bilinguisme ne doivent en aucune façon porter préjudice à la carrière des fonctionnaires qui ne sont pas bilingues et qui ont consacré plusieurs années de leur vie au service de leur pays.

"f—Le gouvernement consultera de temps en temps les associations de fonctionnaires au sujet de sa politique sur le bilinguisme, afin de connaître leur point de vue et de leur fournir toutes les garanties raisonnables et enrayer tous les malentendus possibles relativement aux mesures qui seraient proposées."

Pour conclure, M. Pearson indique ensuite certaines mesures gouvernementales prises à la lumière de ces objectifs et principes d'action, au sujet des postes du service civil qui exigent une formation universitaire préalable et au sujet des fonctionnaires de haute direction. Puis, en guise de mot final, le premier ministre dit qu'il voudrait "exprimer l'espoir sincère qu'à la veille de notre Centenaire, tous les Canadiens partageront ma conviction profonde que la politique et le programme du gouvernement au sujet du bilinguisme dans la fonction publique contribueront d'une façon très importante, voire même essentielle, à favoriser l'unité nationale et l'avènement d'un Canada qui soit de plus en plus grand et fort".

Si vous gardez mes commandements, vous demeurerez en mon amour, comme moi j'ai gardé les commandements de mon Père et je demeure en son amour. Je vous dis cela pour que ma joie soit en vous et que votre joie soit parfaite. (Jn 15, 10-11)

COURS DU GRAIN FOURNI PAR JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED

1019, Edifice Grain Exchange, Winnipeg — Tél.: WHitehall 2-3451

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
C.W. No 2	90.4	90.4	91.6	92.2	....
C.W. No 3	89.4	89.4	90.6	91.2	....
Fourrage No 1	86.4	86.4	87.6	88.2	....
Fourrage No 2	83.4	83.4	84.6	85.2	....
Fourrage No 3	80.4	80.4	81.6	82.2	....
ORGE —					
C.W. No 2—6 rangs	136.2	136.4	138	138.2	....
C.W. No 3—6 rangs	134.2	134.4	136	136.2	....
Fourrage No 1	125.2	125.4	127	127.2	....
Fourrage No 2	124.2	124.4	126	126.2	....
Fourrage No 3	121.2	121.4	123	123.2	....
SEIGLE —					
C.W. No 2	127.4	127 1/8	128 3/8	129.6	....
C.W. No 3	122.4	122 1/8	123 3/8	124.6	....
C.W. 2 rej.	121.4	121 1/8	122 3/8	123.6	....
C.W. No 4	111.6	111 [illegible]	112.4	113.6	....
Ergot	105.6	105 3/8	106.4	107.6	....
Sur voie net	127.4	127 1/8	128 3/8	129.6	....

OPTIONS WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
COLZA —					
Mai	265 7/8	266 3/8	267.6	267.4	....
Juillet	267 5/8	267 5/8	269.2	268 5/8	....
Novembre	258.4	258	259 5/8	259 7/8	....
AVOINE —					
Mai	89 7/8	89 7/8	91 1/8	91.6	....
Juillet	87 5/8	87 7/8	89 3/8	90	....
Octobre	85.4	85.4	86.6	87 3/8	....
Décembre	84 7/8	84 7/8	84 7/8	85 3/8	....
ORGE —					
Mai	128.4	128.4	130	130.2	....
Juillet	126.4	128.2	129.6	130	....
Octobre	125.2	126 3/8	127.4	127.2	....
Décembre	124.4	125 5/8	127	126 5/8	....
LIN —					
Mai	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	....
Juillet	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	....
Octobre	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	....
Décembre	[illegible]	[illegible]	302.2	302.6	....
SEIGLE —					
Mai	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	....
Juillet	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	....
Octobre	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	....
Décembre	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	....

(Pour la semaine du 4 au 8 avril 1966)

Le Pas

Départ

La Rév Soeur Fafard, des Soeurs de la Charité, quitte Le Pas et se rendra à la Maison Mère des Soeurs Grises de St-Hyacinthe pour un repos bien mérité, après 50 années comme garde-malade, dont 32 ans à l'hôpital St-Antoine de Le Pas où elle prit soin de feu Mgr Ovide O. Charlebois jusqu'à sa mort le 20 novembre 1933. Elle dispensa aussi ses services aux Etats-Unis et au Foyers des Vieillards à la Résidence St-Paul où elle demeura jusqu'à son départ le 3 avril.

Tous se souviendront longtemps de cette religieuse si charitable et énergique. Partout on ne la connait guère que sous le nom de la bonne Soeur Fafard.

Décès

Le dimanche 3 avril, M. Charles Morrish, âgé de 52 ans, fut victime de l'onde à Reader Lake, à 11 milles au nord de Le Pas, lorsque le véhicule qu'il conduisait brisa la glace et enfonça sous l'eau.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, une fille, Mme Lawrence Basacki, de Scarborough, Ont., trois soeurs, Mmes R. Jackson et Earl Wilson, de Le Pas, et Mme Edith Johnson, de Big River, Sask.; deux frères, Bill, de Le Pas, et Clarence, de Saskatoon.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Naissances

A M. et Mme Anthony Moule est née une fille le vendredi 1er avril, à l'hôpital St-Antoine.

A M. et Mme Andrew Turner est née une fille le 31 mars.



Le R. F. Louis Jolicoeur, O.M.I., missionnaire en Bolivie, Amérique du Sud, arrivera à l'aéroport International de Winnipeg le mercredi 27 avril pour passer quelques mois de vacances parmi les siens à La Broquerie après sept années et demie d'absence. Son séjour commencera sous bon augure, car Son Exc. Mgr Antoine Hacault lui conférera l'ordination sacerdotale en l'église de La Broquerie, sa paroisse natale, le samedi suivant 30 avril. Le lendemain 1er mai, à 11 h. a.m., le nouveau prêtre célébrera sa première messe au même endroit en présence de ses nombreux parents et amis, et quelques-uns de ses confrères d'apostolat sud-américain seront aussi présents à ces belles journées, soulignant ainsi leur caractère missionnaire.

C'est en septembre 1958, après son cours classique au Juniorat et au Collège de St-Boniface et une année de noviciat à St-Norbert, que le Frère Jolicoeur faisait sa première profession religieuse et se dirigeait ensuite vers Rome pour y commencer ses études ecclésiastiques. Après trois ans, il obtenait sa licence en philosophie à l'Angelicum de Rome, puis, à sa demande, ses supérieurs majeurs l'envoyaient au séminaire oblat sud-américain pour sa théologie. En décembre 1965, il obtenait sa licence en théologie de l'Université Catholique de Santiago, Chili. Puis il commençait comme diacre sa pratique pastorale à La Paz, Bolivie, pays où il exercera son ministère après ses vacances au Manitoba.

Dunrea

Souper de noces

Le samedi soir 2 avril, un joyeux groupe d'environ 145 personnes se rendait à la salle paroissiale pour prendre part à un banquet nuptial, servi à l'occasion du mariage de Mlle Gladys Drader, fille cadette de M. H. J. Drader, de cette localité, à M. J. Mason, de Killarney.

Ce fut un chic mariage, célébré à Killarney, avec trois demoiselles d'honneur et leur escorte. Le banquet était sous les auspices de la toujours populaire, Mme Adrien Boulet; c'est dire que tout était délicieux et bien organisée. La salle, nouvellement peinte, était artistiquement décorée et offrait un aspect vraiment réjouissant.

Malades

Mme Albert Boulet est revenue de l'hôpital de Killarney, quelque peu soulagée de ses malaises, et M. Arthur Paradis reprend peu à peu des forces, mais il sera en convalescence à la maison pendant plusieurs semaines encore.

Naissance

Félicitations à M. et Mme Napoléon Boulet à l'occasion de la naissance d'une fille à l'hôpital de Killarney le jeudi 31 mars. Beau cadeau pour leur 15e anniversaire de mariage.

Parade de modes

Le mercredi soir 6 avril, à la salle de la Légion de Ninette, avait lieu une parade de modes de costumes et manteaux. Plusieurs dames de cette localité s'y rendirent et assistèrent, dès le début, à un film expliquant la fabrication du nylon et autres délicats tissus. Puis il y eut parade de costumes et manteaux faits par des personnes de Dunrea, Ninette et des environs, entre autres, Mmes Jos. Cuveliers et Alphée Labossière. Mme Athanase Lavoie eut aussi sa part d'activités au cours de l'intéressante soirée qui se termina par un délicieux goûter.



Depuis le départ des habitants de la région de St-Jean-Baptiste, les volontaires que l'on voit sur cette photo travaillent sans relâche à renforcer les digues qui protègent les propriétés sans cesse menacées par la crue des eaux. Ce dur labeur est général dans toute la vallée de la rivière Rouge et dans le Grand-Winnipeg. Partout, il y a des monticules de sable, des hommes, femmes et enfants, qui emplissent, attachent, transportent et placent les sacs. Avant tout ce travail, les énormes machines ont remué des milliers de tonnes de terre pour construire les digues primaires. Des messages d'encouragement proviennent de partout au Canada pour ses courageux Manitobains si durement éprouvés.

Haywood

Mme Jos. Bergeron, de retour d'un voyage en Floride depuis plus de deux semaines, recevait le jour de Pâques, la visite de ses enfants: M. et Mme Lucien Bergeron et leur famille, de St-Boniface, ainsi que M. et Mme Robert et Georges Bergeron et leur famille, de Headingly.

M. et Mme Cenerini, de Brandon, M. et Mme Hobuphon, de St-Boniface, étaient de passage chez M. Louis de Rocquigny.

Mme Hélène Tarko avait la visite de Mme Boris Mirecki et de ses deux filles, Connie et Cindy, ainsi que de M. et Mme George Simko et leur fillette, Rose-Marie, de Selkirk.

M. et Mme Maurice Massinon eurent la visite de leurs enfants.

M. Ovide, ainsi que M. et Mme Bernard Poirier et leur famille, de Winnipeg, étaient de passage chez M. et Mme Philias Poirier.

Mme Hermas Labossière, qui fut patiente à l'hôpital général de Winnipeg, est de retour chez elle après une semaine de traitements médicaux.

La petite Lynne Rey est de retour chez elle après un séjour de six semaines à l'hôpital de Carman.

Maurice Poirier est de retour à la maison après avoir passé une semaine à l'hôpital de St-Claude.

Ste-Amélie

Malades

Prompt rétablissement à la Rév. Sr Ida-de-Jésus, supérieure du couvent, qui a subi une opération le samedi 2 avril à l'hôpital de Ste-Rose-du-Lac, et à MM. Robert Beheyt, Bobby Casavant, Antoine et Ferec et Ovide Landry, patients au même hôpital.

Va-et-vient

M. et Mme René Landry et leur famille, de l'Ontario, sont en visite chez leurs parents à Ste-Rose-du-Lac, Laurier, Cayer et Ste-Amélie.

M. et Mme Guy Ramsay et leur fillette, de William's Lake, C.-B., étaient de passage chez des amis, la semaine dernière.

M. et Mme H. Lagarde et leur famille, de St-Boniface, visitaient M. et Mme J. Peeters. Mme Lagarde passa la fête de Pâques avec ses parents.

Mme Myles Morley, de Cayer, après un séjour à l'hôpital de Ste-Rose-du-Lac, est maintenant chez ses parents, M. et Mme Jules Peeters.

M. et Mme Edouard Landry et leur famille, de William's Lake, C.-B., visitent leurs parents à Ste-Rose-du-Lac et Ste-Amélie.

Ernest Gagnon et Camille Pinette, du Juniorat de St-Boniface, sont arrivés le Jeudi saint pour les vacances de Pâques.

Gérald Pinette, Hervé et Albert Grandbois, Emile Verhaeghe, Léonard et Fleurange Casavant, ainsi que Lorraine Pinette, de Winnipeg, ont passé la fête de Pâques chez leurs parents.

MM. et Mmes Paul Bonin, Adélard Verhaeghe et G. Burelle et leurs enfants, ainsi que M. et Mme Gilbert Vandenbosch, de St-Boniface et Winnipeg, ont visité leurs parents et amis à l'occasion de la fête de Pâques.

M. et Mme René Pinette, de Red Lake Road, Ont., ont visité des parents durant la fin de semaine de Pâques.

Assemblées de la L.F.C.

Les assemblées mensuelle et annuelle de la Ligue des Femmes Catholiques eurent lieu le jeudi 31 mars en l'école St-Vincent de Paul. M. l'abbé A. Gervais, curé, dirigea les prières et la présidente souhaita la bienvenue aux quatorze membres et quatre visiteuses présents. L'acte de présence et les minutes de la dernière assemblée mensuelle furent lues et suivies de la correspondance qui comprenait des remerciements de Mme Gérard Debeucklaere et de la Marche des dix sous.

Le comité d'action sociale accepta la responsabilité de distribuer les cartes pour la Croix-Rouge et on proposa d'acheter des roses pour la fête des Mères. Les comités suivants donnèrent leurs rapports: finances, presse, éducation, spirituel et recrutement.

La présidente du comité spirituel présenta à M. le curé un bouquet spirituel de la part des membres à l'occasion de la fête de Pâques. Les bouquets spirituels offerts au directeur à l'occasion de certaines fêtes seront maintenant présentés à la réunion précédant la fête.

Les points suivants furent décidés: qu'un thé ait lieu au mois de mai; qu'une messe en l'honneur de Notre-Dame du Bon Conseil soit célébrée le 26 avril et que la cérémonie des chandelles pour les nouveaux membres ait lieu après la messe; qu'une vente d'articles usagés soit tenue le vendredi 29 avril; qu'un conférencier soit invité à l'occasion du thé et qu'on nettoie l'église pour la fête de Pâques.

Les questions posées furent répondues par M. le curé, et le prix d'hôtesse, offert par la Rév. Sr Supérieure de l'hôpital de Ste-Rose-du-Lac, fut gagné par Mme Agnès Vandenbosch. Le goûter fut servi par Mme Mary Leperre, et Mme Agnès Vandenboch mit fin à l'assemblée.

L'assemblée annuelle, présidée par Mme Rose Masson, débuta par les minutes de cette dernière assemblée lues par la secrétaire, Mme Mary Leperre. Les rapports des comités suivants furent acceptés tels que présentés: presse, recrutement, éducation, spirituel, radio et télévision et goûter.

L'élection du nouvel exécutif donna les résultats suivants: présidente, Mme Berthe Denis; vice-présidentes, Mmes Agnès Vandenbosch, Amélie Soucy et Marie Pinette; secrétaire, Mme Lucille Gagnon; trésorière, Mme Georgette Verhaeghe. Les nouvelles officières récitèrent l'acte de consécration avec le directeur, promettant d'accomplir chacune leur devoir.

M. le curé donna sa bénédiction, puis félicita le nouvel exécutif et remercia les officières sortant de charge pour leur dévouement et coopération.

Les prières de clôture furent récitées par toutes les personnes présentes.

Prix de Sécurité routière

Parmi les gagnants des prix octroyés par les "Bestway Express Lines" figurent les noms de compatriotes suivants: Denis Beauchemin, 4 ans de conduite sans accident, Lionel Beauchemin (3 ans), Armand Bonneteau (2 ans), Rolland Neault (2 ans), Gaëtan Poulin (2 ans) et Roméo Beauchemin (1 an).

Les trophées furent décernés au diner annuel de "Bestway Express Lines", qui eut lieu au "International Inn" de Winnipeg lundi soir, et présentés par M. R. L. McDonald, président de la Commission du transport par camions.

L'honorable Gurney Evans, ministre de l'Industrie et du Commerce, a félicité les seize conducteurs de camion du magnifique record de sécurité routière qu'ils avaient établi et les exhorta à maintenir le bel esprit d'entraide souvent manifesté à l'égard des automobilistes pris en panne sur les grandes routes.

"Il viendra un temps, a-t-il dit, où les directeurs des services de chemin de fer, d'avion ou de transport voiturier devront faire preuve d'un grand esprit de coopération afin d'assurer à la population le meilleur service possible à des taux favorables à l'accroissement économique et au développement industriel de l'Ouest du pays."

Lorette

Mariage Desmarais-Préfontaine

Le samedi 26 mars, à 7 h. p.m., M. l'abbé H. Perron, curé, bénissait le mariage de Mlle Stella Préfontaine, fille de M. et Mme Roland Préfontaine, à M. Rhéal Desmarais, fils de M. et Mme Léon Desmarais.

La mariée fit son entrée à l'église accompagnée de son père. Elle était charmante dans sa longue robe blanche en poult-de-soie avec traine garnie d'appliqués. Son voile était retenu par une boucle d'organdie. Elle portait un bouquet de roses rouges.

Mme Victor Desmarais, de Brandon, soeur de la mariée, était dame d'honneur et Mlles Rachel Carrière, d'Otterburne, cousine de la mariée, et Diane Brissette, du Parc Windsor, étaient demoiselles d'honneur. Leurs bouquets se composaient de chrysanthèmes blancs.

MM. Victor et Lévis Desmarais, frères du marié, et Emile Préfontaine, frère de la mariée, étaient garçons d'honneur.

Après la cérémonie religieuse, il y eut soirée dansante à la salle paroissiale où bon nombre de parents et d'amis se réunirent pour offrir leurs voeux aux mariés. La présentation se fit vers la fin de la soirée et une bourse bien garnie fut offerte aux mariés.

M. et Mme Rhéal Desmarais s'établiront à Lorette au retour de leur voyage de noces à Montréal où ils visiteront M. et Mme Fabien Desmarais, autrefois de Lorette, et frère du marié. Que les meilleurs voeux de tous les accompagnent.

Retraite nouveau genre

Les exercices de la Semaine Sainte ont été bien suivis à Lorette. Au cours de cette semaine avait lieu une retraite genre "Panel", selon les voeux du Concile.

Le lundi soir, le panel comprenait le R. P. E. Gagnon, C. Ss. R., et quatre institutrices qui parlèrent de l'enseignement du catéchisme basé sur la Bible, sous la présidence de Mlle Héon, de l'Action Catholique de St-Boniface.

Le mardi soir, M. l'abbé Léo Beaulieu, aumônier de l'Action Catholique, M. et Mme Roland Marcoux, Mlle Annette Hébert et M. Napoléon Boily discutèrent sur l'Eglise de Dieu et l'Apostolat.

Le mercredi soir fut tout spécialement réservé aux Anglais, sous la présidence du R. P. D. Langi, C. Ss.R. Prenaient part au panel sur la spiritualité conjugale, MM. et Mmes S. Nagle, F. et J. Marion, Grace et Gerry Flood.



Transcona

Décès

Le vendredi 1er avril est décédée au Sanatorium de St-Boniface, Mme Melville Dufault, du 804, rue Day, à Transcona. Elle était âgée de 55 ans.

Le service funèbre fut célébré par M. l'abbé P. Raymond, curé, en l'église de St-Adolphe le mercredi 6 avril, et l'enterrement eut lieu au cimetière paroissial.

Mme Dufault laisse dans le deuil trois fils: Siméon, de Long Lac, Paul, de Geraldton, et Dorion, de Terrace Bay, tous en Ontario; cinq filles: Mme R. Turcotte (Yvonne), en Ontario, Mme M. Grégoire (Véronique), de Beauceville, Qué., Mme A. Matte (Marguerite), de Québec, P.Q., Mme L. Foulen (Anita), de Chatham, N.B., Mme K. Dobson (Florence), de Transcona; 17 petits-enfants, quatre soeurs et deux frères; son époux, François, la précéda dans la tombe en 1952, et un fils, Lucien, en 1936.

St-Malo

Avis

Les Filles d'Isabelle de St-Malo annoncent leur bazar annuel qui aura lieu le 17 avril 1966 au sous-sol de l'église, à partir de 2 h. p.m. Un souper, genre Smorgasbord, sera servi de 5 h. à 8 h. p.m. Adultes, $1.25; enfants de moins de 12 ans, 75c. Tous sont les bienvenus.

LE COMITE.

Décès

Le Vendredi Saint 8 avril est mort accidentellement près de Portage-la-Prairie, M. Armand Morin, âgé de 29 ans, du 560, rue Ste-Catherine, St-Boniface.

Il laisse dans le deuil son épouse, née Rita Bourgeois, deux filles, Johanne et Pamela; sa mère, Mme Anna Morin; trois frères, Norbert, Léo et Roland; huit soeurs: Mmes A. Catellier (Armande), E. Catellier (Imelda), A. Tervoert (Juliette), F. Charette (Annette), W. Oulion (Jeanne), R. Bérard (Claire), A. Clément (Pauline), et R. Boulanger (Aurore).

La messe des funérailles fut célébrée en l'église de St-Malo le mardi 12 avril et l'inhumation se fit dans le cimetière paroissial.

LE VILLAGE DE ST-CLAUDE

Vous êtes informés par les présentes que les Règlements nos 32/65 et 35/65 du Village de St-Claude, (dont les copies sont classées au Bureau du Village et peuvent être examinées par quiconque s'y intéresse) qui ont reçu une première et deuxième lectures par le Conseil dudit Village, qui ont été soumis au Comité de la Régie municipale du Manitoba, approuvés et autorisés par celui-ci, seront portés au vote des contribuables dudit Village dûment qualifiés à voter sur ces règlements selon l'Acte municipal, aux heures et à l'endroit ci-dessous indiqués.

L'objet du Règlement no 35/65 est de former un district communautaire comprenant le Village de St-Claude et une partie de la municipalité rurale de Dufferin, une partie de la municipalité rurale de Grey et une partie de la municipalité rurale de Norfolk sud, dans le but de pourvoir au maintien et à l'administration d'une patinoire qui sera construite dans le Village de St-Claude.

L'objet du Règlement no 32/65 est d'autoriser ledit Village à emprunter la somme de $12,500.00 dans le but d'aider à la construction de ladite patinoire, par l'émission et la vente d'obligations. Lesdites obligations seront financées sur une période de vingt (20) ans y compris l'intérêt à 6½ pour cent par année, par un taux spécial appliqué à toute propriété imposable dudit Village, et identifié comme zone 4 dans le Règlement no 35/65.

Le jour fixé pour la votation desdits électeurs qualifiés est le sixième jour (6e) de mai 1966 A.D., à partir de neuf (9) heures de la matinée jusqu'à six (6) heures de l'après-midi le même jour.

Le bureau de votation sera à la patinoire dans le Village de St-Claude, dans la province du Manitoba.

Le cinquième (5e) jour de mai 1966 A.D., à deux (2) heures de l'après-midi, le maire dudit Village sera présent au Bureau dudit Village, à St-Claude, Manitoba, afin de nommer, si requis, des personnes intéressées audit règlement, qu'elles y soient favorables ou opposées, pour être témoins du vote audit bureau de votation, et du comptage final des votes par le commis du scrutin. Toutes ces nominations doivent être écrites et signées par le maire.

Le septième (7e) jour de mai 1966 A.D., le clerc dudit Village procèdera dans ledit Village au comptage des votes pour et contre lesdits Règlements nos 32/65 et 35/65.

Daté au Village de St-Claude, dans la province du Manitoba, ce 7e jour d'avril 1966 A.D.

Georgette MAGNE.
Clerc du Village de St-Claude.

Chronique sportive

Koufax et Drysdale signent avec les Dodgers et les magnats respirent

par Jacques LEMOYNE

La crise a été évitée. Don Drysdale et Sandy Koufax ont finalement signé des contrats avec la direction des Dodgers. On n'a pas divulgué les montants d'argent qui seront déboursés ni la durée des contrats, mais, chose à peu près certaine, seul Koufax aura obtenu un contrat de trois ans. Drysdale n'est pas assez régulier et son bras peut lui causer des ennuis subitement. Koufax, on le sait, aura toujours mal au bras; ce qui ne semble pas lui nuire trop dans son travail! Dans ces discussions avec la direction des Dodgers, il y avait plus que l'argent qui était en jeu, il y avait le principe de la négociation en groupe et ce principe, les dirigeants du baseball majeur ne veulent pas le reconnaître. En effet, si les joueurs se groupent maintenant pour demander des augmentations de salaire, on imagine un peu ce qui arrivera aux bourses de ces messieurs.

Rien n'empêche que Drysdale et Koufax, s'ils connaissent une bonne saison, auront quand même éveillé certaines idées auprès des joueurs des autres équipes. Pour le moment, le calme est revenu, sauf à Milwaukee où la situation est tellement embrouillée que nous n'y comprenons plus rien. Mieux vaut attendre la décision du juge qui s'occupe de cette affaire. La semaine prochaine, nous vous présenterons notre chronique annuelle sur ce qui devrait se passer dans les ligues majeures. Disons tout de suite que l'attitude de Drysdale et de Koufax nous embête. Seront-ils prêts pour la saison régulière? Les parties gagnées à la fin d'avril servent autant à remporter un championnat que les joutes disputées en septembre. S'ils veulent remporter un autre championnat, les Dodgers devront partir du bon pied. Pour ce qui est de la ligue Américaine, la lutte se fera encore entre les Twins, les Orioles et les Indiens. Mais nous aurons l'occasion d'en reparler.

Le hockey

Les éliminatoires viennent de commencer dans la ligue Nationale. Ce que nous avons vu jusqu'ici n'a rien de bien édifiant. Quand un joueur comme J.-C. Tremblay admet qu'il sait que depuis quelques semaines on tente de le blesser pour l'empêcher de jouer régulièrement, on se demande où est le fameux esprit sportif dont les professionnels sont supposés être si bien pourvus? Quand on voit comment cetrains joueurs attaquent Bobby Hull, on s'étonne toujours de le voir demeurer si calme et on songe à Gordie Howe et à Maurice Richard qui n'avaient pas ce sang froid! On voit combien le mérite de Bobby Hull est grand et combien ce joueur aura droit au titre de plus utile à son équipe cette saison. Les Canadiens ont remporté le championnat de la ligue et ils devraient être capables de placer plusieurs de leurs joueurs sur les équipes d'Etoiles de la ligue Nationale, mais il n'en reste pas moins que sans Hull le club Chicago ne serait pas où il est en ce moment.

Nous avons causé de la situation du Chicago avec des confrères qui suivent de très près cette équipe et ils ont été unanimes à dire qu'il n'y avait aucun esprit de corps dans ce club. Un de ces observateurs a même déclaré: "Si j'avais la charge du club, j'enverrais Mikita dans la chambre des joueurs au moins à toutes les deux parties". La déconfiture des Hawks est attribuée aussi un peu à Billy Reay qui a été sans doute trop facile avec ses joueurs. Rudy Pilous lui avait bien dit quoi faire en quittant le club: "Tout ce qui compte ici, c'est de gagner. Sois certain de ne pas terminer en deuxième place". Il se pourrait que si les Hawks ne parviennent pas à se secouer dans les éliminatoires, que Billy Reay prenne lui aussi le chemin d'une autre ville. Mais qui le remplacera à la tête de cette équipe qui, en somme, ne tolère aucune direction solide? Que diraient ces joueurs si Toe Blake les prenaient en main? Ils en verraient de toutes les couleurs et ce serait peut-être tant mieux pour le hockey.

Detroit!

On a louangé aussi le travail de Sid Abel et on a parlé de sa perspicacité quand son équipe a remporté le championnat de la ligue l'an dernier. Mais devant la piètre tenue des Wings cette saison, et devant des échanges qui ne leur ont apporté que des vétérans qui quitteront probablement le club pour les mineures dès la saison prochaine, on se demande si Abel est si habile que cela! Hubert "Pit" Martin, qui a si bien joué pour les Bruins cette saison, a peut-être levé un peu le voile sur la situation quand il a dit à quelques amis: "Abel ne mène le club que par la bonne volonté de Howe. C'est ce dernier qui est le chef de la bande". Howe a donné le meilleur de lui-même cette saison encore, mais il est bien évident que sa brillante carrière tire à sa fin. Il ne patine plus comme il le faisait autrefois et seule son habileté à marquer des buts lui a valu de demeurer si longtemps en vedette.

Mais l'expansion de la ligue Nationale est toute proche, et si Gordie veut jouer jusqu'à l'âge de 50 ans, personne ne pourra l'en empêcher. Il n'y a pas une nouvelle équipe de la nouvelle section qui ne serait prête à lui offrir une somme fabuleuse uniquement pour le compter dans ses rangs. Il sera intéressant de voir quels joueurs obtiendront des postes d'instructeurs dans cette nouvelle section. On mentionne déjà les noms de Punch Imlach et de Bernard Geoffrion, et c'est sans doute pour cela que le président Campbell a avisé les nouveaux propriétaires qu'ils ne pouvaient conclure d'ententes avec des dirigeants des autres équipes sans obtenir la permission des clubs intéressés. Mais Imlach serait sur le point de quitter Toronto pour aller sur la côte du Pacifique bâtir une équipe pour les nouveaux riches du circuit. Rudy Pilous en sera lui aussi, et qui nous dit que Jacques Plante ne remontera pas à la surface, même s'il a un bon emploi à Montréal? Pour ce qui est de Maurice Richard, sa réponse demeure la même: non merci.

TOKYO — La population du Japon a dépassé le chiffre de 98 millions, d'après un relevé récent.

Avec sa population de 98,281,-955 habitants, le Japon vient au septième rang, soit après la Chine rouge l'Inde, l'Union Soviétique, les Etats-Unis et le Pakistan. La population s'est accrue d'environ 4,800,000 depuis 1960. Le recensement révèle que les femmes sont maintenant plus nombreuses que les hommes. On a dénombré 48,287,159 hommes, et environ 49,994,796 femmes.

Il y a plus de 24 millions de foyers, à raison de 4 personnes chacun. Le Japon est un des pays les plus densément peuplés. On y trouve presque 800 personnes au mille carré. Le Canada, qui a une population de 19,440,000 habitants, compte 5.2 personnes au mille carré.

JEUNESSE AUJOURD'HUI

Opinions et activités des Jeunes

COMMUNIQUÉ IMPORTANT

A tous les directeurs des écoles secondaires de langue française, aux adultes-conseillers de la Relève, aux comités divisionnaires, aux comités locaux, aux directeurs des différentes institutions de langue française, à toute la jeunesse étudiante qui s'intéresse à la langue et à la culture française:

Dans le but de collaborer de plus en plus étroitement à l'épanouissement de notre langue et de notre culture, pour étudier ensemble les activités que nous pourrions entreprendre au cours des années à venir, nous avons besoin de la participation de toutes les âmes de bonne volonté à notre prochain congrès qui se tiendra à St-Charles, le 14 mai prochain.

A ce congrès, sont invités les directeurs des institutions, les adultes-conseillers, les différents comités de la Relève, ainsi que deux étudiants délégués par institution (choisis parmi les élèves de la 9e à la 11e année).

Le congrès se tiendra cette année le 14 mai à St-Charles. (Ecole des Révérendes Soeurs Oblates). Inscription à 9 h. 30 a.m. Nous demanderons aux participants de fournir la somme d'un dollar et demi ($1.50) pour le repas du midi.

Notre congrès prendra cette année la forme d'un colloque. Nous procéderons de la façon suivante:

1. Nous demandons à chaque local de se réunir avant le 22 avril prochain pour discuter des activités, des formules, etc., que devrait adopter la Relève pour l'année à venir. Un compte rendu des critiques, suggestions, etc., de cette réunion devrait être envoyé au secrétaire de la Division le 23 avril au plus tard.

2. Le comité divisionnaire devrait alors se réunir pour étudier ces commentaires, en faire une sorte de synthèse aussi courte que possible, et la faire parvenir au secrétaire provincial, Edouard Mousseau, 382, rue Desautels, au plus tard le 2 mai. De plus, le comité divisionnaire se nommera un représentant qui devra, le jour du congrès, faire lecture de ce commentaire de sa division.

3. Après avoir entendu lecture de ces différents exposés, les congressistes en discuteront en groupes pour ensuite formuler des propositions.

4. Les commentaires reçus par Edouard Mousseau avant le 3 mai, auront été envoyés au comité de St-Charles pour le 8 mai afin que ce comité ait eu le temps de préparer un questionnaire adapté aux différentes suggestions.

Comme par les années passées, la Relève fera, à l'occasion du congrès, la proclamation d'un certain nombre de membres honoraires. Les comités locaux sont donc priés d'envoyer au secrétaire provincial, avant le 1er mai, le nom des personnes qu'ils jugent devoir mériter cet honneur par l'intérêt qu'elles ont su témoigner envers notre mouvement.

Un certain nombre de locaux n'ont pas encore envoyé leur contribution annuelle. Nous serions très heureux de la recevoir le plus tôt possible. Nous avons présentement $58 en banque.

Il y a des locaux, des divisions, dont nous n'avons jamais entendu parler cette année. Et pourtant la Relève compte sur eux. Elle a besoin des efforts de tous ceux qui veulent encore que la langue et la culture françaises se maintiennent au Manitoba.

Nous sommes à discuter de la possibilité d'organiser une "Boîte à chansons" monstre pour le 14 mai au soir, au gymnase Notre-Dame. Nous vous en reparlerons.

La Division de la Seine est responsable de la publicité et des invitations pour ce congrès.

Nous lançons une invitation spéciale aux élèves du Collège de St-Boniface, du Juniorat et du Petit Séminaire. Nous serions très heureux qu'ils envoient des délégués au congrès et que chacune de ces institutions, par un représentant, nous dise comment elle entendrait pouvoir apporter sa collaboration au mouvement et nous offrir tous les commentaires qu'elle jugerait utiles.

Soyez assurés de notre sincère dévouement à la langue et à la culture françaises.

Edouard MOUSSEAU,
secrétaire, Relève Franco-Manitobaine, 382, Desautels,
St-Boniface 6, Manitoba.

Le Docteur Roland Cantin offre un trophée à la Relève

C'est avec plaisir et joie que nous avons reçu du Docteur Roland Cantin de St-Pierre un trophée pour le concours d'art oratoire dans la division de la Rivière-Rouge.

Ce trophée de 24 pouces de hauteur ornera pendant un an les étagères de l'Institut Collégial qui aura compté parmi ses élèves la lauréate du concours annuel d'art oratoire organisé par la Relève.

Cette année il a été mérité par Annette Parenty, d'Otterburne, qui fréquente l'Institut Collégial St-Pierre. L'on se rappellera qu'Annette nous avait fait réfléchir sur la civilisation moderne.

Les filles de 9e et 10e années de toute la division pourront se disputer la possession de ce trophée dans les années à venir.

Merci, Monsieur le Docteur pour cet acte généreux envers les jeunes de la division et puisse votre geste être imité par d'autres amis des jeunes toujours en quête de savoir quoi faire pour promouvoir chez la génération montante le souci de la culture et de la fierté. Ce sont les jeunes, leurs parents et les responsables de leur éducation qui vous prient d'accepter leur reconnaissance.

A.-O. DEPOT, C.S.V.

Aux Manitobains qui sont présentement soumis aux menaces et aux ravages d'une cruelle inondation, il pourrait sembler que plus rien au monde ne pourra les émouvoir davantage. Pourtant il y a une autre espèce de cataclysme qui s'appelle "tremblement de terre". En Ouganda, Afrique de l'Est, on est encore sous l'effet de la stupeur, en face des décombres et des mortalités causés par celui du 20 mars dernier: 104 morts, 510 blessés, 2,157 bâtiments détruits (dont 7 écoles) et plus de 4,000 personnes sans abri. La paroisse du R. P. Raymond Campeau, P.B., au Bugombwa fut complètement détruite. On y célèbre la messe en plein air, et la saison des pluies commence. Il faudra donc reconstruire: sur place, on fournira patience, temps, travail, mais... on ne pourra trouver les autres éléments nécessaires à une reconstruction qu'outre-mer, particulièrement au pays natal, en l'occurrence au Manitoba, car le Père Campeau est un fils de St-Norbert. Avis aux bienfaiteurs, que le missionnaire éprouvé remercie déjà.

R. P. R. Campeau, P.B.



"De notre mieux"



Meute Provencher

Normand Morin a maintenant un oeil ouvert. Yap! yap! yap! yaou!

Pendant les vacances de Pâques nos loups sont à l'oeuvre avec leur projet: chacun doit faire une mangeoire pour oiseaux. N'oubliez pas de l'apporter à la réunion du 21 avril.

Vendredi Saint, les gars se rendirent au Petit Séminaire pour une demi-heure d'adoration. Jean-Marc Marion et Daniel Aubry étaient deux des lecteurs. Beau travail les gars!

Meute Langevin

La louvemaîtrise de la Meute Langevin désire remercier tous ceux qui ont assisté à la réunion de parents le mercredi 6 avril.

Nous, cheftaines, apprécions fortement l'appui moral que quelques parents nous donnent en se montrant intéressés aux choses que leurs fils apprennent chez les louveteaux. Nous regrettons que tous les parents n'ont pas pu assister à la réunion.

A ceux qui était dans l'impossibilité d'y venir, nous voulons dire que le camp de la Meute Langevin aura lieu du 1er au 7 juillet 1966. D'autres détails à ce sujet vous seront transmis par lettre. Cependant, la louvemaîtrise ne peut organiser le camp sans l'aide des parents. Nous avons besoin de cuisinières, d'aides de camp, des papas pour monter nos tentes, nos abris, etc. Sans cette aide, nous, cheftaines, seront dans l'impossibilité d'organiser le camp. Si vraiment vous êtes intéressés à ce que vos fils aillent au camp louveteau, s'il vous plait donnez-nous de l'aide. Pour plus de détails, vous pourrez contacter Akéla, Mme Jeannine Beaulieu, en signalant 247-3397. Merci de votre collaboration.

Le Vendredi Saint, nos louveteaux se sont rendus au Petit Séminaire pour faire une demi-heure d'adoration. Nous voulons féliciter nos loups pour leur bonne assistance. Aussi, félicitation à Jean-Marie Legrand, qui fut un des lecteurs.

Plusieurs brevets de capacité furent remis le mercredi 30 mars: brevet de gymnaste, Bernard La Forest; brevet de travaux ménager, Roger Harel et Jean-Paul Boily; brevet de collectionneur, Maurice Calvez et Jean-Paul Boily; brevet d'équipier, Maurice Calvez; brevet d'amis des livres, Gérard Trudeau. Yap yap yap yaou!

Bonne chasse!

Scouts et Louveteaux
du diocèse de St-Boniface.

L'adoption du système métrique serait utile au commerce canadien

HAMILTON — Le Canada se verra peut-être forcé de considérer l'adoption du système métrique par suite de son utilisation croissante dans le commerce mondial, a déclaré le Dr R. F. Legget, directeur de la division des recherches sur la construction du Conseil national de recherches.

"Les Anglais ont adopté le système décimal et comptent adopter le système métrique par suite de leur commerce intensif par le Marché commun et par le fait que 85 pour cent de la population mondiale vit dans des pays où l'on utilise le système métrique, a ajouté le Dr Legget.

"Le Canada est le quatrième pays sur l'échelle du commerce international et il devra examiner de plus près l'application du système métrique s'il veut demeurer compétitif.

Déjà le Canada accuse une avance marquée sur tous les pays de ce côté du rideau de fer en ce qui concerne les règlements de l'industrie de la construction.

Le directeur a espéré que sous peu le Canada adopterait un code uniforme de la construction pour tout le pays.

C'est quelquefois pénible de faire son devoir, ça ne l'est jamais autant que de ne pas l'avoir fait. — A. DUMAS, fils.

Echos sonores perdus dans le vent de la Seine

La réaction typique de tous ceux de St-Norbert qui ont assité à la Boîte à chansons de Lorette fut la suivante — et ici, je donne le mot-clé de la réponse de chaque individu questionné: "très bien", "intéressant", "bien aimée", "bien organisée", "beaucoup de plaisir", "à quand une autre"?

Carmen LAJEUNESSE,
St-Norbert.

D'après moi, votre Boîte à chansons fut un véritable succès. L'enthousiasme des étudiants vis-à-vis cette soirée et l'encouragement des professeurs et adultes étaient fort remarquables. J'en fus très impressionnée et il ne me reste qu'à vous dire: "Vous êtes formidables!"

Lucille PELOQUIN.

Votre soirée fut éclatante d'enthousiasme. Il est merveilleux de voir que la jeunesse d'aujourd'hui est si vivante et si capable d'entreprendre de tels projets. Il y a une grande beauté dans la chanson française et j'espère que nous aurons à l'avenir de pareils moyens de l'exprimer et de la faire connaître.

Annette HEBERT.

A mon avis, votre Boîte à chansons fut rien d'autre que sensationnelle. Les responsables, soit dans la préparation, soit dans la participation même, ont fait preuve de beaucoup de dévouement et d'ardeur. Au nom de tous ceux qui ont joui, comme moi, de cette magnifique soirée débordante d'activité, je me permets de vous féliciter!

Paulette CARRIERE.

Oui, la Seine était sans doute "dans le vent"! Votre merveilleux esprit de boîte à chansons, votre dynamisme et surtout vos professeurs et adultes "jeunes de coeur", m'ont impressionnée. Certes, vous avez prouvé que la jeunesse manitobaine veut garder sa langue française et qu'elle est assez débrouillarde pour organiser une telle soirée. C'est par cet exemple que nous, la jeunesse du Manitoba, nous pouvons "vivre" la Relève. Gros gros merci à tous les chics responsables pour leur gentillesse!

Michèle COTE.

Je me comptais très fortunée de pouvoir assister à votre Boîte à chansons. J'aime beaucoup la chanson française et je crois fortement qu'elle aidera nos jeunes d'aujourd'hui à apprécier et à conserver notre langue maternelle. Votre choix de titre: **"La Seine dans le vent" était hors de ce monde . . . formidable.** Aussi, vos adultes avaient l'air enthousiasmés et vous aviez leur encouragement, ce qui est très nécessaire pour un grand succès comme celui qu'a rapporté votre Boîte à chansons. Quand sera la prochaine?

Bernadette ROY.

Oui, une Boîte à chansons comme celle-là, c'est ce qu'on appelle formidable. La coopération des étudiants et des professeurs était sans doute remarquable. Ce qui m'a impressionnée le plus fut le grand nombre de parents qui assistaient à votre Boîte à chansons. Je vous félicite chaleureusement et j'espère avoir la chance d'en voir une autre dans un avenir rapproché. Encore une fois, mes félicitations! C'était formidable!

Pauline PINEAU.

Je ne sais vous dire comment j'ai été impressionnée par votre Boîte à chansons". C'est une preuve que les jeunes d'aujourd'hui et aussi les adultes s'intéressent aux chansons françaises. Un grand merci aux responsables car votre soirée fut un succès.

Diane Audette.

Cher Claude,

Je viens te remercier pour ta gentille lettre que tu m'as envoyée hier. Je t'assure que ce fut un véritable plaisir pour moi d'assister à votre "Boîte à chansons". J'ai été très ému de voir comment la soirée s'est passée. Tout s'enchaînait; vraiment, c'est comme le thème le suggérait, c'était un simple petit vent qui passait; vraiment, la soirée passa trop vite. Il n'empêche tout de même que je me suis bien amusé. C'était vraiment magnifique. Je vous remercie aussi de l'invitation que vous m'avez fait parvenir. J'en suis très reconnaissant.

De plus, merci à tous pour le délicieux goûter servi après la soirée. J'espère que j'aurai la chance d'assister de nouveau à d'autres "Boîte à chansons", car c'est vraiment amusant. Bonjour à tous et encore une fois merci.

Ton cousin, Gérard.

5 h. 45. Un autobus à trois sièges quitta le Collège St-Joseph d'Otterburne avec sept passagers et arriva à sa destination avec une douzaine. Le groupe comprenait les Bel-Airs avec leurs instruments et les participants de St-Pierre. Après une courte pratique et un léger souper, la soirée débuta avec des chants modernes très bien réussis. Peut-on ajouter que les efforts furent stimulés par les jolies "Filles à Go-Go"? La soirée continua avec des intermèdes musicaux des "Envahisseurs de Gilbert" et des "Bel-Airs". Plus tard dans la soirée, Louis Dubé nous donna un échantillon de sa voix merveilleuse en nous chantant plusieurs chansons populaires. A la fin de la soirée, nous repartions satisfaits et contents.

Richard GALLANT.

Jeunesse en marche

Le 21 mars s'ouvrait la belle grande semaine de la Jeunesse en Marche à l'école élémentaire de St-Norbert. Le but était de développer l'esprit communautaire dans l'équipe, l'école et la famille. Réunis dans nos classes, nous chantions l'hymne "En marche", du disque Aimer. Puis, ce fut le dévoilement de la grande affiche de notre semaine.

Chaque J 4, 5, et 6, se fit un point d'honneur d'arborer son papillon portant un numéro. Tous, nous acclamions à plein coeur, la joie de vivre dans l'amitié, la joie de servir.

Anita PROVOST.

Mercredi, nous avions notre dîner communautaire. C'était un bon moyen de nous rencontrer. Nos invités étaient MM. les abbés L. Couture, curé, et G. Dionne, vicaire, et Mme L. Ouimet, directrice des J 5 et 6. Mmes O. Boissonneault et L. Raffey avaient préparé le dîner des prêtres. Nos classes étaient décorées pour la fête. Après le dîner, nous avons chanté, joué du tambour et de la guitare ensemble

Rachèle LAJEUNESSE.

Jeudi, nous avions notre réunion amicale au gymnase. En plus de nos invités d'hier, Soeur Supérieure et M. Bosc, principal, étaient présents. Paul Bédard et Bernard Perron plaçaient dans la salle. Guy Ouimet présenta la Cour d'honneur: la Reine de l'Amitié, Jacqueline Emond; le Chevalier de la Bonne Humeur, Rachel Lajeunesse; les Pages de la Joie, Paul Campeau et Lorraine Savoie; les Lutins du Sourire, Richard Perron et Bibianne Bisson. Des jolis prix furent offerts à chacun.

Un programme intéressant comprenant sketchs, chants mimés, instruments de musique fut exécuté par les élèves.

Des prix de présence furent tirés et gagnés par Jacqueline Boissonneault, Thomas Sobkow et Paul Bédard.

Cette joyeuse fête se termina par un bon mot de M. le curé. Il remercia les organisateurs et félicita les jeunes du mouvement de "Jeunesse en Marche".

Jacqueline EMOND
et Myriam PAQUIN.





On voit sur cette photo le pont du village de St-Jean-Baptiste. Fermé depuis quelques jours, peu avant que la population soit obligée d'évacuer vers divers centres tels que Ste-Anne-des-Chênes, St-Pierre, etc., où un accueil chaleureux leur fut accordé. Se rappelant les tristes souvenirs de 1950, ils espèrent que les digues primaires et secondaires soient assez solides et hautes pour prévenir des dommages trop considérables à leurs propriétés. Qu'une autre catastrophe comme celle d'il y a seize ans se répète serait vraiment trop cruel. On sait que cette région et celles de Morris, Letellier et Emerson forment un lac d'une superficie de plusieurs milles carrés.

Chronique de CFRG

Comme les années précédentes, le grand Festival de la Chanson française, le dimanche 27 mars, a obtenu un très gros succès. Ce compte rendu vient un peu tardivement, mais ce retard est dû à la grippe qui nous "agrippa" la semaine suivant ce festival. La grippe grippant certains rouages d'informations, vous savez le reste...

Cette épidémie de grippe eut également des effets sur le festival, car il manquait quelques groupes dont l'absence se fit sentir. Néanmoins, faisant bon coeur contre mauvaise fortune, nos jeunes chantèrent avec beaucoup d'entrain et de conviction. La chorale du Collège Mathieu fut particulièrement remarquée, ainsi que quelques solistes. Dans l'ensemble, on constate un net progrès dans la maîtrise de la diction et de la tenue sur scène, d'après l'avis d'auditeurs qui suivirent ce festival à la radio (CFRG).

En marge du festival s'est déroulé les samedi et dimanche 26 et 27 mars, le deuxième congrès annuel de la jeune A.C.F.C. Même enthousiasme que l'an dernier... Même chaleur aux discussions... La jeunesse, ça parle et c'est sincère. Belle conférence sur l'avenir de la jeunesse, "Le choix de situation", par M. François Boulet, de Saskatoon.

Pour l'an prochain, les organisateurs du festival élaborent déjà des projets. Ce sera le 20e Festival de la Chanson, donc le 20e anniversaire de cette initiative prise en 1947. Ce 20e anniversaire coïncidera avec le 100e anniversaire de la Confédération. Alors il y a matière à des projets grandioses. Peut-être serait-il bon d'inviter un de nos grands chansonniers canadiens tels que Félix Leclerc, Gilles Vigneault, Raoul Roy, François Deguelt, etc... nous n'avons que l'embarras du choix. La présence d'un de ces chansonniers venu tout exprès de l'Est de la province-patrie pour encourager nos jeunes chanteurs sera certainement d'un heureux effet. En même temps, télédiffusion par Radio-Canada... Publicité monstre, on peut faire tant de chose avec un peu d'idée et beaucoup de courage. A bon entendeur salut...

AMBIORIX.

Coderre

Concours oratoire

Le 18 mars, à l'école publique de Coderre, avait lieu le concours oratoire annuel pour les élèves des années élémentaires. Les juges étaient Mmes Alma Carrière, Claire Painchaud et Alain Nogue, toutes de Gravelbourg.

Le 1er groupe comprenant Angeline Desnoyers, Lorraine Gaucher et Roxanne Tremblay, et le 2e groupe composé de Linda Arquin, Harvey Marcil, Ronald Wilson et Marilyne Forsythe donnèrent une démonstration oratoire.

Le 3e groupe, divisé en deux sections, comptait, dans la première section, deux concurrents de l'école publique de Coderre: Raymond Coderre, qui parla de la collection de monnaie, et Paul Coderre qui parla des vocations. Raymond fut déclaré vainqueur. La 2e section comprenait les autres écoles du district scolaire et comptait aussi deux orateurs: Brian Anderson, dont le discours s'intitulait "Mon voyage dans l'Ouest" et Betty Forsythe qui avait pour sujet "Les livres". Cette dernière se classa première de sa section. Les deux gagnants reçurent chacun un album de photos et représentèrent l'unité scolaire à Moose-Jaw, le 25 mars.

Un programme récréatif termina la soirée.

L.F.C.

La réunion annuelle de la Ligue des Femmes Catholiques eut lieu chez Mme Emile Gaucher le 29 mars. On procéda à l'élection du nouvel exécutif qui donna les résultats suivants: présidente, Mme B. Kelly, vice-présidentes, Mmes Cécile Bourget, Yvon Arguin et Léo Brin; secrétaire, Mme Fernande Wilson; trésorière, Mme Lionel Gaucher. Félicitations aux nouvelles élues.

Saint-Front

Naissance

M. et Mme Emilien Moisan sont heureux d'annoncer la naissance de leur 7e enfant, un fils de 8 livres et 10 onces, née le 31 mars à l'hôpital de Rose Valley. Les parrain et marraine furent M. et Mme Maurice Plamondon, de Watrous, oncle et tante de l'enfant, qui reçut au baptême les noms de Raymond-Maurice-Joseph.

Va-et-vient

M. et Mme Noël Nivon ont reconduit Mmes Jules Plamondon et Jerry Savard à Regina où elles ont monté à bord d'un avion pour retourner à Winnipeg et Montréal respectivement.

M. et Mme P.-H. Proulx ont passé la fin de semaine du 26 mars à Moose Jaw et Saskatoon.

M. et Mme Lionel Quessy, de Saskatoon, ont visité, le 3 avril, leur nombreuse parenté de la localité.

Mmes Noël Nivon, André Strat, Jos. Basset, Germain Auriat, A.-C. Lamoureux et Aurèle Dufault, ainsi que Mlle Gisèle Nivon, ont assisté, le 3 avril, à une démonstration de broderie en liquide présentée par Mme Mabel Sevenson, de Naicam, à la demeure de Mme Wayne Wallaker, de Spalding. Elles faisaient partie d'un groupe de quelque 20 dames et demoiselles. La démonstration fut des plus intéressantes. La charmante hôtesse, aidée de sa mère, Mme Noël Nivon, et de sa belle-soeur, Mme Betty Wallaker, servit un délicieux goûter.

M. et Mme P.-H. Proulx ont conduit, le 3 avril, M. et Mme P. Tessier à Saskatoon où ces derniers avaient un rendez-vous à l'hôpital de l'Université.

MM. et Mmes Ernest Parent et Auguste Bandet, de Vonda, ont visité, le 2 avril, M. et Mme Maurice Bussière.

Mme André Strat et son fils, Alain, Mme Andréa Quessy et ses cinq enfants, ainsi que M. et Mme Jos. Basset, ont passé l'après-midi du 2 avril à Quill Lake, chez M. et Mme Verle Tarasoff et leur fille, Darren.

Soirée sociale

La soirée sociale annuelle des Dames de Ste-Anne, tenue le 3 avril au sous-sol de l'église, était rehaussée par la présence du R. P. U. Dubois, P.S.M., curé. Elle débuta par un bingo dont les gagnants furent: MM. André Strat et Germain Auriat, Mlle Irène Bertoncini, Mmes Yvette Strat, C. Basset, Germaine Fortin, Dina Strat, Y. Bussière, Simone Daniels et Renée Montes. Ensuite des jeux divers furent exécutés.

La soirée se termina par un délicieux goûter servi par les dames. La prochaine réunion régulière aura lieu chez Mme Simone Daniels le 24 avril.

Radville

Çà et là

Le 20 mars, au sous-sol de l'église, avait lieu l'initiation de 34 Chevaliers de Colomb aux 2e et 3e degrés. Cette cérémonie, rehaussée par la présence des frères de Regina, Moose Jaw, Estevan, Lampman, Bengough, Ceylon, Radville et Minot, fut suivie d'un délicieux souper à la dinde servi par les dames de la Ligue des Femmes Catholiques.

M. Marcel Fradette, de Weyburn, a obtenu le contrat de la construction d'un salon funéraire à l'angle des rues Main et Beckwell. M. Ferguson, de Weyburn, propriétaire, en a confié la gérance à M. Vincent Kimballs.

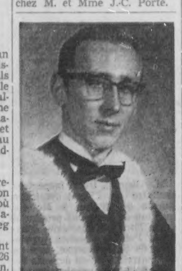
M. D. Carderette, ancien pionnier âgé de 88 ans, est décédé à l'hospice Marian le dimanche 3 avril. La messe de Requiem fut chantée par M. l'abbé N. Marcotte en l'église de la Ste-Famille et l'inhumation eut lieu le 6 avril au cimetière local. Les porteurs furent six Chevaliers de Colomb, MM. Léon Carles, R. Fossonnier, Hector Gilmore, Wilfrid Bouchard, Paul Garrity et Pierre Bourassa. Le défunt laisse dans le deuil un frère du Manitoba.

Le 27 mars, à l'occasion du départ de la famille Bouchard pour aller demeurer à Estevan, des amis se réunirent chez M. Pierre Bourassa où ils passèrent une agréable soirée. Un ensemble de tables de télévision fut présenté à la famille Bouchard en souvenir de son séjour à Radville.

Tous sont cordialement invités à assister à un thé qui aura lieu à l'hospice Marian le 15 mai.

Mlle Linda Bourassa, étudiante à l'Université de Saskatoon, est venue passer les vacances de Pâques chez ses parents.

M. et Mme Laurent Pyle et leurs enfants, de Regina, ont passé les vacances de Pâques chez M. et Mme J.-C. Porte.



M. John A. Copeck, de Saskatoon, étudiant en philosophie au Collège St. Thomas More de l'Université de Saskatchewan, vient de recevoir une bourse de la valeur de $3,010 de l'Université Notre-Dame de South Bend, Indiana. M. Copeck, qui possède déjà son baccalauréat avec honneur en chimie, pourra donc poursuivre des études de philosophie des sciences en vue de l'obtention de son doctorat.

Storthoaks

Condoléances

Sincères condoléances à Mmes Philippe Paradis et Camille Carrière à l'occasion du décès de leur frère, M. Gérard Beaudoin, à Edmonton, Alta. S'y sont rendus pour les funérailles: M. et Mme Philippe Paradis, M. Gérard Paradis, M. et Mme Camille Carrière et leur fils, Omer, et Mme Paul Carrière.

Assemblée de la L.F.C.

La Ligue des Femmes Catholiques tint son assemblée mensuelle, le mercredi 6 avril, dans le sous-sol de l'église. Plusieurs membres étaient présents.

Un nouveau comité fut formé. Ces membres sont: Mme Omer Carrière, présidente; Mmes Marcel Chicoine, Laurent Henrion et Paul Carrière, vice-présidentes; Mme Emile Chicoine, secrétaire, et Mme J.-G. Lapierre, trésorière.

Va-et-vient

M. et Mme Fernand Cop sont de retour chez eux après un séjour de trois mois à Corpus Christi, Texas.

M. et Mme Albert Lapierre et leur fille, Lynette, sont partis à Prince-Albert où ils rendront visite à leurs fille et gendre, M. et Mme Schmidt, et leur famille. Ils se rendront aussi à Spiritwood où ils visiteront leur tante, Mme Rose Raymond, et son fils, Roger.

M. et Mme Paul Pierret sont allés passer le jour de Pâques à Wolseley, chez Edgar et Antoinette Tourigny, frère et soeur de Mme Pierret.

M. et Mme Jean Carrière et leur fille, Rosalie, se sont rendus à St-Boniface pour y passer les vacances de Pâques avec leurs enfants, Henri, Bazil et Jeanne.

Mme Aimé Gauthier et ses enfants, Raoul et Gisèle, sont allés passer la fin de semaine à Winnipeg.

Sont venus pour le congé de Pâques: Mlle Jocelyne Blézy, institutrice à Gravelbourg, chez M. et Mme Henri Blézy; M. Laurent Tourigny, instituteur à Wolseley, chez M. et Mme Roméo Tourigny; les collégiens de Gravelbourg, Léonard, Lucien et David Chicoine, chez M. et Mme Alfred Chicoine, et Gilles Cop, chez M. et Mme Fernand Cop.

M. et Mme Gérald Lafrenière et leurs deux fillettes sont allés passer les vacances de Pâques chez leurs parents à Winnipeg.

Malades

Prompt rétablissement à Mme Armand Bourget, qui a subi une intervention chirurgicale à l'hôpital de Redvers, ainsi qu'à M. Marcel Blézy, qui fait un séjour à l'hôpital général de Regina.

Chronique de CFNS

1170 Kilocycles

L'ami Jacques nous a appris avec un grand sourire que "Samedi Variété" avait reçu 134 lettres, il y a deux semaines. C'est tout de même quelque chose... Naturellement, nous espérons en recevoir davantage.

D'autre part, le copain Réal nous affirme recevoir quelque 140 requêtes par semaine à son émission "Disc-O-Club". Et... il m'a confié... — devrais-je le dire — que son émission subira quelques changements mineurs qui ne feront que rehausser l'intérêt. Là, je n'en dirai pas davantage. Chose certaine, les auditeurs assidus ont reçu dans leur courrier un nouveau bulletin de vote. Le copain Réal vous demande de le remplir et de le lui faire parvenir le plus tôt possible afin d'en faire la compilation et d'utiliser le nouveau palmarès dès le 15 de ce mois.

Maintenant, chère madame, je vous demande 10 cents. Ce n'est pas que j'aie l'intention de faire une quête, mais simplement pour le concours de "Bonjour compatriote" et "Bienvenue Saskatchewan". Vous ne serez pas plus pauvre... et vous courez la chance d'être plus riche. Il ne s'agit que d'inclure un tout petit 10 cents dans votre lettre adressée à "Bonjour compatriote" ou "Bienvenue Saskatchewan". Alors...

Il y a aussi Mme Papen qui nous apprend qu'elle a quelque 275 dollars en caisse pour ses lépreux. C'est bien et c'est bien peu, puisque l'on considère que, l'an dernier, nous avions dépassé les 600 dollars. La campagne est toujours ouverte.

Faites parler votre radio en français, syntonisez 1170, la Voix Française du Nord de la Saskatchewan, le poste CFNS.

Gilbert BOUCHARD.

Le Palmarès bi-mensuel de Disc-O-Club

	Titre	Interprète
1.	Michelle	— Les Atômes
2.	Aline	— Christophe
3.	Les Marionnettes	— Christophe
4.	Mon Amour	— Pétula Clark
5.	La ballade de l'amour	— François Deguelt
6.	Mer Morte	— Les Jaguars
7.	Mon Coeur qui Bat Tout Bas	— Yolanda Lisi
8.	Mirage	— Les Sa-ab
9.	Susie Chérie	— Louis Simoneau
10.	Ne Pleure Pas	— Les Index

P.S.: Pour se procurer la liste complète du palmarès de CFNS, écrivez-nous au soin de Disc-O-Club.

Concours oratoire régional: Vonda, Prud'homme, St-Denis et Saskatoon

— Allo, Allo! Quelles nouvelles?

— Allo! Est-ce que ça parle encore français par chez vous?

— Si ça parle encore français! Venez-y voir! Il suffisait d'assister à notre concours oratoire régional, jeudi dernier, et vous l'auriez su!

— De quel concours oratoire voulez-vous parler?

— Voyons donc! Faites pas l'innocent! Vous saviez bien que l'A.C.F.C. organise chaque année un concours oratoire. Eh! bien nous avions notre élimination régionale ce jeudi 31 mars dernier. Une précédente élimination dans chaque école nous faisait entendre les élèves dont je vais vous donner les noms.

— Y avait-il des récompenses? Des juges?

— Bon! Vous voulez le nom des juges avant ceux des concurrents? Voici, pour vous satisfaire: Mme Annette Loiselle, M. Ernest Bourgault et M. François Boulet.

— Avec de tels noms la compétence et l'impartialité des jugements étaient garantis. Et qui étaient les concurrents, je vous prie?

— Les voici: 1ère et 2e années: Céleste Dinelle, St-Denis; Marc Bussière, école séparée de Vonda; Claudette Hubert, St-Denis, et Lucien Martineau, école séparée de Vonda. Gagnante: Céleste Dinelle, une médaille.

— Ah! je vois, vous aviez même les plus jeunes!

— Comme si vous ne saviez pas qu'une langue s'apprend plus facilement quand on est jeune! Vous faites exprès, dites?

— Allons, ne vous fâchez pas! Dites-nous plutôt les noms des concurrents des autres groupes, voulez-vous?

— 3e et 4e années: Marilyn Bénard et Denise Labrecque, St-Denis; Claire Loiselle et Guy Rivard, école séparée de Vonda. Gagnant: Guy Rivard, une médaille. 5e et 6e années: Henri Beaulieu, école séparée de Vonda; Angèle Hounjet et Dolorès Hubert, St-Denis; Monique Lepage, école séparée de Vonda. Gagnante: Dolorès Hubert, un trophée.

— Il n'est pas besoin d'être malin pour savoir quel groupe suivait! 7e et 8e années!

— Eh! bien vous vous trompez! A ce moment, nous a été présenté un groupe "De nos compatriotes sympathiques": Fay Band, Larry Trischuk et Christine Trischuk, tous trois de St-Denis. Gagnante: Christine Trischuk, une médaille.

— Voulez-vous dire que ces jeunes ont récité leur poème en français?

— Certainement! Et ils méritent des encouragements. Le groupe suivant, 7e et 8e années: Denis Blain, Prud'homme; Alice Denis et Celia Fedora, école séparée de Vonda; Michelle Hounjet et Annette Lepage, St-Denis; Gisèle Normand, Prud'homme. Gagnant: Denis Blain, un trophée.

— Et si j'ai bonne mémoire, ce jeune homme ira à Prince-Albert, aux finales?

— Exact! Il en sera de même pour les gagnantes des années suivantes. Aux 9e et 10e années: Lucille Hubert, St-Denis; Rose-Marie Lepage, école secondaire St-Denis-Vonda; Jeannette Proulx, Prud'homme; Denise Rivard, école secondaire St-Denis-Vonda. Gagnante: Denise Rivard, un trophée, et l'honneur de se présenter aux finales!

— Vous êtes rendu au dernier groupe, celui dont le gagnant pourrait se gagner un voyage dans la Belle Province?

— En effet. Aux 11e et 12e années: Normand Denis, école secondaire St-Denis-Vonda; Simone Landry, Saskatoon; Thérèse Lepage, école secondaire St-Denis-Vonda; Françoise Normand, Prud'homme. Gagnante: Thérèse Lepage, un trophée.

— Félicitations à tous ces jeunes du bel effort fourni, particulièrement aux gagnants! Et à tous ceux qui ont agrémenté le programme par des chants. Et aux parents qui rendent de tels concours possibles par leur courageuse obstination à garder leur langue! Et aux professeurs qui coopèrent avec les parents!

— D'après tout cela, il va sans dire que le congrès de l'automne dernier aura des suites. Espérons-le! Mais pour voir notre problème actuel de centralisation, il faut une largeur de vue pas ordinaire; puis une volonté d'entraide... de soutien mutuel... une vraie volonté de survivance.

— Pensez-vous que ça manque chez nos Canadiens français?

— Sûrement. Depuis le temps de la colonisation on a toujours aidé son voisin.

— Alors qu'y a-t-il de si difficile?

— C'est de prendre conscience que lorsqu'on est quatre, il faut que trois bougent pour centraliser. Remarquez qu'un enfant d'école peut le comprendre, mais quand il s'agit de réalisation, c'est autre chose!

— D'accord! Pourtant, c'est encore moins intéressant de voir les autres venir chercher nos enfants et les amener à l'école qui leur plaît! C'est à nous ces enfants-là!

— Vrai! Mais il faudra des sacrifices pour arriver à autre chose. Et aussi de l'entente. C'est là que nos gens ont un faible.

(Communiqué)

Ferland

Anniversaire

La paroisse a fêté le 25e anniversaire de l'arrivée des religieuses de Notre-Dame de Chambriac à Ferland. Parmi les invités venus d'en dehors, on remarquait le R. P. Albert Fournier, O.M.I., M. et Mme Raymond Lizée, de Gravelbourg, Mlle Mireille Couture, de Meyronne, M. et Mme Léonard Bouffard, M. et Mme Jules Gautier, de Meyronne, Mmes Cécile et Paul Hamel, de Frenchville, MM. Robert et Jean Laberge, Mlles Clarice Croteau et Camille Chabot, de Regina, Mlles Michelle et Paulette Chabot, de Gravelbourg, M. et Mme Raymond Fournier, de Saskatoon, M. Gérald Fauchon, de Gravelbourg, les Soeurs de la Ste-Famille, les Soeurs Grises, les Soeurs de Jésus-Marie, les autres religieuses de Mankota, Mlle Claire Massé et son fiancé, et Mlle Claire Fortin, de Coderre.

Va-et-vient

M. et Mme Lucien Beaudoin sont allés reconduire Mme M. Hamel à Frenchville, le lundi 4 avril, et se sont arrêtés visiter M. l'abbé Ernest Brouillard, gravement malade à Ponteix. Mme Médelger Chabot les accompagnait.

M. Maurice Fournier est revenu pour les semailles après avoir été employé à Regina pour l'hiver.

M. et Mme Alex. Laberge sont revenus sur leur ferme après avoir passé l'hiver à Willow-Bunch.

Les collégiens de Gravelbourg sont arrivés pour les vacances de Pâques, ainsi que Mlles Denise Chabot et Rita Beaudoin et M. Joseph Morin, de Prince-Albert; les institutrices, Mlles Gertrude et Jeannine Chabot, de Calgary, Edith Chabot, de Moose Jaw, et Camille Chabot, de Regina; la fille de M. et Mme Victor Clermont, chez elle; Mlle Alice Morrissette et son fiancé, de Moose Jaw, chez M. et Mme Walter Morrissette; Mlle Jocelyne Couture et M. Armand Audette, de Regina, chez M. Joseph Couture; M. et Mme Paul Jacquin et leur famille, d'Estevan, chez M. et Mme Hector Massé; M. Fernand Bouvier, de Gravelbourg, chez M. et Mme Paul Morin.

M. et Mme René Couture sont allés à Regina pour affaires, le dimanche 3 avril, et ont ramené Mlle Clarice Croteau.

M. et Mme Médelger Chabot et leurs filles, Paulette, Michelle et Claire, sont allés passer la fin de semaine de Pâques à Saskatoon, chez M. et Mme Raymond Fournier.

M. et Mme Lucien Beaudoin et leur famille, M. et Mme Camille Hamel et leur famille sont allés passer la fête de Pâques chez Mme Cécile Hamel, à Frenchville.

Mlle Laurette Chabot est employée chez M. et Mme Henri Larose, à Calgary.

M. et Mme Hector Hébert sont revenus à leur ferme pour les semailles. M. René Fauchon est aussi dans la paroisse pour la même raison.

Gravelbourg

Festival

Le festival de musique du sud de la Saskatchewan eut lieu à Laflèche les 16, 17 et 18 mars. M. Gordon Hancock était juge. Plusieurs ont participé à ce festival dont 40 de Gravelbourg. Ceux qui se sont mérité des prix furent: Diane Bouchard, fille de M. et Mme Wilbrod Bouchard, 88 points; son frère, David, 86 points; Louise Bourrée, fille de M. et Mme Jean Bourrée, 85 points.

Ont remporté des certificats d'honneur: la chorale Thevenet; Paulette Chabot, fille de M. et Mme Médelger Chabot; Jocelyne Moquin, fille de M. et Mme Paul Moquin; Marcelle LeBlanc, fille de M. et Mme Gérald LeBlanc; Jocelyne et Monique Huel, filles de M. et Mme Marcel Huel; Diane et David Bouchard; Louise Bourrée; Francine Morin, fille de M. le Dr et Mme Rosario Morin; Rita LeFrançois, fille de M. et Mme Hervé LeFrançois.

La semaine suivante, Diane et David Bouchard ont remporté le premier prix au festival d'Assiniboia. Félicitations à ces jeunes artistes.

Vawn

Réunion annuelle de la L.F.C.

La réunion annuelle de la Ligue des Femmes Catholiques de Vawn eut lieu le mardi 29 mars. En l'absence du directeur, M. l'abbé Gilles Aumont, la présidente, Mme A. Blanchette, ouvrit l'assemblée par les prières de la Ligue.

Les minutes et les rapports pour l'année 1965-66 furent lus et approuvés. Une lettre de Mme A. Gillingham, présidente diocésaine, rappelait aux membres d'assister au congrès qui aurait lieu à North-Battleford les 3 et 4 mai.

Une lettre de Mme M. Gantefoer, présidente du conseil Notre-Dame de North-Battleford, demandait que le groupe de Vawn prépare un programme récréatif pour la clôture du congrès, lequel donnerait l'occasion aux membres de se mieux connaître en s'amusant ensemble. Mmes Fred Blanchette et Higgins offrirent de s'en occuper.

Il fut décidé que les membres de la Ligue récitent le chapelet tous les dimanches avant la messe, pour demander la paix dans le monde.

La présidente, Mme A. Blanchette, donna son rapport de l'année et remercia les membres et les présidentes des différents comités pour leur coopération durant l'année.

Il y eut ensuite l'élection des nouvelles officières qui donna les résultats suivants: présidente, Mme A. Blanchette; vice-présidentes, Mmes Higgins, R. Blanchettte et A. Latendresse; secrétaire, Mme Louis Phaneuf; trésorière, Mme W. Weber, remplaçant Mme Ernest Blais, sortant de charge.

Mmes A. Blanchette et Higgins furent choisies comme déléguées pour assister au congrès des 3 et 4 mai à North-Battleford.

Il fut proposé par Mme F. Blanchette et secondé par Mme W. Dion que l'on célèbre la fête de Notre-Dame du Bon Conseil, patronne de la Ligue, par une messe à 8 h. p.m., suivie d'une soirée sociale à la salle de réunions.

Le taux de la cotisation fut augmenté de $1 à $2 et comprend l'abonnement au magazine de la Ligue.

On demanda aux membres de bien accueillir la présidente du comité de recrutement et de payer leur cotisation tout en prenant la résolution d'assister aux réunions.

Une liste des activités de la Ligue sera affichée à l'entrée de l'église, ce qui donnera une idée de ce que le Conseil de Vawn accomplit durant l'année.

Après la récitation des prières, le directeur donna sa bénédiction.

Assemblée scolaire

L'assemblée annuelle de l'école de Vawn avait lieu le samedi 2 avril avec 18 personnes présentes. M. W. Roach, commisaire de l'Unité scolaire de Turtleford, sut répondre aux questions posées par l'auditoire.

M. A. Desmarais fut élu commissaire par acclamation pour un terme de trois ans, remplaçant M. Louis Phaneuf sortant de charge.

Çà et là

M. et Mme L. Weber ont passé trois jours à Saskatoon où M. Weber a assisté au congrès du Wheat Pool, du 28 au 30 mars.

M. et Mme Elizéar Gélinas et leurs enfants, Kathy et Eugène, sont déménagés le vendredi 8 avril, à Maidstone, où M. Gélinas, employé du Canadien National, sera plus près de son travail.

M. et Mme A. Desmarais ont passé les 4 et 5 avril à Saskatoon où Mme Desmarais a subi des traitements à l'hôpital Université.

Les abonnés au téléphone peuvent maintenant payer leurs factures au Bureau de Postes ou envoyer leurs paiements à Edam.

Etaient chez leurs parents pour les vacances de Pâques: M. et Mme Ernest Fortier, de Moose Jaw, chez M. et Mme O. Fortier; Gabrielle et François Blanchette, de Saskatoon et du Collège Notre-Dame de Prince-Albert, chez M. et Mme A. Blanchette; Mlle Berthe Pelchat, institutrice à Delmas, et son frère Richard, du Collège St-Thomas de North-Battleford, chez leur père, Monsieur F. Pelchat; M. et Mme J. Hill (Helen Smith), chez M. et Mme E. Smith; Mlle Yvonne Germain, de Westlock, Alta, chez M. et Mme J. Germain.

Les questions montrent l'étendue de l'esprit, et les réponses sa finesse. — J. JOUBERT.

Deux associations de Prince-Albert tiennent une importante assemblée

PRINCE-ALBERT — La réunion annuelle de la Caisse Populaire de la paroisse St-Jean-Baptiste, suivie des élections de l'exécutif de l'A.C.F.C. de Prince-Albert, eut lieu le lundi soir 4 avril. L'assistance à ces deux réunions "importantes" ne fut pas ce qu'on aurait dû avoir, ni ce qu'on désirait voir.

A 8 h., M. Gérard Pagé, secrétaire-gérant de la Caisse, ouvrit la réunion en faisant lecture des minutes de la dernière assemblée annuelle. M. R. Dion lut le rapport du comité de Surveillance, et M. Gérard Pagé, celui du comité de Crédit.

Il y eut des élections comme suit: M. Marcel Simonot resta à sa position de président de la Caisse pour finir son terme; M. Gérard Pagé, gérant-secrétaire, ré-élus, MM. Georges Blain et Léon Gobeil, nouveaux directeurs, MM. Joseph Jeanneau et Adélard Vallée. Sortants de charge: MM. Georges Roch, Don Régnier et Armand Painchaud.

Il y eut deux prix d'entrée d'une valeur de $5 ou une part à la Caisse, gagnés par M. Marcel Simonot et M. G. Pelletier. On demande à tous les "bons" Canadiens français de supporter leur Caisse. "Un effort rend forte Votre Caisse". Qu'on en soit membre dès demain.

Les élections du cercle local de l'A.C.F.C. suivirent. Le président, M. Georges Blain, prit la parole. Il annonça d'abord une bonne nouvelle: M. l'abbé J. Papen sera l'aumônier du cercle local de l'A.C.F.C., puis donna quelques rapports sur les activités du cercle durant l'année écoulée. La secrétaire, Mme Edmour Gaudet, lut les minutes de la dernière assemblée, et la trésorière, Mme Gérard Pagé, son rapport financier.

Les élections ont été comme suit: président, M. Georges Blain; secrétaire, Mme Edmour Gaudet; trésorière, Mme Gérard Pagé; directeurs: MM. Joseph Jeanneau, 1er vice-président, Roland Marcotte, Adélard Vallée, Gaston Hudon, Guy Pelletier, et Mme (Guy) Yolande Pelletier.

Beaucoup fut accompli à ces deux assemblées, mais on aimerait voir plus de Canadiens français s'intéresser à ces activités qui les touchent de près. Qu'on suive les nouvelles dans 'La Liberté et le Patriote", où des annonces paraîtront afin de rappeler aux gens les réunions importantes à venir.

Voeux

M. et Mme N. Bernier, du 143, 14 rue Ouest, sont de retour à leur foyer après un long séjour à l'hôpital University, à Saskatoon. M. Bernier y était depuis le 2 octobre 1965 et Mme Bernier, depuis le 23 septembre précédent. Tous leurs parents et amis leur souhaitent une bonne santé.

M. et Mme Léon Lamontagne sont partis en voyage à Montréal visiter la famille de Mme Lamontagne ainsi que d'autres parents et amis. Bon voyage!

Leask

Assemblée de la L.F.C.

Seize membres prirent part à la réunion annuelle de la Ligue des Femmes Catholiques. M. l'abbé Forestier dirigea la prière de la Ligue et un passage de l'Ecriture sainte fut lu par Mme Regina Kayfish.

On rapporta que la somme de $146.80 fut recueillie pour la "Caisse du coeur".

Les rapports annuels furent ensuite donnés et l'on procéda à l'élection du nouvel exécutif qui donna les résultats suivants: présidente, Mme Laurette Pompu; vice-présidentes, Mmes Muriel Robin, Irène Spriggs et Gerry Clark; secrétaire, Mme Yvonne Richter; trésorière, Mme Barbara Kasun.

Les présidentes des différents comités furent ensuite nommées: spirituel, Mme R. Kayfish; recrutement, Mme Kate Kartes; action sociale, Mme Annie Rejc; assemblée sociale, Mme Jean Stefanic; relations publiques, Mme Irène Spriggs; éducation, Mme Muriel Robin.

Les prières pour l'installation des nouvelles officières furent dirigées par M. l'abbé Forestier.

Mme Pompu présenta à Mme Kasun l'épingle de présidente sortant de charge. Cette dernière remercia les dames de leur dévouement et de leur coopération durant son terme d'office.

Mme Pompu remercia les dames de leur vote de confiance et les assura qu'elle ferait de son mieux pour bien remplir son rôle de présidente.

On décida d'acheter des fleurs pour orner l'autel à l'occasion de la fête de Pâques.

Une messe sera dite aux intentions des membres de la Ligue, le 26 avril, à 7 h. 30, à l'occasion de la fête de Notre-Dame du Bon Conseil. Après la messe aura lieu l'assemblée mensuelle du mois de mai.

La présidente du comité spirituel, Mme R. Kayfish, rappela aux dames que le mois d'avril était celui dédié à l'adoration du Saint Sacrement. On demanda donc à chaque membre de faire autant de visites que possibles à l'église.

Mmes Côté, Begrand et Hoffman offrirent leurs services à l'occasion du thé qui aura lieu le 23 avril pour aider à combattre le cancer.

Mme Barbara Kasun gagna le prix donné par Mme Yvonne Hoffman.

L'acte de consécration à la sainte Vierge fut récité et M. l'abbé Forestier donna ensuite sa bénédiction.

L'amour du prochain, comme l'amour de Dieu, doit prendre le fond du coeur. — Père Jean Galot, S.J.

Sécurité familiale

Souhaits de Joyeux anniversaires

Le 17 avril, Alexandre Fedora, Vonda; Joseph Jeanneau, Prince-Albert, et Gérard Lizée, Gravelbourg; le 18 avril, Raymond Rousseau, Delmas, et Charles Lamarre, Saskatoon; le 19 avril, Henri-Paul Fortier, Debden.



Le dimanche 3 avril, la paroisse de Ferland a célébré solennellement le 25e anniversaire de l'arrivée des religieuses de Notre-Dame de Chambriac. Les photos ci-dessus ont été prises à l'occasion de ces fêtes. En haut à gauche: au cours du banquet qui suivit la messe d'action de grâces, la Rév. Mère Marie-Léa, supérieure générale, adresse au nom de ses Soeurs les remerciements de la communauté aux paroissiens de Ferland; elle est entourée de Son Exc. Mgr Aimé Decosse, évêque de Gravelbourg, et des Rév. Mères Andréa, supérieure régionale, et Marie-Tarcisius, supérieure du couvent de Ponteix. En haut à droite: le R. P. Albert Fournier, O.M.I., ancien élève des religieuses de Ferland, présente ses hommages à la communauté; on remarque à ses côtés les Rév. Mères Marie-de-Sales, Marie-Alice et Marie-Tarcisius. Au centre à gauche: M. Robert Chabot, maître de cérémonies, se sert copieusement pour mieux accomplir sa délicate besogne de présentation des futurs orateurs à la fin du banquet; l'encouragent gentiment, M. l'abbé Joseph Bernier, curé, la Rév. Sr Marie-Rita, ancienne institutrice de Ferland, et les deux serveuses, Mme Aimé Fournier et Mlle Paulette Chabot. Au centre à droite: M. l'abbé Bernier, orateur invité de la Grande Unité à la bénédiction de l'école, après le banquet, s'adresse en français et en anglais aux paroissiens, invités d'honneur et religieuses, ayant à sa gauche M. Gordon McIvor, grand commissaire de la région, à sa droite Mgr Decosse qui bénira l'école, et le groupe des scouts et louveteaux. En bas à gauche: à l'issue de la cérémonie d'inauguration officielle de la nouvelle école, M. Geores, inspecteur d'école, présente à la Rév. Sr Marie-Majella, principale, une magnifique gerbe de fleurs, en présence de M. Gordon McIvor et de M. l'abbé Bernier. En bas à droite: à l'occasion de la magnifique séance du soir sous la direction de Mme Alfred Chabot, coordonnatrice de cette gigantesque journée d'action de grâces, Mère Marie-Léa, supérieure générale, sourit gentiment à Paulette Fournier et Gisèle Chabot, après avoir reçu une adresse et un superbe bouquet de fleurs de la part des paroissiens de Ferland.

Le 25e anniversaire de l'arrivée des religieuses est fêté à Ferland

FERLAND — Le dimanche 3 avril, Son Exc. Mgr Aimé Decosse, accompagné du R. P. Albert Fournier, O.M.I., de MM. les abbés Roger Ducharme et J. B. Pouliot, et du R. P. Rainville, O.M.I., officiait à la messe concélébrée, en action de grâces pour l'apostolat accompli dans la paroisse par les religieuses de Notre-Dame d'Auvergne depuis 25 ans. Quelle cérémonie impressionnante que celle de cinq prêtres qui célèbrent au même autel en même temps! Ce fut tout un événement pour la petite paroisse de Ferland. M. l'abbé Joseph Bernier, curé, agissait comme maître de cérémonies. Son Excellence donna l'homélie. La Rév. Mère Marie-Andréa touchait l'orgue. Vingt-trois religieuses de Notre-Dame chantèrent le propre de la messe. Les Soeurs Grises de l'hôpital de Gravelbourg, les Religieuses de Jésus-Marie, les Petites Soeurs de la Sainte-Famille du Collège Mathieu étaient représentées. Mère Marie-Tarcicius du Couvent de Ponteix dirigeait la chorale pour le propre de la messe, tandis que M. Valmore Couture, directeur de la chorale paroissiale, dirigeait l'ordinaire de la messe. M. Robert Chabot lut l'épître et M. le curé Bernier commenta la cérémonie.

Vers une heure, un succulent banquet fut servi à la salle des Chevaliers, groupant environ 200 convives. On remarquait plusieurs anciens élèves venus d'un peu partout, des représentants de la commission scolaire, les Rév. Mères Marie-Léa, Marie-Tarcicius, Marie-Andréa, les religieuses de l'école locale, toutes les anciennes religieuses institutrices, les Rév. Pères Fournier et Rainville, les abbés Adrien Chabot, Roger Ducharme et Jean-Baptiste Pouliot, M. le curé Joseph Bernier et Mgr Aimé Decosse.

M. Robert Chabot, commissaire d'école, agissait comme maître de cérémonies. Un magnifique gâteau en forme de missel représentant une photo de toutes les anciennes institutrices de Ferland, oeuvre de Mme Léandre Chabot, occupait le centre de la table d'honneur. Chaque ancienne institutrice avait en outre une "religieuse miniature" habillée par Mme Médelger Chabot.

Bénédiction de l'école

Outre M. le curé Bernier et Mgr Decosse, les orateurs suivants portèrent la parole: M. Joseph Morin présenta le toast de la reconnaissance, et souligna que c'était sous l'instigation de M. l'abbé J.-B. Brouillard, que les démarches pour avoir des religieuses dans la paroisse avaient été faites; M. Aristide Fournier, au nom de tous les paroissiens, présenta aux religieuses un magnifique appareil de télévision; le R. P. Albert Fournier, O.M.I., au nom des anciens élèves, offrit ses hommages. Ensuite, Sr Marie-Majella, principale de l'école de Ferland, remercia en termes chaleureux tous ceux qui, de près ou de loin, avaient contribué à une fête aussi intime et éclatante à la fois. La Rév. Mère Marie-Léa, supérieure générale de la communauté, se joignit à Sr Marie-Majella pour exprimer toute leur reconnaissance.

A trois heures de l'après-midi, bénédiction et inauguration de la belle et nouvelle école, où s'étaient rendus Mgr l'Evêque, Messieurs les membres du clergé, les religieuses, les paroissiens et les invités. Scouts, Jeannettes et louveteaux étaient présents en uniforme et ont assisté à la montée des couleurs par M. Gordon McIvor, grand commissaire de l'unité scolaire. Après la bénédiction de l'école par Son Excellence, différents orateurs se firent entendre. M. Lucien Beaudoin, président du bureau local des commissaires, agissait comme maître de cérémonies.

Les discours se succédèrent dans l'ordre suivant: M. Aristide Fournier au nom de la municipalité; M. Goeres, inspecteur d'écoles de la région, au nom du Département de l'Education; M. Gordon McIvor déclara l'école officiellement ouverte; l'architecte M. Robbins, présenta les clés à Soeur Marie-Majella, qui remercia et présenta à l'assistance les membres du corps enseignant. M. le curé Bernier, étant l'orateur invité du Unit Board, remercia le Département de l'Education, M. l'inspecteur Goeres, ainsi que M. McIvor, grand commissaire, de la collaboration qu'ils avaient apportée dans la réalisation de ce magnifique projet d'école. Il dit en outre "que la compétence du personnel enseignant avait pesé baucoup pour l'obtention de ce spacieux édifice. On parle, dit-il, de biculturalisme, de bonne entente. Notre Département d'Education a fait sa part pour Ferland."

Les murs du corridor central étaient pavoisés de pancartes variées, illustrant par de nombreuses photographies, la vie de l'école depuis 25 ans! Des visiteurs nombreux purent se rendre compte du travail accompli par les religieuses dans le domaine scolaire.

Soirée amicale

Un souper-buffet fut servi à la salle, toujours si savamment préparé par les dames de la paroisse, sous la responsabilité de Mme Robert Chabot, présidente; puis une soirée récréative suivit vers les huit heures. Mme Alfred Chabot, une des premières élèves de 1941, agissait comme maître de cérémonies. Un programme intéressant et varié sut tenir l'assistance pendant plus de trois heures. La salle était comble, l'auditoire sympathique, enthousiaste et reconnaissant. La soirée se déroula dans une atmosphère de gaieté et dans une intimité tout à fait familiale-paroissiale. M. l'abbé G. Thuot, curé de Mankota, et les religieuses de cette paroisse, ainsi que M. l'abbé D. Dugas, curé de Gravelbourg, et les Pères Binette, Bouffard, Bédard et Gélinas, du Collège Mathieu, s'ajoutèrent à notre belle liste de convives pour la soirée.

Pour débuter, les tout-petits exécutèrent une marche rythmée, suivie d'un mime "Au Clair de la Lune" par les 3e et 4e années. Mlle Michèle Chabot, déjà ancienne, régalait l'auditoire d'un solo de piano. Ensuite, une adresse, de la part des élèves, lue par la petite Gisèle Chabot accompagné du "p'tit bout d'chou" Paulette Fournier, qui présenta une gerbe de roses à la Rév. Mère Marie-Léa en témoignage de reconnaissance à la communauté. Le Père Albert Fournier donna ensuite un bref historique des 25 ans, illustrant les faits les plus saillants de ces années passées à Ferland.

Un chant: "La Balade des Baladins" fut présenté par les 5e et 6e années, suivi d'une lecture de composition d'Aimé Fournier, ancien, par son fils, Alain. Un chant "Le Pot Pourri" fut exécuté avec brio par une quinzaine d'anciens de la première heure, qui réclamèrent parmi l'auditoire leur première institutrice, la Rév. Mère Marie-Alice, qui n'hésita pas à reprendre la direction de sa chorale! Cinq petits garçons chantèrent "Je voudrais être grand", suivi du chant "La Lavandière" par les 5e et 6e années. Marc Chabot, 8 ans, lut "Pourquoi j'aime l'hiver", composition de son oncle Albert Fournier, 3e Ave Maria chanté par Paulette Chabot.

Mère Marie-Alice, venue de Montréal pour l'occasion, où elle se spécialise en Cathéchèse, a bien voulu à cet instant faire revivre quelques épisodes du passé où avec Soeur Marie-Hélène, elle eut mission de faire connaitre les "Soeurs" aux enfants de la paroisse! Les demoiselles Monique, Aline et Emilienne Morin, exécutèrent un chant entraînant, passant en revue tous les noms des religieuses qui vécurent à Ferland (ce chant habilement composé par Mme Roméo Morin). Alfred Beaudoin déclama "Le P'tit curé" pour dérider les gens!

Joyeux souvenirs

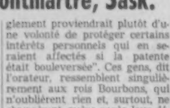
Dorice et Claudette Bouffard chantèrent un air favori de leur jeune âge "La Petite Marie", suivi de la lecture de "Job" par Joanne Chabot, 10 ans, composition de son père Robert à l'âge de 8 ans.

Les filles de la famille Paul Morin voulurent faire revivre les chants de festivals d'hier et d'aujourd'hui par un meli-melo de chants, adaptés par Mme Pauline Boisvert (Morin).

Les clowns de la veillée furent les anciens de 41-45, qui démontrèrent leur habileté par l'exécution d'une pièce de "Rythm Band' 'et firent appel à la directrice du temps, Soeur Marie-Rita, qui régala ses élèves en s'associant à leur jeu! Emilie Couture, avec son "chef-d'oeuvre littéraire" rappela les souvenirs joviaux de Laurianne Fournier. M. Valmore Couture et ses filles Colette et Emilie, chantèrent "Les Noms Canadiens" où Valmore avait réussi à insérer tous les noms des religieuses venues à Ferland depuis 25 ans.

Soeur Marie-Majella, au nom des religieuses, monta sur la scène pour évoquer des souvenirs sincères et joyeux. Le "clou" de la soirée fut une série de magnifiques chants présentés par toutes les religieuses. "Quatre hirondelles causaient", "Terre Promise", suivis d'une chansonnette de circonstance en hommage à leurs amis et élèves de Ferland.

Disons en terminant, que le chant d'Au revoir chanté par l'assistance laissa au coeur de tous une satisfaction bien douce, celle de la Reconnaissance à l'égard des religieuses pour tant de beau travail accompli! Ad Multos Annos!



Renaissance du cercle paroissial de l'A.C.F.C. à Montmartre, Sask.

MONTMARTRE — C'est le dimanche soir 3 avril que les francophones de Montmartre se sont réunis en grand nombre à la salle paroissiale, afin d'entendre deux conférenciers invités; le R. P. Benoit Paris, O.M.I., professeur de français à l'Université de Saskatchewan, campus de Regina, et M. Albert Dubé, conseiller à l'Exécutif provincial de l'Association Culturelle Franco-Canadienne de la Saskatchewan.

Le Père Paris rappela à son auditoire que "le groupe canadien-français de la province n'aura de valeur que par sa présence et sa compétence". Il expliqua que son travail au campus de Regina était justement en marge de la préparation de compétences en matière d'éducation, chose très importante pour la survivance et l'épanouissement du groupe francophone de la province. Quoique le travail préparatoire d'organisation des cours ait été plutôt long et qu'il ait pu sembler à certains que très peu de choses ont été réalisées jusqu'à date, tous ont compris avec le Père Paris que, dans une entreprise d'une telle envergure, on ne pouvait s'attendre à de grandes réalisations dès le premier jour.

Le Père Paris laissa entendre que sous peu l'université, par son collège pédagogique de Regina, serait en mesure d'offrir de nombreux cours de français. Déjà, plusieurs cours de méthodologie de l'enseignement du français sont donnés. Un comité spécial composé de représentants de l'université, des systèmes d'écoles séparées et publiques élémentaires et secondaires, a été mis sur pied. Ce comité s'occupera d'élaborer des cours nouveaux à offrir aux intéressés. Le comité est sous la présidence du Père Paris.

Dans sa causerie, M. Albert Dubé fit écho à ses articles de l'automne dernier parus dans La Liberté et le Patriote, lesquels préconisaient les remèdes à apporter aux problèmes qui assiègent l'A.C.F.C., ainsi que le groupe francophone de la province.

"La réaction fut très bonne dans l'ensemble, dit M. Dubé. Ceux qui en prirent offense furent les intéressés à maintenir le statu quo tel qu'il existe depuis de trop nombreuses années. Quoique plusieurs facteurs purent militer en faveur de leur refus d'envisager que le monde avait changé depuis 1912, il semblerait que cet aveuglement proviendrait plutôt d'une volonté de protéger certains intérêts personnels qui en seraient affectés si la patente était bouleversée". Ces gens, dit l'orateur, ressemblent singulièrement aux rois Bourbons, qui n'oublièrent rien et, surtout, ne changèrent guère après leur détrônement.

Il demanda aux gens de Montmartre de comprendre que la force de l'A.C.F.C. réside dans son organisation locale. Si les cercles sont faibles ou demi-morts, il s'ensuivra que l'organisation provinciale sera, elle aussi, sans envergure et inefficace.

L'assemblée élut un nouveau comité exécutif pour l'exercice courant: président, M. Ludo Ferraton; vice-président, M. René Lavoie; secrétaire-trésorière, Mme Gérald Faubert; directeurs, Mmes Damien Perron et René Giroux, MM. Joseph Joubert, Louis Fournier et Marcel Lévesque; aumônier, Mgr H. Poirier, P.D.

M. Dubé présenta deux films en couleur intitulés: "La province, mes chansons" et "La Mauricie", gracieuseté de M. Alphonse Proulx, chef de la distribution de l'Office du Film du Québec.

Les dames de la paroisse servirent un délicieux goûter en fin de soirée.

Tous se réjouissent de voir renaître un autre cercle paroissial de l'A.C.F.C. Souhaitons que cette renaissance se propage dans toute la Saskatchewan.



M. Albert-O. Dubé, inspecteur sanitaire de l'Unité Sanitaire Rurale de Regina, a été élu membre de l'exécutif provincial de la Société Canadienne d'Hygiène Publique, section provinciale de Saskatchewan, lors du 12e congrès général de cette Société à l'hôtel Saskatchewan de Regina les 5 et 6 avril derniers. Cette Société comprend au-delà d'une douzaine de disciplines professionnelles, telles que médecins-hygiénistes, infirmières-hygiénistes, psychiatres, psychologues, dentistes, hygiénistes dentaires, etc. Plusieurs travaux de recherches scientifiques furent présentés par différentes personnalités du monde universitaire et gouvernemental au cours de ce congrès.

M. Dubé, Canadien français bien connu dans la ville de Regina, est né à Duck Lake, Sask., et fit ses études élémentaires et secondaires à l'école Stobart de Duck Lake et au Collège St-Jean d'Edmonton. Il suivit ensuite le cours d'inspecteur sanitaire de la Société Canadienne d'Hygiène Publique et obtint son diplôme en inspection sanitaire en 1956. Pendant son stage d'étude de 4 ans à Miles City, Montana, il fut élu trésorier d'Etat de la Société d'Hygiène Publique du Montana et directeur du Montana State Association of Sanitarians.

Depuis 1961 il est employé par l'Unité Sanitaire Rurale de Regina à titre d'inspecteur sanitaire chargé de la surveillance des plages et des camps d'été, ainsi que de l'entrainement sanitaire des employés de restaurants, hôtels, bars, tavernes et autres établissements d'alimentation publique et semi-publique tels que hôpitaux, hospices, etc. Marié et père de deux enfants, M. Dubé possède les titres professionnels suivants: Certificate in Public Health Inspection (Canada), Registered Sanitarian (Etats-Unis), Registered Sanitarian (Montana), Member of the Royal Society of Health (Angleterre), Associate Member of the Association of Public Health Inspectors (Angleterre).

Willow-Bunch

Va-et-vient

M. Jack Balfour passa une semaine à Saskatoon pour participer à un cours de gérance des coopératives.

M. et Mme René Couture, de Ferland, visitèrent leurs parents, M. et Mme Lucien Couture, récemment.

Ayant passé deux semaines ici pour préparer les semences, M. Martial Joyal est retourné à Fort St. John pour y chercher sa famille et s'installer dans la paroisse.

M. et Mme Henri Cayer, leur fils Ronald, Mme Denis Cayer et Doris Beauregard allèrent à Regina, pour examens médicaux. Mme Jeanne Cornellier se rendit à Moose Jaw pour cette même raison ainsi que MM. Sylvio Sylvestre et Lucien Couture.

M. Robert Laberge, de Gravelbourg, visita ses parents, M. et Mme Alex Laberge, récemment.

M. Bernard Fitzpatrick, ayant complété son cours en peinture à l'école technique de Moose Jaw, est venu passer quelques jours chez ses parents, M. et Mme Wallace Fitzpatrick; il est retourné, après Pâques, à son ancien emploi au Manitoba.

Mlle Flore Mathieu est revenue d'un séjour à l'hôpital.

M. Gérald Piché, de Radville, vint passer la fin de semaine chez ses parents, M. et Mme Dollard Piché.

Félicitations à M. et Mme André Fortier (Doris Beausoleil) pour la naissance d'une fille, récemment, à l'hôpital local.

Un banquet du "Wheat Pool" réunit plus de 100 personnes à la salle de la Légion le mardi 29 mars. Les principaux orateurs furent: M. Clarence McKee, de Strathallen, MM. John McCann, surintendant de district, et Robert Friesen, représentant, tous deux d'Assiniboia. Félicitations à MM. Paul Lapaire et Armand Lantier, de Willow-Bunch, qui reçurent tous deux à cette occasion, une épingle souvenir en tant que membres du "Wheat Pool" depuis 25 ans.

Mme Léo Roy et sa soeur, Mlle Antoinette Martin, d'Assiniboia, allèrent à Gravelbourg le dimanche 27 mars, y visiter leurs parents, M. et Mme Georges Martin, le Foyer d'Youville, et assister aussi au Festival de la Chanson française.

Plusieurs élèves de Willow-Bunch prirent part au festival de musique qui eut lieu à Assiniboia, à la fin de mars; quelques-uns d'entre eux arrivèrent en tête de leurs classes.

M. Alphonse Lafrenière, parti pour Joliette, P.Q., le 25 mars, visita M. et Mme Ovila Létourneau, à Ottawa, et son frère, Sylvio, à Kenora, Ont.

Malades

M. Florent Bonneau, patient à l'hôpital d'Edmonton, fut transféré à l'hôpital de Saskatoon le dimanche 3 avril, vu que son état s'améliore depuis son opération au coeur, subie le 23 mars.

Mme Armand Lalonde est revenue de l'hôpital de Moose Jaw, récemment.

Mme Gédéon Boisvert est patiente à l'hôpital de Moose Jaw depuis quelque temps, et elle doit revenir chez-elle bientôt; son fils, Siméon, et son épouse, sont allés la visiter le samedi 26 mars.

Tournoi annuel de curling des C. de C.

L'équipe de Larry McGrath, de Kindersley, Sask., remporta le championnat du curling provincial des Chevaliers de Colomb de la Saskatchewan contre l'équipe de Lynne Hepfner, de Richmound, et les deux équipes gagnantes des semi-finales, de Jim Ballendine, de Battleford, et d'E. Sobkowicz, d'Odessa, dans un tournoi final au Granite Club de North Battleford, le 27 mars.

L'équipe gagnante était dirigée par Larry McGrath, avec Walter Haubrick, troisième; Larry Dereniwsky, deuxième, et Martin Longtin, premier, tous membres du Conseil de Kindersley no 4899.

M. Frank Doktycz, de North Battleford, président des activités de Conseil d'Etat des Chevaliers de Colomb de la Saskatchewan, avait organisé le curling provincial, ainsi que le tournoi final, qui fut joué conjointement avec un bonspiel local, auquel 24 équipes des Conseils environnants participèrent.

Environ 3,000 chevaliers de par toute la province ont participé aux bonspiels de districts, qui eurent lieu à Regina, Swift Current, Saskatoon et Prince-Albert, avant le match final de North Battleford.

J.-L. LIRETTE, président des Relations publiques d'Etat des C. de C. de la Saskatchewan.



Le lieutenant-commandant J.-C. Bonneau, de Gravelbourg, Sask., et Aylmer, Qué., reçoit (à droite) la décoration pour service avec les forces des Nations unies à Chypre, du colonel J. L. Drewry, de Cobourg, Ont., commandant du contingent canadien à Chypre. La cérémonie eut lieu au quartier-général du contingent canadien à Nicosie. Depuis mars 1964, plus de 5,000 soldats canadiens ont servi avec les forces des Nations unies sur l'île de Chypre. (Photo Défense Nationale)

Journée oecuménique en marge du Concile

ST-DENIS — Le 11 mars, plusieurs personnes répondirent à l'invitation de Mgr F. J. Klein et assistèrent à une messe d'action de grâces concélébrée par Mgr Klein, Mgr Lacroix, de Vonda, MM. les abbés P. Carrier, de Prud'homme, A. Poillièvre, de St-Denis, B. Morand, de Saskatoon. Après la messe, tous descendirent au sous-sol de la cathédrale où M. l'abbé Carrier leur souhaita la bienvenue. M. l'abbé B. de Margerie donna un bref aperçu du genre de réunion qui allait se dérouler. Il demanda à tous de se réunir en petits groupes pour y discuter ce qu'un programme diocésain pour le renouveau devrait contenir pour aider les gens à devenir meilleurs chrétiens et pour aider la paroisse à devenir meilleure paroisse.

Pour projeter et conduire un programme à longue portée, une commission permanente est à prévoir. Comment devrait-on l'organiser pour qu'elle soit vraiment représentative et apte à ce travail? Combien de membres du clergé, régulier et séculier, laïcs, homme ou femme, devraient en faire partie? Elus ou désignés? Quelques-uns élus, d'autres nommés? En quelle proportion et pour combien de temps?

Cette commission sera chargée de préparer et coordonner un programme diocésain, soumis à l'approbation de l'évêque, etc. Les secrétaires se firent les porte-parole de chaque groupe et M. l'abbé Poillièvre résuma ces discussions.

Mgr Klein se fit un plaisir d'adresser la parole à ses amis de Prud'homme, Saskatoon, St-Denis et Vonda. Le tout se termina par un goûter.

Çà et là

Le 23 mars avait lieu à Aberdeen un concours oratoire en anglais. Céleste Dinelle se classa première de la 1ère année tandis que Martin Dinelle remporta le 1er prix de la 4e année et Christine Trischuk, de la 5e année. Félicitations.

Le 25 mars, les Chanteurs de Notre-Dame sont venus offrir un concert de chants magnifiques et quelques morceaux de musique. Tous ont joui de cette soirée et désirent remercier ce groupe si entrainant.

MM. Paul Denis, Liguori et Louis Leblanc, Joseph Hounjet, Arthur Raymond, Normand Bénard, Wilfrid Labrecque et Léon Denis assistèrent à une retraite fermée.

Le 2 mars avait lieu l'assemblée annuelle de la commission scolaire. M. Clodomir Denis fut réélu tandis que M. Adjutor Lepage fut élu pour la première fois. Félicitations.

Le 26 mars avait lieu un "Coffee Bowl" au Bowladrome de Saskatoon organisé par le club St-Denis.

Mlle Eva Pion désire remercier tous ceux qui l'ont visitée à l'hôpital et qui lui ont envoyé des fleurs et cartes lors de sa récente maladie.

Le 7 avril avait lieu à Vonda le concours oratoire français pour les écoles de Vonda, St-Denis et Prud'homme.

Céleste Dinelle, 1ère année, Dolorès Hubert, 6e année, et Thérèse Lepage, 12e année, remportèrent la palme de leur classe respective et Christine Trischuk arriva 1ère dans le groupe des compatriotes anglais. Félicitations à ces élèves.

Mme Joseph Rioux alla visiter sa fille, Diane, à Gravelbourg.

Mlle Rose Raymond, de St-Louis, était de passage dans la paroisse.

M. et Mme Eugène Labrecque, de Rosetown, ont visité M. et Mme Gérard Beaudry.

Mme Joseph Rioux se rendit chez sa soeur, Mme Rita Lepage, de Debden.

MM. Guy Charbonneau et Louis Raymond ont fait un voyage dans la province de Québec où ils visitèrent les parents de M. Charbonneau.

M. et Mme Adjutor Lepage ont passé quelques jours chez M. et Mme Lucien Roy à Bonnyville, Alta, et M. et Mme Laurent Rioux ont visité leur parenté de Debden récemment.

Sont venus dans leurs familles pour les vacances de Pâques, les collégiens Marcel Denis, Pierre Leblanc, David et Philippe Laliberté, Alfred et Gilbert Leblanc, et René Hounjet; Mlle Lorette Leblanc, du couvent de St-Louis, chez M. et Mme Richard Leblanc, Mlle Murielle Bénard, de Prince-Albert, chez M. et Mme Albert Bénard; Mlle Diane Rioux, de Gravelbourg, chez ses parents, M. et Mme Joseph Rioux, Mlle Viviane Labrecque, de Saskatoon, chez M. et Mme Joseph Labrecque; MM. Jacques Dion, de St-Jean, Québec, Roland Bisson, de St-Boniface, chez M. et Mme Léon Denis.

M. Dinelle, de l'Ontario, passa quelque temps chez ses oncles et tantes, MM. et Mmes Laurent, Maurice et Daniel Dinelle.

Soirée

Le 3 avril avait lieu une soirée paroissiale au sous-sol de l'église. Les gagnants des prix de bingo furent comme suit: Mgr Lacroix, Mmes Evelyne Denis, Joseph Labrecque (2e prix), Maurice Haudegand (2e prix), et Aline Leblanc (2e prix); MM. Lucien Denis, Félix Loiselle, Raymond Lepage, Richard Leblanc, Paul Hounjet, Gustave Denis, et Guy Charbonneau.

Les prix à la loterie allèrent à M. Normand Denis ($20), Mme René Hounjet (couverture), don de Mme Clodomir Denis, Simon Leblanc ($10), don de M. Clotaire Denis (père).

Le prix d'entrée (plaques murales, don de M. l'abbé Poillièvre) fut gagné par M. Guy Charbonneau. Une lampe électrique alla à M. Gilles Hubert, un chargeur à batterie à M. Joseph Rioux, une lampe à Mlle Edna Bénard, et M. l'abbé Poillièvre gagna un carton de cigarettes (don de Mlle Jeanne d'Arc Lepage).

Malgré la maladie qui retint beaucoup de gens chez eux, la jolie somme de $380 fut réalisée. Merci aux organisateurs et à tous ceux qui participèrent à cette soirée.

Naissances

Louis-Joseph, fils de M. et Mme Armand Grisé, né le 22 février. Parrain et marraine, M. et Mme Dolor Grisé, oncle et tante de l'enfant.

Jocelyne-Lise, fille de M. et Mme Daniel Dinelle, née le 12 mars. Parrain et marraine, M. Gérard Brochu et Mlle Joanne Brochu, oncle et tante de l'enfant.

Marie-Anne-Thérèse, fille de M. et Mme Jean Hubert, née le 27 mars. Parrain et marraine, Dolor et Dolorès Hubert, frère et soeur de l'enfant.

Aux malades

Prompt rétablissement à Mme Désiré Bussière et à la petite Jacqueline Hounjet qui sont hospitalisées, ainsi qu'à Mme Léon Denis, Mlle Eva Pion et Denis Hounjet qui sont de retour dans leur foyer après un séjour à l'hôpital.

Alida

A la mémoire de Mme Bruneau

La disparition si inattendue de Mme Louise Bruneau fut vivement ressentie de tous ceux qui ont eu le bonheur de la connaitre.

Mme Bruneau, née Louise Péloquin, de St-Jean-Baptiste, ne reculait jamais devant le devoir. D'une amabilité sincère, elle avait su acquérir l'estime de tous. Tendre et aimante envers les siens, elle n'épargna aucun sacrifice afin de procurer à sa famille une instruction accomplie. Elle était une institutrice remarquable.

Cette bonne citoyenne ne laisse que de précieux souvenirs. Puisse Dieu apporter de douces consolations à son époux et à sa famille, ainsi qu'à tous ses parents. Mme Bruneau est la soeur de la Rév. Sr Anne-St-Gabriel, F.d.l.C., supérieure du couvent d'Alida. Sincères condoléances à cette dernière.

Remerciements

M. Bruneau désire exprimer sa plus profonde gratitude à tous les parents et amis qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de son épouse.

Une ancienne amie de classe,
Mme Elmer BELMORE.

Çà et là

Félicitations à M. Alcide Boutin, gagnant d'un séchoir lors d'un programme télévisé.

M. et Mme Harry Hyde ont visité Mme C. Hyde, de Wawota, dernièrement. M. Hyde est hospitalisé depuis quelques semaines.

M. Conrad Wilcott, de Calgary, a passé quelques jours chez son père, M. Adrien Wilcott.

Vingt dames de la Ligue des Femmes Catholiques ont assisté au congrès du district scolaire de Redvers.

Sincères condoléances à Mme Louise Black à l'occasion du décès de son père, de Winnipeg, la semaine dernière.

Etaient en visite chez M. Gilbert Couture, en fin de semaine: M. et Mme Frank Sykora et leur famille, ainsi que Mlle Lorraine Béchard, de Regina.

M. Dolphis Guay, de Storthoaks, visitait ses cousin et cousine, M. et Mme Elmer Belmore.

Prompt rétablissement à M. Elmer Belmore, revenu dans sa famille après avoir été hospitalisé six semaines à Redvers.

L'ART DE METTRE LA TABLE

Principes de base

1) La table doit être bien équilibrée. Il ne faut surcharger aucune partie de la table. Si possible, on doit allouer environ 24 pouces de largeur pour chaque couvert.

2) Toutes les lignes de la table doivent être à angles droits ou parallèles au bord de la table. Ceci comprend la coutellerie, le motif ou le fil de la nappe, la bordure des napperons, etc. L'atmosphère est ainsi plus reposante.

3) La nappe doit être assez grande pour dépasser les bords de la table de 12 à 18 pouces.

4) Le centre de table doit être bas et peu encombrant. Il ne doit pas gêner la vue des convives et s'il se compose de fleurs, leur parfum doit être discret. Les bougies placées sur la table seront assez élevées pour que la flamme soit bien au-dessus des yeux.

5) Les couverts seront disposés à un pouce du bord. Les ustensiles seront placés par ordre d'emploi, de l'extérieur à l'intérieur. On place à gauche de l'assiette les fourchettes (fourchons relevés). À droite: les couteaux (tranchant tourné vers l'assiette), les cuillers (dos sur la table). La fourchette à entrée sera placée à droite de la cuiller.

6) Les salières et poivrières seront placées sur la table à portée de la main et autant que possible un service par deux personnes.

7) L'assiette à pain et beurre sera placée à gauche de l'assiette de service ou à la pointe des fourchettes. Pour les grands repas, le beurre est omis; il n'y a donc pas d'assiette à pain et beurre.

8) Les verres se placent à la pointe du couteau. Avant le repas, on a soin de remplir le verre d'eau aux trois quarts.

9) La serviette de table est pliée en carré ou en rectangle et placée à la gauche des fourchettes, le pli du côté de l'assiette.

Service du déjeuner

Le déjeuner est presque toujours servi sans cérémonie. La table est recouverte d'une nappe de couleur brillante ou encore de napperons attrayants. La vaisselle est gaie afin de créer une atmosphère de bonne humeur.

Le couvert comprend:

— Une assiette à déjeuner, une fourchette (à gauche), un couteau, une cuillère à céréale, une cuillère à thé (à droite).

— La tasse et la soucoupe sont placées à la droite des cuillères.

— Si l'on utilise une assiette à pain et beurre, elle se place au-dessus et à gauche de la fourchette avec un couteau à beurre disposé en travers de l'assiette, parallèlement au bord de la table ou du couteau. Si l'assiette à pain et beurre n'est pas utilisée, le couteau à beurre est placé directement sur la table au-dessus de l'assiette, parallèlement au bord de la table, le manche vers la droite.

— Si un couteau n'est pas requis, la fourchette peut se placer immédiatement à la droite de l'assiette avec les cuillères. Le verre à eau est placé à droite à la pointe du couteau.

Service du lunch

Pour le lunch sans cérémonie, qu'il soit servi à la famille ou aux invités, le service de table doit garder une note simple et gaie. La table doit être mise cependant avec autant de soin que pour un dîner. La nappe damassée n'est pas de mise, même pour le lunch de cérémonie. Une nappe brodée ou de dentelle, des napperons attrayants sont tout à fait indiqués.

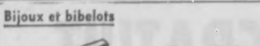
Le couvert comprend:

— Une assiette moyenne, une fourchette à lunch, une fourchette à salade (à gauche), un couteau, une cuillère à bouillon, une cuillère à thé, une fourchette à entrée, si nécessaire (à droite).

— Le couteau à beurre peut être placé horizontalement sur l'assiette à pain et beurre ou verticalement sur le côté de l'assiette ou encore au-dessus de l'assiette à lunch parallèlement au bord de la table, si l'on n'utilise pas d'assiette à pain et beurre.

— Pour le lunch sans cérémonie, les fourchettes et cuillères à dessert se placent sur la table avant que les invités y prennent place. Pour le lunch de cérémonie, au contraire, ces ustensiles sont placés sur la table juste au moment d'apporter le dessert (fourchettes à gauche, cuillères à droite).

— Le verre à eau est placé à droite à la pointe du couteau.





Coffret de Rosette

Votre maison peut être petite et modeste, grande et somptueuse, ancienne ou moderne, mais ce n'est ni l'âge, ni la richesse, ni les dimensions qui lui donnent une âme, c'est ce quelque chose d'indéfinissable que sait y mettre la maîtresse du logis. Il y a des femmes — et quelques hommes aussi — qui possèdent à un degré exceptionnel l'art de vivre et qui savent apporter dans le logis le plus banal cette touche personnelle qui lui donne une âme.

Pour décorer sa demeure, une famille peut dépenser beaucoup d'argent sans réussir à lui insuffler cette âme qui en fait un foyer, un "home", selon le mot anglais. Mais ce résultat peut s'obtenir à force d'ingéniosité et de bon goût, sans grandes dépenses. Point n'est besoin de vider les magasins et de n'acheter que du neuf. Il faut d'abord user de son imagination. La maison doit refléter la personnalité de ceux qui l'habitent, se prêter commodément à leurs habitudes de vie, offrir un hâvre à tous les membres de la famille. Peu importent les styles, la mode et la nouveauté.

✦ ❊ ✦

Monsieur lit son journal du soir en vitupérant comme à l'accoutumée. Madame écoute une bonne heure, puis brusquement elle éclate:

— J'en ai assez. Tous les soirs c'est la même chose. Tu me parles de la crise en Extrême-Orient, de la tension Est-Ouest, de menace de guerre atomique, de lutte internationale. A la fin, c'est lassant. Tu ne pourrais pas sortir un peu de ton petit monde?

✦ ❊ ✦

Pour séparer deux verres coincés, emplissez d'eau froide le verre qui se trouve à l'intérieur et plongez l'autre dans l'eau chaude.

✦ ❊ ✦

Afin d'éviter que vos chaussures mouillées ne durcissent, frottez-les, après les avoir fait sécher, avec un peu de vaseline pure. Puis essuyer et cirez-les normalement.

✦ ❊ ✦

Si vous avez conservé pendant deux ou trois jours des tranches de jambon, trempez-les quelques minutes dans du lait frais; elles retrouveront leur fraîcheur.

✦ ❊ ✦

Deux flâneurs sont allongés au soleil. L'un s'assied péniblement et roule une cigarette.

— Tiens! s'exclame l'autre, tu ne fumes plus de cigarettes toutes faites?

— Non, répond l'autre en se recouchant, mon médecin m'a conseillé de faire un peu d'exercice.

✦ ❊ ✦

"Pense avant de parler, et pèse avant d'agir".

SHAKESPEARE.

✦ ❊ ✦

Pour enlever une trace de transpiration: sur un chemisier ou une robe légère, vous posez le corsage à plat sur une double serviette; imprégnez, la partie tachée, d'eau additionnée de vinaigre blanc. Sur un pull-over, lavez à l'eau froide savonneuse, rincez, appliquez de l'eau oxygénée diluée.

✦ ❊ ✦

Les bains froids conviennent mieux le matin. Si vous les supportez, ils sont recommandés quand on veut maigrir car ils activent la circulation et l'organisme brûle plus de calories.

✦ ❊ ✦

Une tranche de citron améliore beaucoup le thé, soit qu'on le prenne à la glace en été, ou qu'on le prenne à la russe dans une journée froide d'hiver.

✦ ❊ ✦

Le président du tribunal:

— Jules Dupont, vous êtes déclaré non coupable. Mais ne recommencez pas . . .

LA BONNE CUISINE



GRACIEUSETE DE CARNATION COMPANY, LIMITED

La Crème mousseline à l'ananas, un dessert rafraîchissant à nul autre pareil, n'est qu'un des nombreux mets populaires à base de lait évaporé. On sait que le lait évaporé est un produit économique qui donne un velouté incomparable aux soupes et aux sauces, et qui rend les pains de viande plus juteux. Vous trouverez d'autres recettes au lait évaporé dans un livret intitulé "La bonne cuisine", publié par la compagnie Carnation. Illustré en couleurs, ce recueil contient des recettes de plats principaux, soupes, desserts, etc. Demandez-en un exemplaire graduit en envoyant vos nom et adresse à: Carnation Company; Limited; Dept. BV-66; Sherbrooke, Quebec.

CRÈME MOUSSELINE À L'ANANAS
(6 PORTIONS)

- 1 boîte (20 on) de morceaux d'ananas, non égouttés
- de l'eau
- 1 paquet (3 on) de poudre pour gelée au citron
- 1 tasse de lait évaporé non dilué
- 2 c. à soupe de jus de citron
- 1 tasse de noix hachées grossièrement

Egoutter l'ananas et recueillir le sirop dans une tasse à mesurer. Compléter le volume à une tasse avec de l'eau. Chauffer le sirop jusqu'au point d'ébullition; verser sur la gelée en poudre dans un grand bol et remuer jusqu'à ce qu'elle soit dissoute. Laisser prendre au réfrigérateur jusqu'à consistance de blanc d'oeuf. Refroidir le lait évaporé dans un bac du congélateur jusqu'à formation de légers cristaux de glace sur la paroi du bac (15 à 20 minutes). Fouetter en neige ferme (environ 1 minute). Ajouter le jus de citron. Fouetter en neige très ferme (environ 2 minutes). Incorporer les noix et le lait évaporé fouetté à la gelée au citron. Déposer en couches dans un plat à servir en alternant la crème et l'ananas. Laisser prendre ferme au réfrigérateur. Parsemer de noix entières, au goût.



Numéro du patron: 638
Prix: 35c

Envoyez votre commande à:
Laura Wheeler Dept.,
La Liberté et le Patriote,
60, Front St. West, Toronto, Ont.
(non à Winnipeg)

Ecrire lisiblement le numéro du patron, votre nom et votre adresse.
(Paiement en monnaie seulement, les timbres ne sont pas acceptés.)

Que faire pour se décrisper?

Voilà à peu près, ce qu'en termes différents, conseillent les sages qui tendent vers la détente!

— N'essayez pas de tout faire à la fois! Distribuez raisonnablement votre travail, en faisant d'abord l'essentiel, quitte à abandonner le reste s'il le faut!

— Le bruit est une chose énervante! N'ajoutez donc pas à ceux qui ne peuvent être évités par exemple: la radio trop forte, la sonnerie stridente du téléphone ou du réveil-matin (amortissez-en les carillons!)

— La lumière trop vive est plus cruelle que vous ne l'imaginez! Les tubes lumineux trop blancs sont néfastes à la vue, les ampoules trop fortes, intolérables, surtout si elles sont dans notre rayon visuel et qu'il faille à tout prix les envisager en causant avec quelqu'un!

— Les gens calmes sont une denrée aussi rare que précieuse sur le marché social; essayez de les fréquenter de préférence aux bavards étourdissants, qui ne sont drôles qu'en vacances, quand on a toutes chances de s'en reposer ensuite!

— Clarifiez les lieux! Un tout petit logis n'est pas dispensé de l'ordre: évitez notamment de vous entourer d'objets précieux "à ne pas casser", qui vous maintiennent sur les dents! Rangez vos trésors, sortez-les dans les grandes occasions, mais que tout le monde puisse bouger en paix chez-vous. D'autre part, arrangez-vous pour avoir toujours sous la main les objets d'utilité courante, afin de ne pas vous user les nerfs à courir, ou pire encore à chercher!

— Ne sousestimez pas le rôle des couleurs apaisantes, en matière de décoration intérieure (bleu, vert, blanc); bannissez les tons criards de rouge et d'orangé, et croyez à l'influence des tonalités morbides (noir, gris).

— En autant que vous ne portez pas entrave au bonheur des autres, ayez la sagesse de vivre au rythme qui vous convient le mieux, quitte à faire le tri de vos amis, de vos loisirs, et à répartir sensément votre travail.

Françoise L. ROY.

ROME (CCC) — Sous le titre "Dialogue avec Dieu" (Dialogo con Dio), la Typographie vaticane a publié sous les auspices du Conseil pour l'application de la Constitution conciliaire sur la liturgie, un volume contenant les déclarations de Paul VI sur la liturgie.

Le volume de XII-140 pages contient 74 documents de la période allant du 4 décembre 1963 au 23 novembre 1965. Ils traitent notamment du service divin et de son importance essentielle pour la vie de l'Eglise, du Mystère pascal, de la messe et de la participation active à celle-ci, de la prière en général, de la piété personnelle et des relations entre l'Eglise et les artistes. Il débute par une introduction du cardinal Lercaro, Président du Conseil.

Prière à saint Jude apôtre des causes désespérées

Pour faveur obtenue

Saint Jude, apôtre glorieux, fidèle serviteur et ami de Jésus, le nom du traître Judas est la cause que vous êtes oublié par plusieurs, mais l'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron des cas désespérés. Priez pour moi si malheureux qui vous implore; usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire dans les cas sans espoir.

Venez à mon aide dans ce grand besoin afin que je reçoive les consolations et secours du ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement . . . et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus durant toute l'éternité.

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur, et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron très spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion.

Saint Jude, priez pour nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent.

Ainsi soit-il.

En reconnaisance pour grâce obtenue et pour demander une faveur.

P.

Billet du jeudi

Pour de belles images, un texte lumineux

Nous pourrions trouver dix ou cent raisons, dont aucune bonne, pour n'avoir présenté plus tôt le bel ouvrage de Jean-Charles Harvey et Marcel Cognac, sur notre province.

Le texte est du premier, alors que les images appartiennent au second.

Leur collaboration fut aussi compréhensive qu'étroite, et il y paraît.

Ce qui n'a pas à surprendre, quand on connaît l'un et l'autre.

Car Harvey n'est pas que journaliste, mais écrivain, homme de culture, et Cognac n'ignore rien, depuis longtemps, des secrets de la photographie, joignant à sa science le sens du décor et un goût sûr.

Pareille association ne se rencontre pas tous les jours.

Le livre des deux hommes s'intitule **Visages du Québec** et nous le devons au **Cercle du livre de France.**

Il est offert en format de luxe et sa publication remonte à plus d'un an.

Il eut le tort de paraître quand le soussigné, hospitalisé pour des motifs valables, avait des soucis autrement pressants que la littérature, les livres et leurs auteurs, et c'est là la première des raisons justifiant — au premier abord du moins — un silence inexplicable.

Tout vient à temps à qui sait attendre, tard vaut mieux que jamais, et pourquoi ne serions-nous pardonné, aucune solution meilleure ne s'offrant aux auteurs qui se peuvent croire lésés.

• • •

Que de précautions oratoires et pourquoi?

Le vrai de vrai, c'est que l'oeuvre du couple Harvey-Cognac est dépareillée, comme ne manquerait de dire Mgr Albert Tessier, et je m'arracherais les cheveux de ne l'avoir reçue.

Aussi paraît-il prudent de rester dans ses bonnes grâces, pour le cas où il récidiverait.

Les photos sont d'une qualité telle qu'on ne se rappelle rien de pareil.

En gros plan ou petit, dans l'ordre de perspectives inattendues, d'éclairages qui mettent en valeur le détail sans sacrifier l'ensemble.

Qu'on s'arrête un moment, pour s'en convaincre, à des réussites aussi remarquables que celles-ci:

— la pitoune entassée de la couverture, retenue par une allingue ou estacade flottante, le **boom** de trop nombreux forestiers;

— l'immensité fluviale du St-Laurent;

— la pêche et le sèchage de la morue dans le bas du fleuve;

— le peuple de statuettes de bois sculpté, dû aux ciseaux et gouges des frères Bourgault;

— les bêtes de la faune canadienne, surprises dans leurs habitats respectifs;

— les villages vieillots et quelques aspects des villes tentaculaires;

— les nonnes à la promenade;

— les hommes, les femmes, les jeunes filles et les garçons du Québec, qui resssemblent aux autres, mais ne sont tout à fait comme les autres.

• • •

Pour expliquer, situer, commenter ces somptueuses images, Jean-Charles Harvey sortit sa plume des dimanches — pour en employer une autre.

Et cela signifie quelque chose.

Car Harvey sait ce qu'écrire veut dire. Il a la phrase élégante de l'homme qui allie la propriété des termes au choix des mots, l'expressif à la simplicité.

Il est sûr de ses moyens et son texte apporte entière satisfaction, le français classique s'y mêlant aux canadianismes de bonne frappe.

On aura beau dire qu'il est un journaliste chevronné, selon une expression à la mode depuis quelques années, il est davantage.

Il est un écrivain sachant écrire, ce qui est beaucoup mieux.

Car les chevronnés ne sont pas rares, qui écrivent mal comme à leurs débuts, ou comme ces jeunes qui se donnent au journalisme du jour au lendemain, croyant lui faire un cadeau.

Une preuve, entre tant d'autres, qu'Harvey sait de quoi il retourne, c'est qu'il emploie dans son sens vrai le mot **trophée (page 168).**

Ce qui n'arrive pas à beaucoup d'autres.

L'ILLETTRE.



Q. — Je vous envoie une copie d'un décret sur les Indulgences, publié il y a quelques années. J'espère que vous pourrez me dire s'il a été annulé. Une personne m'a assurée récemment que les indulgences n'existaient plus. Je veux bien croire qu'il y ait eu de nombreux changements depuis trente ans, mais il me semble qu'une telle annulation aurait reçu une grande publicité. Or, je n'ai rien vu dans les journaux à ce propos. Qu'en pensez-vous? J'attends votre réponse. — **Indulgente.**

R. — C'est la personne qui vous a mal informée qui devrait chercher à se renseigner, car elle fait fausse route. Elle ferait bien de consulter une autorité ecclésiastique avant de répandre des propos qu'elle a certainement mal compris. Vous avez raison de dire qu'il s'est produit de grands changements dans de nombreux règlements de l'Eglise depuis quelques années, mais les fidèles en ont été avisés et on les leur a expliqués. Ne vous inquiétez pas de ces remarques: mais si elles vous inquiètent, demandez à un prêtre de vous éclairer.

☆ ☆ ☆

A "qui regrette son mariage". Permettez-moi de venir donner un peu d'encouragement à cette pauvre femme qui vous écrivait dernièrement. Il est évident, comme vous le lui avez conseillé, qu'elle devrait recevoir des soins médicaux le plus tôt possible. Moi aussi, je me suis mariée dans la trentaine et ai trouvé l'adaptation à la vie conjugale assez difficile. J'ai moi aussi, un très bon mari et de bons et beaux enfants. Certains des membres de ma "belle-famille", surtout ceux dont le mariage n'est pas trop réussi, me rendait la vie malheureuse et naturellement je m'en prenais à mes enfants.

Finalement, je suis allée consulter un bon médecin, qui m'a prescrit certains médicaments et surtout m'a donné de bons conseils. Il m'a dit qu'il fallait absolument que j'ignore les remarques de ces personnes, qui ne me voulaient rien de bon. J'en suis arrivée, après plusieurs années de mariage, à mener une vie paisible et des plus heureuses.

Surtout, il ne faut pas oublier la prière. La grâce du sacrement de mariage est toujours là. Elle l'est en abondance pour ceux et celles qui la demandent. Sincèrement, chère madame, faites-vous traiter tout de suite. Bonne chance et bon courage. Vous avez tout pour bien réussir et être heureuse.

Reconnaissante.

Laissez-moi vous remercier de tout coeur, chère madame, de votre bel acte de charité. J'espère que la personne appréciera et surtout suivra vos conseils. Vous êtes bien placée pour l'encourager, ayant eu des épreuves semblables, quoique moins graves, et ayant reçu à temps les soins voulus. Vous prouvez bien votre reconnaissance en voulant faire profiter cette pauvre malheureuse de votre expérience. Si tout le monde avait votre charité, nous vivrions dans un monde meilleur

☆ ☆ ☆

Q. — Il y a trois ans, j'avais obtenu, par l'entremise de votre journal (Cousine Blanche), l'adresse des Laboratoires Coquette, 3767, boulevard La Salle, Verdun 17, Qué. Cette compagnie vendait plusieurs produits cosmétiques à des prix très raisonnables. Or, au commencement de décembre, j'ai envoyé un mandat ($2.75) pour deux produits que je désirais. Je n'ai rien reçu. Au commencement de février, j'adressais une lettre réclamant la marchandise. Ma lettre m'est revenue, avec notice de déménagement estampée sur l'enveloppe. Sauriez-vous la nouvelle adresse de cette compagnie? Une lectrice pourrait peut-être m'aider Je vous remercie d'avance. — **Amie du Courrier.**

R. — Nous ne pouvons pas vous donner l'adresse de cette maison d'affaires, car nous ne l'avons pas, mais écrivez directement à "Cousine Blacnhe", qui nous fait parvenir des feuillets pour publication; voici son adresse: 887, Carleton, Chambly, Qué. Si vous n'obtenez pas satisfaction par ce moyen, je vous conseille fortement d'écrire au Better Business Bureau, Montréal, Qué. Là, on vous renseignera très précisément. Bonne chance.

LOUISE.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

Hélène de mon coeur

par

GEORGES DEJEAN

NUMERO 14

Quinze jours après notre installation, je reçus une lettre de Detraz, à qui j'avais écrit assez longuement pour le renseigner sur les causes de mon départ.

"Le vilain coucou a délogé hier avec sa femelle, m'annonçait-il en parlant de Barigny. La patronne est seule avec Mlle Greyfier, qui lui tient compagnie et lui fait la lecture. Elles sortent peu et passent les heures les plus chaudes dans le parc. J'ai idée que Barigny a réussi à se faire verser de l'argent avant de s'envoler, car la femme de chambre a dit à Martine que la patronne avait signé un chèque et écrit à son notaire la veille même de son départ.

"Elle parle quelquefois de l'Amiral. 'Il n'a que ses collections en tête', déclara-t-elle. Pourtant, elle l'affectionne encore car elle a demandé un jour au chauffeur si la route est carrossable jusqu'au lac et à quelle distance de Thonon était le chalet. Comme elle est d'humeur un peu fantasque, il est possible que vous la voyiez arriver sans avertir. Je comprends que ça ne doit guère te sourire, après ce qui s'est passé. Enfin, il vaut mieux être prévenu."

Excellent Detraz. Il gardait rancune à sa patronne de m'avoir chassé de chez elle, et sa méfiance à l'égard de Barigny égalait la mienne, bien qu'il ne connût pas encore l'histoire du billet accusateur.

Quinze jours fuirent encore. Il me semblait vivre dans l'attente d'un événement que je désirais et redoutais à la fois. Chaque heure, en s'évadant, ajoutait à mon impatience ou apaisait mon inquiétude. De telles situations d'esprit ne se décrivent pas. Il faut se contenter de les vivre.

Celui qui m'ôtera de l'esprit que notre destin à tous, humbles ou puissants, illettrés ou savants, est tracé d'avance, peut se piquer d'une certaine dose de persuasion. Plus j'observe la vie, plus j'étudie les événements qui en forment la trame, plus je me pénètre de cette vérité.

Sans doute, notre volonté, notre décision peuvent déterminer une foule de menus incidents sans importance: mais les grandes lignes, les heures solennelles de notre existence ne nous appartiennent pas.

Au surplus, je pencherais volontiers vers cette hypothèse que les inspirations que nous croyons nées de notre propre réflexion, jaillissent des profondeurs mystérieuses de notre âme et nous agitent à leur gré en nous laissant croire, pauvres vaniteux que nous sommes, au libre arbitre si universellement controversé.

Quoi qu'il en soit, ce matin-là, j'étais parti de bonne heure, emportant des provisions et décidé à ne rentrer que le soir, et peut-être le lendemain si le temps me permettait de coucher dans un chalet abandonné en haute montagne.

Le but principal de mon excursion était la Cascade de l'Ardent, magnifique chevelure d'argent à l'extrémité du lac, et l'ascension du sommet le plus élevé au nord de l'endroit où elle plonge sa tresse mouvante dans les eaux paisibles.

Souvent, j'avais pensé à l'attitude que j'observerais si Mlle de Chaugny venait rendre visite à son oncle. Je connaissais assez ce dernier, maintenant, pour penser qu'il désirait que nous nous rencontrions afin d'effacer une fois de plus, toute atteinte à mon innocence.

Je dois dire que le bon vieillard me témoignait une telle amitié que je lui avais confié, peu après notre arrivée à Montriond, l'histoire de ma découverte et des projets machiavéliques de Barigny. L'Amiral me reprocha de ne pas lui avoir dit plus tôt la vérité.

— J'aurais convoqué ma nièce et vous eussiez répété devant elle ce que vous aviez entendu. Comment vouliez-vous qu'elle ajoutât foi à une dénonciation anonyme? Et puis, elle vous a gardé rancune sans vous connaître, de l'avoir épiée et surveillée à son insu. Les femmes, mon ami, n'aiment pas être observées en secret — à moins que l'observateur ne se dévoile et ne s'excuse.

En quittant le chalet, ce matin-là, je formai le voeu que la visite attendue de Mlle de Chaugny eût lieu pendant mon absence. Et pourtant, je ne doutais pas que j'eusse regretté, à mon retour, de n'avoir pas été là. Explique qui le pourra ces contradictions humaines. Peut-être étaient-elles moins ridicules que je le jugeais, car si j'éprouvais quelque embarras à l'idée du visage qu'il conviendrait de montrer à la nièce de l'Amiral, je désirais néanmoins la revoir.

Pourquoi, en vérité? Je n'eus pu le dire. Certes, je ne me berçais pas une seconde de l'illusion que je pouvais exercer sur elle la moindre impression favorable. Au surplus, je n'analysais pas mes sensations à ce point. Je les subissais, voilà tout.

Vers midi, je déjeunai sur la croupe herbeuse d'un rocher. Il faisait ce qu'on appelle un temps superbe et j'étais bien récompensé de ma longue ascension par la vue d'un incomparable spectacle. Je ferais, certes, un mauvais peintre et mes récits de voyage, si j'en publiais, n'auraient guère de succès car je suis tout à fait dépourvu du don de décrire. Néanmoins, je ne puis résister à la tentation de résumer ce que je vis. De la hauteur où je me trouvais, j'apercevais la Joux-Verte, où les chamois règnent en liberté. Saint-Jean d'Aulph et les coquettes ruines de l'Abbaye des Bénédictins fondée au Xe siècle, l'église ogivale du XIIe, puis les vallées de Bonnevaux, du Biot, les toits rouges disséminés dans la verdure des communes de Chèvenoz, de Bernex, de Larringes et Vinzier, dont je porte le nom; enfin, plus loin encore, le large ruban du lac, du Lugrin au-delà de Thonon, et, de l'autre côté de l'eau baignée de lumière, la belle ville de Lausanne. Sur la rive française, je distinguais assez bien, à l'aide de mes jumelles, les principaux immeubles d'Evian: le Casino, l'Etablissement thermal, les hôtels Splendid et de l'Hermitage, et un tronçon du quai large et ombragé, dont la cité est fière, à bon droit.

Ce que je ne puis rendre, hélas, c'est l'impression d'ensemble formée par cette prestigieuse palette offerte au regard. J'ai toujours été sensible aux jeux de lumières et des couleurs. Or, entre la gamme variée des verts, de celui des sapins à celui, plus clair et plus gai, des champs de luzerne, que d'autres nuances encore! Les toits rouges ou bruns, l'or des blés mûrs, les tons soutenus des bouquets de hêtres, le damier des parcelles cultivées aux différentes teintes, collé au flanc des vallons, l'écharpe grise des chemins fuyant dans toutes les directions, toute cette prodigieuse diversité de formes, d'aspects, de contours et de lueurs retenait l'attention et la charmait.

Je mangeai de bon appétit et ne laissai pas grand chose du poulet cuit à point que Clémence avait glissé dans mon sac. Je me régalai aussi d'une demi-bouteille de Bourgogne et je bus, pour me remettre tout à fait, un bon verre de Crépy mousseux du fameux clos de Loisin.

Une sieste d'une heure et demie, sous l'ombre d'un roc énorme, me disposa au retour.

Je m'achéminai donc d'un pas régulier vers l'extrémité du lac où je devais rejoindre la route conduisant au chalet. Il pouvait être trois heures et quart. Le soleil était encore haut et, malgré l'air assez vif qui m'apportait sa fraîcheur, des taons m'importunaient parfois dans le voisinage des pâturages. De temps à autre, je m'arrêtai pour cueillir au passage une touffe de ces délicieuses fraises des bois qui laissent bien loin derrière elles, comme goût et comme parfum, leurs soeurs de la plaine, les énormes fruits gonflés d'eau que nos jardiniers cueillent avec componction. Je suivais depuis dix minutes le chemin caillouteux longeant le lac lorsque au premier détour, une apparition inattendue se dressa devant moi.

Très svelte dans un élégant costume de montagne gris clair, la tête abritée par une légère cloche de paille alors à la mode, une badine à la main, Mlle de Chaugny s'avançait rapidement.

Quand elle me vit, elle eut un geste qui me parut trahir quelque ennui. Peut-être m'aurait-elle évité si elle avait pu le faire sans m'offenser; je lui sus gré pourtant d'accepter ma rencontre, qui ne devait guère lui sourire.

Je m'étais arrêté et m'inclinai. Je me sentais fort de mon innocence et de l'injustice dont j'avais été victime. Pourquoi donc mon coeur battait-il plus vite qu'à l'ordinaire?

Elle avait pris son parti d'un entretien inévitable.

— Bonjour, Monsieur. Il paraît que, depuis votre arrivée ici, vous êtes devenu un montagnard intrépide. Mes félicitations.

Son aisance était parfaite. Je remarquai qu'elle ne me tendait pas la main. Cela me blessa et me rendit tout mon courage.

— La fréquentation des hauts sommets endormis dans la solitude est moins décevante et moins perfide que le commerce des hommes! dis-je. Je regrette de ne pas m'en être rendu compte plus tôt.

Un léger sourire passa dans ses yeux.

— Je vois que vous aimez à philosopher et je ne m'étonne plus que mon oncle vous ait en si grande amitié. Puisque vous connaissez bien le pays, dites-moi où conduit ce chemin. Et cette montagne, comment se nomme-t-elle?

Je lui donnai tous les renseignements qu'elle désirait et j'allais la saluer, persuadé qu'elle entendait poursuivre sa promenade soltaire, quand elle me dit:

— Je rentrerai avec vous au chalet. Voici plus de vingt minutes que je l'ai quitté. Mademoiselle Greyfier qui n'est pas bonne marcheuse et qui souffre de migraine n'a pu m'accompagner. Je ne pensais pas, du reste, aller beaucoup plus loin.

Chemin faisant, elle m'interrogea sur les conditions de notre séjour à Montriond, sur les coutumes et les ressources du pays, les curiosités à voir.

— On m'a engagée à visiter les carrières d'ardoises de Morzine et le lieu où s'est produit un éboulement qui a enseveli jadis plusieurs chalets. Je compte aussi me rendre au Col de Coux et, de là, à Champéry, en Valais.

Une question me brûlait les lèvres: "Vous resterez donc ici plusieurs jours?" Mais je n'osai la poser.

Mlle de Chaugny reprit:

— Mon oncle est trop âgé pour me servir de guide. C'est dommage! Il a d'ailleurs le pied marin et c'est le pied montagnard qu'il faut ici. Quant à Mademoiselle Greyfier, son coeur trop délicat ne lui permet pas de tenter la moindre ascension.

Je ne sais pourquoi, l'envie de taquiner mon interlocutrice me domina à cet instant.

— J'imagine, déclarai-je, que Monsieur de Barigny et sa digne compagne seraient très heureux de vous suivre et même de vous piloter. En tout cas, je ne pense pas que la délicatesse de coeur puisse les gêner le moins du monde.

A cette attaque directe, la nièce de l'Amiral me décocha un regard sévère:

— Les personnes dont vous parlez ne sont plus mes hôtes. Sur quoi vous basez-vous pour porter sur elles un tel jugement? Les connaissiez-vous avant de venir à Amphion?

— Pas du tout, Mademoiselle; mais aujourd'hui, je suis fixé. Je regrette, bien entendu, d'avoir si mauvaise opinion d'un couple qui jouit de votre confiance; mais qu'y puis-je; hélas!

(à suivre)

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, $1.00. — Cheque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Minimum, $0.50. — Pas de changement de texte. Ajouter 25c si l'annonce doit être placée dans un cadre.

Vol. 54—No 3

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez **M. E. Sabourin**, 195, avenue **Provencher, St-Boniface**, par la poste $1.00 franco. 132-T.F

PENSION ET SOINS SPECIAUX pour dame âgée ou invalide. Dans foyer catholique et de langue française dans un des beaux quartiers de St-Boniface. Faites vos réservations maintenant. Pour plus de renseignements, signaler: 453-7776. 33-411-T.F.

ON DEMANDE — Jeune homme ou femme intéressé à travailler dans magasin. Expérience préférable, mais pas nécessaire. Salaire selon qualifications et expérience. S'adresser par écrit au **Gérant, La Coopérative de La Broquerie, La Broquerie, Man.** 3-325-T.F.

ON DEMANDE — 2 dames ambitieuses âgées de 23 à 55 ans. Entraînerait comme corsetières "Spencer". Interview personnelle requise. Voiture utile. **Appeler Mme M. Fleming à SU 3-1255.** 2-509-4C.

ON DEMANDE — 2 hommes avec automobiles, pour travail à temps partiel, 2 ou 3 heures, 4 soirées par semaine. Argent garanti. Ecrire à **World Wide Distributors, C.P. 82, Station "C", Winnipeg.** 50-468-3C.

KLEM'S CATERING SERVICE

Mariages, réceptions, banquets, repas cuits à la maison, holubci servi avec repas chauds.

Cartes de banquets et salles disponibles.

256-0181

37, Bernier Bay, St-Boniface

47-401-5C.

Votre corsetière

SPENCER

Corsets, gaines et soutiens-gorge faits sur mesure, aussi supports chirurgicaux pour femmes et enfants. Pour rendez-vous, appeler **Mme Aldéa Fillion. Téléphone: 233-5490.**

Pas de cheveux gris . . .

Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS. Ecrivez pour dépliants gratuits.

C. C. Jamieson

Boîte postale 22, Transcona, Man. Téléphone: 222-4492

ROVATZOS "Flowerland"

Spécialité: fleurs pour mariages

Bouquets de corsage et autres

Couronnes mortuaires

418, avenue Portage, Winnipeg

Téléphone: 943-2934

St. Boniface 'ESSO' Service

Provencher et Taché

Téléphone: CE 3-4654

Norbert Tétrault, prop.

Mise au point des moteurs

Assortiment complet de produits Atlas

Ouvert tous les jours de la semaine de 7 h. a.m. à 11 h. p.m.

Tél.: 233-3839 Rés.: 233-3872

Dufault Electronics

Radio et TV — Vente et Service

Techniciens bilingues

Travail garanti

Service d'une journée

313, rue Cathédrale

Visite à domicile: $3.50

Signalez 247-4288

Transit Shell Service

567, rue Marion, St-Boniface (près de l'hôtel Transit)

Gabriel Tétrault, propriétaire

Entretenons automobiles de toutes les marques

Lubrification, réparation de pneus

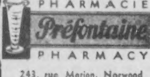
Réparations et ventes de toutes machines et articles de bureau

RELIABLE OFFICE EQUIPMENT & SUPPLY CO.

519, Chemin Ste-Marie St-Vital

Téléphone: 233-1796

ROGER-A. SABOURIN propriétaire



PHARMACIE **Préfontaine** PHARMACY

243, rue Marion, Norwood

A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et Des Meurons

Téléphone: CHapel 7-3533

Nous livrons à domicile

Pour vos Petites Annonces Signalez: 775-8443

entre 9 h. du matin et midi, ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi

Heure finale: mardi midi

ON DEMANDE — Maison tout près d'une église, à St-Boniface. Désirerait louer avec option d'acheter ou acheter. Pour couple pensionnaire. **Signaler: 453-0307.** 2-502-3C.

DESIRE LOUER MAISON 3 chambres à coucher, à St-Boniface, près Académie. **Signaler: CE 3-3516.** 3-520-6C.

RESTAURANT A LOUER — Ameublement complet, y compris 14 sièges. S'adresser au no 9, chemin Ste-Marie, Norwood. 1-485-3C.

A LOUER — St-Boniface, immeuble Cusson, rez-de-chaussée. Logis: 3 pièces. Poêle, réfrigérateur, lessiveuse, antenne tous canaux. Stationnement disponible. Adultes de préférence. $85. **Appeler M. Lonergan à CH 7-3084.** 46-398-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Près hôpital. Logis spacieux: 3 pièces, réfrigérateur, poêle, lessiveuse, séchoir, stationnement. $95 par mois. **Signaler: CE 3-5543.** 46-386-T.F.

A LOUER — St-Boniface, rue Notre-Dame. Maison et garage. Revenu mensuel: $45 ou $65. Loyer: $100. Logis: 3 pièces complètement privée en haut. Pour adultes. **Pour rendez-vous, appeler SP 2-3982 après 5 h. p.m. la semaine, à toute heure en fin de semaine.** 49-461-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Près Précieux-Sang et autobus. Logis: 4 pièces. Entrée et salle de bain privées. Pour personnes tranquilles. **Signaler: CH 7-7907.** 2-508-3C.

A LOUER — St-Boniface, rue St-Jean-Baptiste. Chambre meublée avec facilités de cuisine. Pour homme qui travaille seulement. Libre: 1er avril. **Signaler: 233-2027.** 50-473-3C.

A LOUER — St-Boniface, rue Dumoulin. Logis non meublé: 3 pièces. Entrée et salle de bain privées. Lessiveuse, séchoir, stationnement. Pour personnes tranquilles. **Signaler: le jour 233-7045; après 6 h., CE 3-4281.** 3-517-3C.

A LOUER — St-Boniface. Près hôpital. Logis: 3 pièces dans triplex neuf. **Signaler: 247-7197.** 3-518-3C.

A LOUER — Norwood. Logis: 4 pièces complètement privé. $75. Libre: 1er mai. Désirerait garder enfant pendant que mère travaille. **Signaler: 233-6592.** 3-519-T.F.

A VENDRE — Barque de pêche, aluminium, 12 pieds, état neuf. **Appeler: CE 3-3501 le soir après 6 h.** 3-527-3C.

A VENDRE — Maison sur rue principale. Eau courante et chauffage à l'huile. **S'adresser à Ted Byrialsen, St-Claude, Man.** 1-487-3C.

A VENDRE — Deux maisons, une de 3 chambres à coucher et une de deux. Complètement finies. Armoires de cuisine. **S'adresser à M. Arthur Laurin, Richer, Man, ou signaler: GA 2-5119.** 42-334-T.F.

A VENDRE — Rue Monck. Maison: 2 étages, 3 ou 4 chambres à coucher; salle à manger, 2 salles de bain. Prix: $13,500. Pas d'agents. **Signaler: 453-8611.** 2-505-3C.

A VENDRE — Propriétaire transféré. $15,500, mais offre considéré sur maison de 4½ ans, 3 chambres à coucher. Parc Windsor. Sous-sol complet, salle de récréation. Tapis et sécheuse. Hypothèque à 6¾%. Paiements mensuels: $119. Paiement initial minime sous arrangements. **Signaler: 256-5438.** 2-496-T.F.

A VENDRE — Propriétaire transféré. 514, rue St-Jean-Baptiste, près école. Maison: 4 chambres à coucher, salon, salle à manger, grande cuisine, salle de loisirs. 1½ salle de bain. Grand garage. Lot clôturé. $20,000. Pas d'agents. **Signaler: 233-7950.** 3-524-T.F.

A VENDRE — Hôtel. District canadien-français près St-Boniface. 8 chambres à coucher. Restaurant et taverne. Peut accommoder 75 personnes. Le coût de cet hôtel de plus de $73,000. Accepterait toute offre raisonnable. Demande $20,000 Comptant ou $10,000 avec échange de maison de ville. Doit être vu pour être appréciée. Propriétaire a d'autres intérêts dans même localité. **S'adresser à 105, rue Youville. Téléphone: Winnipeg, 233-4586 et demander Dot.** 3-521-3P.

PIANOS ET ORGUES A VENDRE

Agent exclusif pour les pianos Heintzman et Sherlock-Manning et les orgues Hammond. Communiquez avec notre représentant français, **M. Jean Carignan.**

J. J. H. McLean & Co. Ltd.

Angle Graham et Edmonton, Winnipeg - Tél.: WHitehall 2-4231

Affilié à la Procure Générale

GUERTIN Frères

MARCHANDS DE PEINTURES

— Gros et détail —

Accessoires pour peintres

270, ave Assiniboine, Winnipeg

Téléphone: 947-0491

PAUL PAQUIN

Assurances générales

989 AUTUMNWOOD ST-BONIFACE

Boîte 68, St-Boniface, Man.

Téléphone: ALpine 3-9805

BATEAUX A VENDRE — "Surftamer" et "Starcraft" 1966. Moteurs hors-bord Chrysler viennent d'arriver. Prix les plus favorables. Financement. Pour meilleur marché, appelez ou voyez **Harvey Friesen, Pembina Marine Sales, 101, 4e rue Morden, Man. Téléphone: 822-4421.**

J. CARRIERE REALTY

A VENDRE

Maisons, fermes et propriétés

289, rue Taché, St-Boniface 6

Téléphone: 247-5204

41-327-T.F.

MARION REALTY LTD.

1601, chemin Ste-Marie

Appelez ED.-A. BRISSON

CE 3-2280

ou LOU ENGEL — 256-5420

43-353-T.F.

ACHAT VENTE ECHANGE

Maisons, propriétés, immeubles

Service prompt et courtois

Ron Lachance

SP 4-2483 — CH 7-8437

ALEXANDER AGENCIES LTD.

Mall Center, Polo Park Winnipeg 12

St-Norbert — Maison neuve: 2 étages, 4 chambres à coucher, 2 salles de bain. Salon en "L". Grande cuisine. Lot paysagé: 60' x 144'.

St-Norbert — Maison: 4 pièces, non moderne. Eau et égouts sur la rue. Lot: 55'. Seulement $6,500.

Parc Windsor — Maison: 3 chambres à coucher. Près église et école. Hypothèque à 6½%. Paiements mensuels P.I.T.: $110. Possession immédiate.

St-Norbert — 2 bungalows: 3 chambres à coucher. Sur grands lots. Prêts pour mai.

Avons besoin de propriétés à vendre à St-Boniface, Norwood et St-Vital.

Appeler PIERRE PINEAU

SPruce 5-8463 ou 453-1977

2-306-3C.

A VENDRE

ST-BONIFACE CENTRE

Triplex: stuc. 5, 4 et 3 pièces. Construction récente. Chambres au soubassement. Chauffage: gaz. Garage. Revenu annuel: $3,150. Prix réduit. A termes.

RUE WILLIAM

Bungalow: 4 pièces. Lot: 37½' x 110'. Plein prix: $2,500.

ST-BONIFACE

Duplex: 6 et 3. Salle de récréation. Garage. Tapis mur à mur. Lot: 46' x 120'. Prix: $19,500.

NORWOOD CENTRE

Immeuble-appartements: 6 logis. Construction: blocs de béton. Très bon état. Prix: $24,000.

Pour chat, vente ou échange, estimation gratuite

Appelez

A.-J. DESAULNIERS

Agent d'immeubles

407, rue De la Morénie

CEdar 3-5874

50-472-3C.

A VENDRE

ISLE-DE-CHENES

Ferme: 193 acres. Toutes en culture. Maison moderne: 4 chambres à coucher. Grande étable, plusieurs autres bâtiments. Abri boisé. Ensemble complet de machines aratoires. 6 vaches. Prix complet: $35,000 à termes faciles.

LORETTE

Dans village. Bungalow: 4 pièces. Grand lot. Prix: $1,900. $400 comptant. Balance: $20 par mois.

ST-BONIFACE

Rue St-Jean-Baptiste. Face au parc. Bungalow: 4 pièces avec logis moderne au soubassement. Garage. Prix réduit. Termes faciles.

LA BROQUERIE, MAN.

Terre de 240 acres. 200 acres en culture. Pas de roches. Très bons bâtiments. Puits artésien. 30 bêtes à cornes. Machinerie aratoire complète. Plein prix: $26,900.

ST-PIERRE, MAN.

Atelier en blocs de béton: 26' x 36'. Grand lot de rivière. Chauffage: gaz. Prix coûtant: $6,000. Sacrifierait pour $4,000, $1,000 comptant. Balance: $50 par mois.

ST-VITAL

Avenue Greendell. Maison complètement moderne: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Garage. Prix: $8,500, $1,500 comptant.

Appelez

J.-R. POIRIER REALTY

Suite 11, 561, avenue Warsaw, Winnipeg 9

Téléphone: GR 5-1876

2-516-3C.

ON DEMANDE FILLES OU FEMMES

Travail délicat — Meilleurs gages

Femmes inexpérimentées demandées pour apprendre le métier de

COIFFEUSES

Les offres d'emplois pour les coiffeuses diplômées sont plus nombreuses que celles-ci.

Jamais auparavant y a-t-il eu tant d'occasions pour les jeunes filles ambitieuses

Ecrivez pour obtenir un catalogue gratuit

MARVEL BEAUTY SCHOOL

309, rue Donald, Winnipeg, Man.

Succursales: Regina, Saskatoon, Calgary, Edmonton, Toronto

COMMERCIAL SOLIDS PIPE LINE COMPANY

NOTICE is hereby given that an application will be made to the Parliament of Canada, at the present, next or the next ensuing Session thereof, for a private bill incorporating a company under the English name of "Commercial Solids Pipe Line Company" and under the French name of "Compagnie des Pipe-Lines Commerciaux pour Solides" for the purpose of the construction and operation of pipe lines, within and without Canada, for the transportation, storage and delivery of solids, liquids and gases, or any of them, and to exercise such other powers as may be deemed necessary for the carrying out of the objects of the company; subject to the provisions of the National Energy Board Act and other relevant statutes.

DATED at the City of Ottawa this 16th day of March, 1966.

EWART, KELLEY, BURKE-ROBERTSON, URIE & BUTLER.

77 Metcalfe Street, Ottawa Solicitors for the Applicants.

COMMERCIAL SOLIDS PIPE LINE COMPANY

COMPAGNIE DES PINE-LINES COMMERCIAUX POUR SOLIDES

AVIS est par les présentes donné qu'une demande sera faite au Parlement du Canada, à sa présente ou à sa prochaine session, ou à la session subséquente, pour l'adoption d'un bill privé constituant en corporation une compagnie portant nom COMMERCIAL SOLIDS PIPE LINE COMPANY, en anglais, et COMPAGNIE DES PIPE-LINES COMMERCIAUX POUR SOLIDES, en français, dans le but de construire et de mettre en service, à l'intérieur et à l'extérieur du Canada, des pipe-lines pour le transport, l'emmagasinage et la livraison de solides, liquides et gaz, ou l'un quelconque de ceux-ci, et d'exercer, subordonnément aux dispositions de la Loi sur l'Office national de l'énergie et des autres lois pertinentes, tous les autres pouvoirs jugés nécessaires à la poursuite des buts de la compagnie.

Daté d'Ottawa, ce 16e jour de mars 1966.

EWART, KELLEY, BURKE-ROBERTSON, URIE & BUTLER.

77, rue Metcalfe, Ottawa, Ontario.

Ministère des Travaux publics du Canada

SOUMISSIONS

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Secrétaire, Ministère des Travaux publics du Canada, pièce B 326, édifice Sir Charles Tupper, promenade Riverside, Ottawa 8, et portant la mention "SOUMISSION POUR LA FOURNITURE DE (1) TROIS APPAREILS DE CHAUFFAGE A VAPEUR A BASSE PRESSION, (2) SIX APPAREILS DE VENTILATION DE STATION CENTRALE A BASSE PRESSION ET (3) CINQ APPAREILS D'AIR D'APPOINT DE STATION CENTRALE A BASSE PRESSION POUR ECOLE ET HOTELLERIES, CAMBRIDGE BAY (T.N.-O.)", seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi (H.A.E.), le MERCREDI 27 AVRIL 1966.

On peut se procurer les documents de soumission par l'etnremise de: Directeur régional, case postale 488, 10225, 100e avenue, Edmonton (Alta); et on peut les consulter à pièce C 705, édifice Sir Charles Tupper, promenade Riverside, Ottawa (Ont.), au bureau de l'architecte régional, 201, édifice Fédéral, 269, rue Main, Winnipeg 1 (Man.), bureau régional, Ministère des Travaux publics, quatrième étage, édifice des Douanes, Calgary (Alta), ainsi qu'aux bureaux des "Builders' Exchanges" à Edmonton, Calgary et Winnipeg.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt spécifié dans les documents de soumission.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER, Secrétaire.

ARCH-66-29

Tél. 253-0888

LÉO E. MONDOR

CREUSEUR DE PUITS

383, chemin Ste-Anne

St-Vital, Winnipeg 8, Man.

PAUL'S REALTY LIMITED

120, avenue Provencher angle Taché et Provencher St-Boniface

SI VOUS DESIREZ UN SERVICE PROMPT ET COURTOIS POUR LA VENTE DE MAISONS, TERRAINS, ETC., OU POUR PLACER DES HYPOTHEQUES, VEUILLEZ, S'IL VOUS PLAIT, VOUS CONFIER A NOTRE PERSONNEL EXPERIMENTE.

A VENDRE

ENFIELD CRESCENT

Près Précieux-Sang. Grande maison: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Soubassement complet. Garage. Plein prix: $9,500.

ST-BONIFACE

Immeuble - appartements: 6 logis. Très central. Bon revenu. Propriétaire se retire. Doit être vendu prochainement. Comptant requis: $4,000.

RUE DESAUTELS

Près Académie St-Joseph. Grande maison: 7 pièces. 2 salles de bain. Présentement occupée comme duplex. Soubassement complet. Garage. Beau lot. Plein prix: $9,900.

Pour plus d'informations, signaler, s.v.p.,

Bureau: 247-9267

J. RIVARD: 247-4927 ou

Paul GAGNON: CH 7-7603

2-513-3C.

La Norwood Jewellers

320½, avenue Taché NORWOOD

Tél.: CHapel 7-2790

Inspecteur officiel des montres du Canadien National

Réparations de montres, horloges et bijoux notre spécialité

ON DEMANDE

Pour l'école séparée de Vonda, Saskatchewan, instituteur ou institutrice bilingue pour l'année 1966-67. **Pour plus de renseignements, s'adresser à Anastase Rivard, sec., Vonda, Sask. Téléphone: 2-21 Prud'homme.**

3-328-8 en acct.

ON DEMANDE

Instituteurs (trices) bilingues pour l'école élémentaire consolidée St-Joachim no 2378 de La Broquerie pour l'année 1966-67. Echelle actuelle de salaires:

Classe 1	$3,200-$4,200
Classe 2	3,400- 4,800
Classe 3	3,600- 5,000

Pour plus de renseignements, s'adresser à M. Denis Nadeau, président, La Broquerie, Man.

3-522-T.F.

ON DEMANDE

Instituteurs (trices) pour l'école consolidée de Ste-Anne no 2379, pour l'année scolaire 1966-67. Echelle actuelle de salaires:

Classe 1	$3,200—$4,200
Classe 2	3,500— 4,800
Classe 3	3,900— 5,300
Classe 4	4,300— 7,100

Chaque professeur devra enseigner à une classe seulement. **Pour plus de renseignements, s'adresser à la Secrétaire, District Consolidé de Ste-Anne, Ste-Anne, Manitoba.**

2-501-T.F.

LE DISTRICT SCOLAIRE CONSOLIDE DE ST-FRANCOIS-XAVIER No 2387

requiert les services d'instituteurs (trices) qualifiés et expérimentés pour la 1ère ou la 2e année et pour les années 5 et 6, pour l'année scolaire débutant en septembre 1966. Salaires selon la cédule établie. On interviewera les candidats quand cela leur conviendra. **S'adresser à Mme Ida M. Jones, sec., R.R. 1, Headingley, Man.**

2-503-3C.

LE DISTRICT SCOLAIRE DE PONTEIX No 2369

invite les demandes d'instituteurs (trices) qualifiés pour enseigner les études sociales dans années avancées; aussi d'instituteurs (trices) pour la 4e année. Salaires selon l'échelle en vigueur dans la Grande Unité de Shaunavon no 7, Sask. **S'adresser à Mme Achille Stringer, sec., D.S. de Ponteix no 2369, C.P. 28, Ponteix, Sask.**

1-477-4C.

ON DEMANDE

Pour l'année scolaire 1966-67 à l'école consolidée de Fannystelle no 767, instituteurs (trices) pour enseigner les années 4, 5, anglais et français. Echelle de salaires (1966-67):

Classe 1	$3,100—$4,200
Classe 2	3,300— 4,800
Classe 3	3,600— 5,400
Classe 4	4,100— 6,300
Classe 5	4,900— 7,300

S'adresser à Mme Paul Piché, sec.-trés., Division Scolaire de Fannystelle, Fannystelle, Man.

2-510-3C.

LE DISTRICT SCOLAIRE ST-MALO No 2398

demande pour 1er septembre 1966, des instituteurs (trices), pour enseigner dans les années élémentaires (8 années en 10 classes). Salaires d'après l'échelle négociée dernièrement:

	P1A1	P1A2	P1A3
	3300	3550	3800
	4250	5000	5550
Expérience	x150	x150	x150

L'expérience acquise ailleurs compte. **S'adresser à Denis Maynard, sec.-trés., St-Malo, Man.**

3-523-7C.

LA DIVISION DE LA RIVIERE-ROUGE No 17

Instituteurs ou institutrices, au niveau secondaire. Pour Instituts Collégiaux St-Pierre, St-Malo, St-Jean, Collège St-Joseph. Echelle de salaires pour septembre 1966:

	Minimum	Maximum
Classe 1	3550	4750
Classe 2	3950	5550
Classe 3A	4450	6200
Classe 3B	4750	6750
Classe 4	5550	8650
Classe 5	6000	9150
Classe 6	6400	9600
Classe 7	6900	10500

Allocation maritale: $300.00. Expérience passée: maximum de $1,-750.00. **Pour plus d'informations, s'adresser à T.-F. Tétreault, sec.-trés., St-Pierre, Manitoba. Téléphone: 111.**

1-480-3C.

ON DEMANDE

Pour l'école consolidée de St-Georges no 2403, instituteurs (trices) bilingues pour l'année scolaire 1966-67. Echelle de salaires:

	Classe 1	Classe 2	Classe 3
Minimum	3400	3600	4000
Maximum	4400	5100	5800
	2 x 150	2 x 150	2 x 200
	3 x 200	6 x 200	5 x 250
	1 x 100		1 x 150

Rétribution de salaire pour toutes les années de service. **Pour plus de renseignements, s'adresser à Jean Dupont, sec.-trés., St-Georges, Man.**

50-436-5C.

ON DEMANDE

Pour l'année scolaire 1966-67 à l'école consolidée de Laurier no 918, instituteurs (trices). Echelle de salaires en voie de négociation. Proposée:

Classe 1	3400 à 4300
Classe 2	3600 à 5000
Classe 3	3800 à 5600
Classe 4	4000 à 6700

Pour expérience passée jusqu'à 7 ans. Maison de pension à proximité. **Pour plus de renseignements, s'adresser à Jacques Péloquin, sec.-trés., Laurier, Man. Téléphone: Ste-Rose 326-12.**

1-479-3C.

L'INSTITUT COLLEGIAL DE POWERVIEW, DIVISION AGASSIZ No 13

Désire 5 instituteurs (trices) qualifiés, bilingues de préférence, pour enseigner les sciences, les mathématiques et l'anglais des années 9 à 12 pour l'année scolaire 1966-67. La nouvelle échelle des salaires est la suivante:

Classe 3	$4,700-$ 5,600
Classe 4	5,500- 8,500
Classe 5	5,900- 9,000
Classe 6	6,300- 9,600
Classe 7	6,900- 10,600

Avec un degré et 12 semaines en éducation: $5,200. **S'adresser à M. Emmanuel Bouvier, St-Georges, Manitoba, ou à la Principale. 367-8401.**

49-453-6C.

ON DEMANDE

Pour l'école consolidée d'Elie no 2383, un instituteur (trice) qualifié bilingue pour les 3e et 4e années pour le mois de septembre 1966. Salaire selon l'échelle établie. **S'adresser à Charles Dufresne, sec.-trés., Elie, Man.**

3-526-3C.

ON DEMANDE

Pour l'école consolidée de St-Eustache no 2409, deux instituteurs (trices) qualifiés, bilingues, pour les 5e et 6e années, commençant en septembre 1966. Négociations pour nouvelle échelle de salaires sont commencées. **S'adresser à Georges-E. Bergeron, sec.-trés., St-Eustache, Man.**

1-476-7C.

ON DEMANDE

Pour septembre prochain, 2 instituteurs (trices) bilingues pour école élémentaire à 2 classes, l'école séparée St-Charles, située dans village de Courval, Sask.

1 — Instituteur (trice) pour les années 1, 2, 3 (1ère division) avec classe de 11 élèves.

2 — Instituteur (trice) pour les années 4, 5, 6 (2e division) avec classe d'environ 16 élèves.

Enseignement du français et du catéchisme. Résidence moderne, complètement fournie si désirée, à prix très modéré. Salaire selon qualifications et expérience d'après l'échelle de salaire de l'Unité scolaire de Moose Jaw no 22. Positions très alléchantes pour couple enseignant. **Pour tous renseignements, s'adresser à Lionel Tremblay, sec., Ecole séparée St-Charles no 8, Courval, Sask.**

49-445-8 en acct.

On demande

Instituteur ou institutrice pour Ecole consolidée de St-Jean-Baptiste

Une maîtresse pour enseigner méthode Cuisenaire de mathématiques — 1ère année

Echelle actuelle

Classe I	$3100 à $4150
Classe II	$3350 à $4850
Classe III	$3750 à $5250

Nouvelle échelle en négociation.

Pour plus de renseignements, s'adresser à M. Pierre Baril, secrétaire, District scolaire consolidé de St-Jean-Baptiste, Manitoba.

LA DIVISION SCOLAIRE DU CHEVAL BLANC No 20

invite des demandes de la part d'instituteurs (trices) qualifiés pour l'année scolaire 1966-67. Ils devront enseigner les sujets suivants: Anglais, Histoire, Allemand, Géographie, Science, Physique P.S.S.C., et les cours généraux de Mathématiques, Science, Etudes sociales, Français, Biologie, Anglais. Les Instituts sont situés à Elie et St-Laurent, Man. Echelle de salaires:

	Minimum	Maximum
Classe 1	3400	4600
Classe 2	3700	5300
Classe 3	4400	6200
Classe 4	5200	8200
Classe 5	5600	8800
Classe 6	6000	9300
Classe 7	6500	9800

Pour liste complète et formules de demande, appeler Elie 2 ou écrire à M. Oris-J. Aquin, sec.-trés., Elie, Man.

2-497-T.F.

DIVISION SCOLAIRE MONTAGNE No 28

On demande des maîtres ou maîtresses pour les écoles secondaires de la Division à Mariapolis, Somerset et St-Claude pour l'année scolaire 1966-67. Nouvelle échelle de salaire pour septembre 1966:

Classe III	4,600 — 6,200
Classe IV	5,300 — 8,300
Classe V	5,800 — 8,800
Classe VI	6,200 — 9,200

Augmentation annuelle de $150.00 à la classe III, et de $250.00 dans les autres classes. Augmentation à l'échelle pour chaque année d'expérience acquise, ci-inclues les années d'expérience sous permis. Allocations supplémentaires de soutien de famille, et pour les cours académiques et professionnels. **Pour plus de renseignements, s'adresser à Guy Delaquis, secrétaire, Notre-Dame-de-Lourdes, Man. Tél.: 72.**

2-499-T.F.

LA DIVISION SCOLAIRE DE LA RIVIERE SEINE No 14

sollicite des demandes de la part d'instituteurs (trices) qualifiés pour les positions suivantes dans ses Institut Collégiaux:

Institut Collégial de Ste-Anne, 3 professeurs pour sujets suivants: Anglais, Science, Etudes sociales et Histoire;

Institut Collégial de Lorette, 3 professeurs pour Histoire, Science et Mathématiques;

Institut Collégial de St-Adolphe, 1 professeur pour Mathématiques aux années X, XI et XII.

Nouvelle échelle de salaire en voie de négociation. Engagement pour l'année scolaire 1966-67. **Les demandes par écrit peuvent être envoyées à M. Fernand Paquin, St-Norbert, ou à S. Bisson, sec.-trés., Ste-Anne, Man. Téléphone: GA 2-5369.**

2-498-T.F.

DISTRICT SCOLAIRE CONSOLIDE DE NOTRE-DAME-DE-LOURDES No 2390

On demande maîtres ou maîtresses pour l'école Notre-Dame-de-Lourdes pour l'année scolaire 1966-67. Nouvelle échelle de salaires pour septembre:

Classe I	3,350 — 4,500
Classe II	3,650 — 5,150
Classe III	4,100 — 5,700
Classe IV	4,650 — 7,650

Augmentation annuelle de $150.00 dans les classes I, II et III, et de $200.00 dans la classe IV. Allocation de $100.00 par année d'expérience acquise; allocation de $300.00 pour soutien de famille; allocation pour cours académiques ou professionnels. **Pour plus de renseignements, s'adresser à Guy Delaquis, secrétaire, Notre-Dame-de-Lourdes, Man. Tél.: 72.**

2-500-3C.

BRODEUR TV SERVICE

Licencié du gouvernement — tout travail garanti

SERVICE COMPLET DE TELEVISION, RADIO, TRANSISTORS

Gramophones, Haute fidélité, Stéréophoniques, Magnétophones

Téléphone: 284-1443

CONSTRUCTION

de bungalows, duplex et blocs à appartements faite sur demande sur lots selon votre choix à ST-BONIFACE, NORWOOD, ST-VITAL, ST-NORBERT et ST-ADOLPHE

Voyez nos constructions nouvelles. Tout ouvrage fait par un personnel qualifié.

Pour plus amples renseignements et estimation gratuite, appelez

PAUL GAGNON 247-9267 ou CH 7-7603

C'EST GRATUIT



Le plan exclusif de changement d'élément de Hydro augmente d'au moins 30% votre provision d'eau chaude!

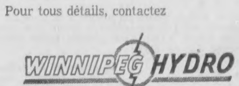
Vous avez un chauffe-eau électrique. Il est en bon état. Pourtant vous êtes toujours à court d'eau chaude. C'est peut-être dû à un élément électrique trop petit. Permettez à Hydro de vous aider, en remplaçant cet élément de 500 ou 750 watts par un plus puissant. La substitution ne requiert qu'une demi-heure, ne cause pas de dégâts — n'occasionne aucune perte d'eau — ne coûte absolument rien — si votre réservoir est isolé et muni d'un thermostat. Vous ne pouvez faire mieux!

Si votre réservoir n'est pas isolé ou réglé au thermostat, vous pouvez faire mettre l'isolant et poser le thermostat à un prix modique quand vous échangerez les éléments.



Prenons maintenant un autre point de vue. Si votre chauffe-eau électrique est en mauvais état, alors le plan de louage ou d'achat de Hydro résoudra la question. Jouissez de l'eau chaude en permanence avec Cascade 40 — le chauffe-eau rapide, d'une très grande capacité. Nous payons tous les frais ordinaires d'installation et tous les frais de service durant la période du contrat. Vous payez $1.95 par mois de loyer, ajouté à votre compte d'électricité. Ou, vous pouvez acheter un Cascade 40 pour seulement $2.25 par mois.

Pour tous détails, contactez



Ouverture

du nouveau Studio

PERRIN du MANITOBA

Samedi 16 avril

à 2 h.00 de l'après-midi

159, avenue Provencher

SAINT-BONIFACE

Coupe du ruban par Son Honneur le maire Jos.-P. Guay

BIENVENUE A TOUS!

Le café sera servi.

Tirage d'une photo couleurs naturelles, grandeur 16" x 20", avec cadre de votre choix d'une valeur de 100 dollars.

Les personnes qui ne peuvent assister à la cérémonie d'ouverture pourront participer au tirage en découpant cette annonce et en l'envoyant avec leur nom et adresse au studio Perrin du Manitoba, 159, avenue Provencher, Saint-Boniface.

NOM ....

ADRESSE ....

....

Ernst, Liddle & Wolfe Ltd.

ASSURANCES — IMMEUBLES — HYPOTHEQUES

ADMINISTRATIONS DE PROPRIETES

100, édifice Paris — Téléphone: WHitehall 3-5408 — Winnipeg 2

JOS. PIERSON Votre vendeur personnel de

• Chevrolet • Corvair • Chevelle • Oldsmobile • Chevrolet II • Camions Chevrolet



CARTER MOTORS LTD.

Bureau: SP 2-2431 — Résidence: 533-4018

Automobiles usagées "garanties" de première condition

GEORGES BOISJOLI, représentant de CO-OP Insurance Services CO-OP

1700, avenue Portage Tél.: 888-7911

3433, chemin Pembina Tél.: GL 2-4724

Assurances: auto — feu — vie

RUDY'S FURNITURE

Plan achat-louage de téléviseurs

$8.00 et $10.00 PAR MOIS

133, rue Marion

247-3752 ou 247-9074 En soirée: GL 3-1711